



**DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE**

**EXERCICE
2 0 0 4**

**Business Intelligence
Customer Intelligence
E-Business
Management Consulting**

 **Business & Decision**



PROFIL
BUSINESS & DECISION
EST UNE SOCIÉTÉ
EUROPÉENNE DE CONSEIL
ET D'INGÉNIERIE
SPECIALISÉE EN
BUSINESS INTELLIGENCE,
GESTION DE LA RELATION
CLIENT (CRM) ET
E-BUSINESS.

COTATION

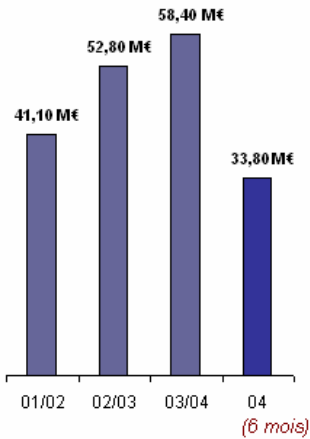
Cotée sur Euronext Paris depuis février 2001
 Compartiment C

Segment « *Next Economy* »

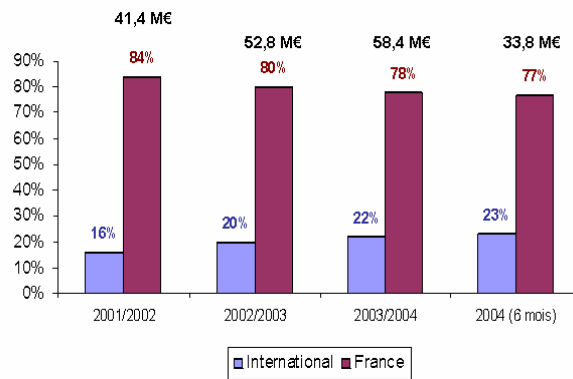
Participe à l'indice IT-Cac
 (valeurs technologiques)

Isin : FR 00000 7895 8
 Mnémonique : BND

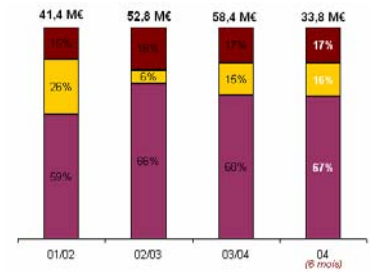
Chiffre d'affaires consolidé



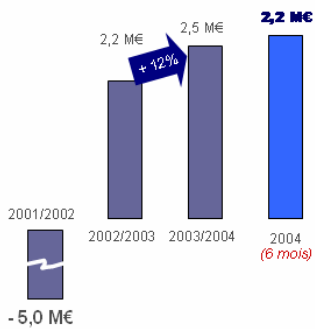
Chiffre d'affaires par zone géographique



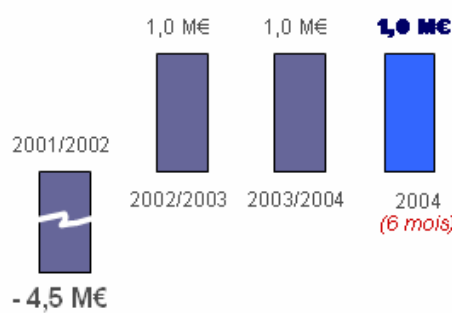
Chiffre d'affaires par marché



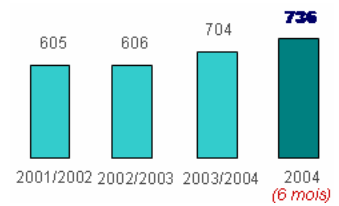
Résultat d'exploitation



Résultat net



Effectif total groupe (à clôture d'exercice)



SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| Résumé de l'activité sur l'exercice 2004 (clos le 31 décembre 2004) | 5 |
| Les activités de Business & Decision | 6 |
| Des prestations à forte valeur ajoutée | 6 |
| Plus de dix ans d'expertise | 7 |
| Une forte présence nationale et européenne | 8 |
| Les quatre marchés de Business & Decision | 9 |
| Comptes consolidés 2004 | 13 |
| Bilan consolidé | 13 |
| Compte de résultat consolidé | 14 |
| Tableau des flux consolidés | 15 |
| Annexe au tableau des flux consolidés | 16 |
| Annexe aux comptes consolidés | 16 |
| Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2004 | 32 |
| Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2004 | 33 |
| Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité de la situation semestrielle consolidée couvrant la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2003 | 34 |
| Comptes consolidés 1^{er} semestre 2005 | 35 |
| Bilan consolidé | 35 |
| Compte de résultat consolidé | 36 |
| Tableau des flux consolidés | 37 |
| Annexe au tableau des flux consolidés | 38 |
| Annexe à la situation intermédiaire consolidée du 30 juin 2005 | 39 |
| Rapport d'activité du 1 ^{er} semestre 2005 | 60 |
| Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limite de la situation semestrielle consolidée couvrant la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2005 | 62 |
| Comptes sociaux 2004 | 64 |
| Bilan | 64 |
| Compte de résultat | 66 |
| Annexe aux comptes sociaux | 67 |
| Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004 | 78 |
| Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées (exercice clos le 31 décembre 2004) | 79 |
| Gouvernement d'entreprise | 84 |
| Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance | 85 |
| Dirigeants et mandataires sociaux | 85 |
| Rapport spécial du PDG à l'Assemblée générale sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (contrôle interne) | 86 |
| Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne | 90 |
| Honoraires versés aux Commissaires aux comptes | 90 |
| Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 | 91 |
| Rapport de gestion | 91 |
| Résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 | 91 |
| Évolutions récentes et perspectives d'avenir | 100 |

| | |
|--|------------|
| Renseignements de caractère général sur Business & Decision et son capital | 104 |
| Renseignements généraux | 104 |
| Renseignements de caractère général concernant le capital | 108 |
| Marché des titres Business & Decision | 112 |
| Dividendes | 113 |
| Renseignements concernant l'activité de Business & Decision | 114 |
| Activité du Groupe Business & Decision | 114 |
| Organisation Groupe et ressources humaines | 114 |
| Analyse des risques | 115 |
| Assurances et couvertures des risques | 117 |
| Politique d'investissement | 117 |
| Faits exceptionnels et litiges | 117 |
| Partenariats | 118 |
| Attestations des responsables du document de référence | 119 |
| Responsable du document de référence | 119 |
| Attestation du responsable du document de référence | 119 |
| Responsables du contrôle des comptes et attestations des contrôleurs légaux | 119 |
| Politique d'information financière | 120 |
| Table de concordance avec le schéma du règlement communautaire n° 809-200 | 121 |
| Glossaire | 122 |



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 novembre 2005, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires. Les informations financières historiques vérifiées pour les trois derniers exercices ainsi que les rapports d'audit figurent dans les documents de références précédemment établis par la société et disponibles sur le site de l'AMF sous les n° d'enregistrement suivants :

- actualisation du document de référence 2003/2004 sous le numéro D.05-0145-R01 en date du 28 octobre 2005,
- document de référence 2003/2004 sous le numéro D.05-0145 en date du 23 février 2005,
- document de référence 2004 sous le numéro R.0 4-0038 en date du 24 mars 2004.

RÉSUMÉ
DE L'ACTIVITÉ
SUR L'EXERCICE
2004 (CLOS
LE 31 DEC. 2004)



Patrick Bensabat
*Président-Directeur
général*



**Christophe
Dumoulin**
*Vice-président,
Directeur général
délégué*

Business & Decision a enregistré pour (juillet-décembre 2004) un **chiffre d'affaires consolidé de 33,8 millions d'euros**, en **croissance de 22 %** par rapport à la même période de l'année précédente, et essentiellement réalisé de façon organique.

L'international (activités des filiales du Groupe en Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Espagne, Pays-Bas, et grands contrats hors d'Europe) représente 23 % du chiffre d'affaires du semestre.

« Avec un chiffre d'affaires en hausse de 22 %, **les performances du Groupe dépassent une fois de plus la croissance du marché français des logiciels et services informatiques**, estimé à 5 % en 2004 par le Syntec informatique », commente Patrick Bensabat, PDG de Business & Decision.

D'une part les clients existants renouvellent leur confiance dans l'expertise des consultants du Groupe en poursuivant leur collaboration avec Business & Decision sur de nouveaux projets, mais la société enregistre également de tout **nouveaux contrats avec des grands comptes européens** sur leurs applications stratégiques, comme l'évolution des systèmes décisionnels financiers d'un opérateur télécoms, la conception d'une plate-forme de gestion de campagnes marketing d'un groupe audiovisuel, refonte des sites B-to-B et B-to-C d'un important opérateur international de tourisme.

« **La très forte croissance organique du Groupe** s'explique par l'accélération de notre leadership en business intelligence, conjugué à une véritable reconnaissance de notre expertise en e-business (avec plusieurs contrats supérieurs au million d'euros signés récemment) et le retour à une croissance forte de l'activité CRM, domaine dans lequel nous restons l'un des rares spécialistes français, ajoute Patrick Bensabat. Notre modèle de multi-spécialiste démontre ainsi son adéquation aux demandes des clients.»

Les activités business intelligence (informatique décisionnelle), où le Groupe occupe une position de spécialiste leader en Europe, ressortent ainsi à 67 % du chiffre d'affaires consolidé (affichant une croissance de 28 %), la gestion de la relation client représente 16 % (en hausse de 20 %) et les activités e-business 17 % (en croissance de 2 %).

Suite à la dernière assemblée générale, l'exercice 2004 est d'une durée exceptionnelle de six mois, la clôture des exercices s'effectuant désormais le 31 décembre de chaque année. Sur douze mois (du 1er janvier au 31 décembre 2004), **le chiffre d'affaires du groupe ressort à 64,3 millions d'euros, en croissance de 17 % par rapport à l'année civile 2003.**

Pendant l'exercice 2004, Business & Decision a réalisé une prise de participation de 28 % dans la société suisse de conseil et d'ingénierie *Integrated Solutions*, ce qui permet à Business & Decision de renforcer l'activité Business Intelligence du Groupe (50 consultants et experts).

Par ailleurs, Business & Decision a poursuivi sur l'exercice 2004 sa **politique de partenariats avec les principaux éditeurs du marché**, sources de prescriptions et d'activités commerciales croisées.

L'effectif du Groupe était de **736 personnes au 31 décembre 2004.**

LES ACTIVITÉS DE BUSINESS & DECISION

DES PRESTATIONS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Business & Decision est une société européenne de conseil et d'ingénierie spécialisée en business intelligence (mise en œuvre de systèmes informatiques pour le pilotage des structures et de la performance : reporting, tableaux de bord, consolidation, etc.), gestion de la relation client (ou connaissance et gestion du client : plates-formes pour les forces de vente, les centres d'appels, la gestion de campagnes marketing, le CRM analytique...) et e-business (relation via le Web : portails collaboratifs ou d'entreprises, gestion sécurisée des identités, e-commerce, knowledge management, technologies Open source...).

Reconnue pour son expertise fonctionnelle et technologique par les plus grands éditeurs de logiciels du marché (avec lesquels il a noué des partenariats), Business & Decision conjugue savoir-faire technologiques, métiers et fonctionnel au service de ses clients.

89 % des prestations du Groupe s'effectuent en mode « projet complet », couvrant le conseil, l'étude, l'intégration et la maintenance d'applications informatiques. Business & Decision compte aujourd'hui plus de 1 150 clients en France, en Europe et à travers le monde (dont 95 % des sociétés du Cac 40).

Les prestations de Business & Decision recouvrent :

le conseil :

- Stratégie et conseil ;
- Étude de faisabilité et cadrage ;
- Architecture fonctionnelle et technique ;
- Direction de projet et AMO ;
- Benchmark et choix de progiciels ;
- Audit de processus et d'applications ;

l'expertise et l'intégration :

- Expertise fonctionnelle et métiers ;
- Expertise développements ;
- Expertise outils ;
- Intégration et interfaçage de solutions ;
- Conduite de projets ;

le support et l'accompagnement :

- Maintenance corrective et évolutive (TMA) ;
- Infrastructures d'hébergement ;
- Offres ASP ;
- Formation et transfert de compétences ;
- Conduite du changement.

PLUS DE DIX ANS D'EXPERTISE

1992

Création de Business & Decision par Patrick Bensabat

1997

Publication d'un "Livre blanc sur le data warehouse"
Premières références sur le marché de la gestion relation client (CRM)

1999

Ouverture de l'agence Business & Decision Nord (Lille)
Création de la filiale Matys (qui deviendra plus tard B&Dnet), afin de développer le marché e-business

2000

Acquisition d'Eolas (Grenoble), spécialisée en hébergement et référencement de sites Web
Création de la filiale suisse Business & Decision AG (Zurich) et espagnole Business & Decision Espana (Madrid)
Ouverture des agences Business & Decision Ouest (Nantes), Rhône-Alpes (Lyon) et Méditerranée (Aix-en-Provence)

2001

Business & Decision : première introduction du nouveau millénaire sur le Nouveau marché d'Euronext Paris et entrée dans la composition de l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques)
Acquisition des SSII Normanet (Caen) et Araxe (Lyon), spécialisées en e-business
Création de Directory & Services (conseil en architecture et mise en oeuvre d'annuaires et méta-annuaires d'entreprises)
OPE sur l'éditeur et intégrateur en relation client multicanal Com6
Acquisition de Flux Consultancy (Belgique), spécialisée en business intelligence, gestion des risques et des processus de l'entreprise, qui deviendra plus tard Business & Decision Benelux

2002

Acquisition de SPSInfoquest (Grande-Bretagne et Belgique), spécialisée en business intelligence et CRM, dont l'entité anglaise deviendra plus tard Business & Decision Ltd.
Acquisition des activités Conseil & intégration IT et hébergement et gestion de noms de domaine de la Web agency Himalaya
Cession de l'activité édition de logiciels CTI (Mari@ge) de Com6 à Vocalcom

2003

Acquisition de Tela Solutions (knowledge management)
Fusion des filiales belges Flux Consultancy et SPSInfoquest pour donner naissance à Business & Decision Benelux (basée à Bruxelles)
B&Dnet (anciennement Matys) fédère les activités e-business de Business & Decision
Label « entreprise innovante » de l'Anvar, autorisant les FCPI à entrer dans le capital
Acquisition d'Aurora (SSII spécialisée en intégration et développement de technologies libres-"Open source")
Reprise d'une partie des activités de Syzygie (anciennement NetForce) afin de renforcer le pôle e-business du Groupe

2004

Business & Decision prend une participation minoritaire dans la SSII tunisienne Decision Support Company
SPSInfoquest Ltd. (Grande-Bretagne) renommée Business & Decision Ltd. (Londres, Manchester et Edimbourg)
Acquisition de la SSII britannique Lenton (Cambridge), qui intègre Business & Decision Ltd.
Business & Decision poursuit son développement au Benelux avec l'acquisition de la SSII Search And Solve (Pays-Bas), transformée en Business & Decision Netherlands BV
Renforcement de la présence en Suisse via une prise de participation dans la société de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions (basée à Genève)

2005

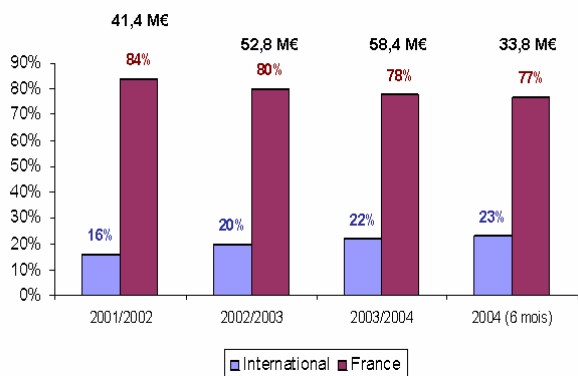
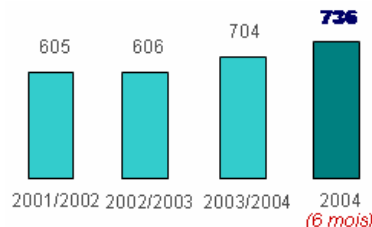
Business & Decision poursuit son développement dans les départements du Sud de la France en transformant son agence régionale d'Aix-en-Provence en filiale à 100 %, via la création de Business & Decision Sud.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Nexhos, basée à Bruxelles et au Luxembourg.
Acquisition de la société britannique Domino Systems, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business.
Business & Decision devient l'actionnaire majoritaire de Métaphora, société de conseil et d'accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, cotée au Marché libre.
Acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Wel Network basée à Grenoble.

UNE FORTE PRÉSENCE NATIONALE ET EUROPÉENNE

Afin d'offrir à ses clients des prestations de qualité, Business & Decision s'appuie sur un réseau d'agences et de filiales en France et en Europe.

Près de 23 % de l'activité est réalisée à l'international via les filiales européennes ou les contrats réalisés à l'étranger : la Belgique contribue pour 9 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe, la Grande-Bretagne également pour 9 % (les autres pays confondus représentent moins de 4,5% du chiffre d'affaires). **Business & Decision compte aujourd'hui plus de 2 100 projets réalisés pour 1 150 clients européens.**

L'effectif du Groupe à clôture de l'exercice s'élevait à 736 personnes. Avec un effectif moyen de 689 personnes, pas moins de 109 personnes travaillaient dans les filiales européennes.



Présence de Business & Decision

France :

- Aix-en-Provence
- Caen
- Grenoble
- Lille
- Lyon
- Nantes
- Paris et région parisienne

Europe :

- Grande-Bretagne (Cambridge, Edimbourg, Londres, Manchester, Oxford)
- Belgique (Bruxelles)
- Espagne (Madrid)
- Suisse (Zurich et Genève)
- Pays-Bas (Amsterdam)
- Tunisie (Tunis)

LES QUATRE MARCHÉS DE BUSINESS & DECISION

Business & Decision opère sur **quatre marchés complémentaires en croissance.**



La business intelligence (informatique décisionnelle ou systèmes d'aide à la décision) constitue **le métier historique du Groupe.**

67%

du chiffre d'affaires consolidé du groupe 2004

Elle s'articule autour de prestations de **conseil** et de **mise en œuvre** de :

- système de pilotage (finances, RH, achats, marketing) ;
- reporting de gestion et élaboration budgétaire ;
- consolidation statutaire ;
- data warehouses (entrepôts de données) et data marts ;
- portails décisionnels...

Le marché :

Croissance de la business intelligence (BI) en France : +8 % en 2004, avec une démocratisation des outils d'aide à la décision (« reporting de masse »), un intérêt croissant pour les portails décisionnels et les outils de BPM, une réflexion des entreprises autour des applications analytiques et les mêmes besoins décisionnels entre grands comptes et PME (source : *Pierre Audoin Consultants*) ;

50 % des DSI investissent dans de nouveaux « data warehouses » et solutions de business intelligence, avec pour priorités récurrentes : le reporting et le controlling budgétaire (source : *enquête PAC 2003*) ;

La business intelligence figure au 4^{ème} rang dans la liste des projets prioritaires en 2004 (source enquête : « *01 DSI* »).

Faits marquants 2004

Deux projets récompensés par Business Objects lors des « Trophées de la business intelligence »

Business & Decision confirme son leadership dans le domaine décisionnel. Après avoir été élu par son partenaire Business Objects, meilleur intégrateur d'applications décisionnelles en juin dernier, deux projets réalisés avec succès par les équipes de Business & Decision ont été primés en cette fin d'année.

Business & Decision reçoit le Gold Partner Award de SAS

Business & Decision a reçu la part de son partenaire SAS, premier éditeur mondial de business intelligence et de business analytics, le « Golden Partner Award ».

Business & Decision reconnu comme intégrateur leader en business intelligence par deux cabinets d'analyse

Business & Decision voit sa position d'intégrateur leader spécialisé en business intelligence confirmée par deux cabinets d'analyse indépendants : *Nieuwbourg Group* et *Pierre Audoin Consultants*.

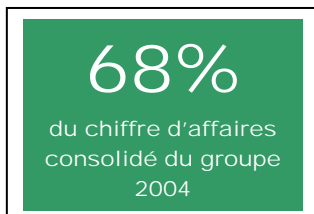
ZOOM CLIENT

Consolidation statutaire et reporting financier de 3 Suisses International

Le Groupe 3 Suisses International a choisi Business & Decision, pour la conception, la mise en œuvre et l'hébergement d'une nouvelle plate-forme de consolidation statutaire et de reporting financier, qui a permis de gagner deux semaines dans la production des données.



Le « management consulting » constitue **le prolongement naturel de la business intelligence** et s'appuie sur des technologies de type « data warehouse » (entrepôts de données) risques.



(montant cumulé des marchés business intelligence et management consulting)

Ces prestations de **conseil** et de **mise en œuvre** concernent :

- la gestion des risques (dans le cadre de la réglementation « Bâle II ») ;
- le contrôle de gestion ;
- la gestion des processus ;
- le « business process reengineering » (ré-ingénierie des processus métiers) ;
- la planification stratégique.

Le marché :

Il existe une **demande croissante pour la mise en place des normes comptables IAS/IFRS** (source : Xerfi) ;

La gestion des risques, parmi les thèmes porteurs en 2005 pour les entreprises (source : étude KRC)

Faits marquants 2004

Lancement d'une offre de détection de blanchiment de capitaux (avec le partenaire suisse kdlabs) et développement en France, après la Belgique

Prise de participation (19%) dans la société Infineo, cabinet conseil fondé par des anciens des « Big Five » et spécialisé dans les solutions pour les directions financières :

- vision stratégique de la fonction finance ;
- amélioration de la performance de la fonction finance ;
- amélioration et pilotage de la performance ;
- contrôle interne et gestion des risques

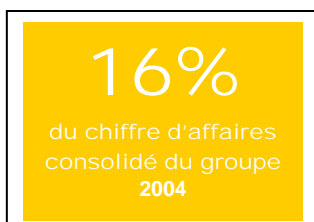
ZOOM CLIENT

Fortis Lease améliore sa gestion des risques

Spécialisé dans le leasing financier de biens d'équipements, Fortis Lease a adopté une stratégie européenne de gestion des risques et des clients basée sur des prix unifiés au niveau international et une gestion pan-européenne des comptes. Ce qui implique une impressionnante quantité de données qu'il devenait nécessaire de centraliser et d'exploiter au mieux, tout en répondant aux obligations en matière de mesure des risques et de reporting transparent définies par la réglementation Bâle II. Pour ce faire, Business & Decision a déployé une solution de gestion des risques de crédit qui permet de mesurer les données plus rapidement et de les gérer avec plus de précision.



Dans cette activité, Business & Decision met en œuvre des **technologies complémentaires à celles de la business intelligence** (notamment en matière de CRM analytique).



L'offre de Business & Decision couvre **le conseil et la mise en œuvre** de :

- système d'information marketing ;
- automatisation des forces de ventes (SFA) ;
- services clients (« help-desk », centres de contacts) ;
- CRM analytique et connaissance clients ;
- intégration du CRM avec la business intelligence et les progiciels de gestion intégrée (ERP).

Le marché :

Un retour progressif à la croissance du CRM en France : il passe de -1,5% en 2003 à +4% en 2004, avec une forte demande en matière de CRM analytique ;

Les « data warehouses » et l'analyse clients figurent parmi les priorités récurrentes des DSI, avec un renouveau du CRM opérationnel et du SFA en 2004 (*source : Pierre Audoin Consultants*) ;

La gestion de la relation client figure au 1^{er} rang dans la liste des projets fonctionnels prioritaires en 2004 (*source : enquête « 01 DSI »*) et les systèmes de ventes & marketing au 2^{ème} rang (plateformes de SFA et systèmes d'information marketing).

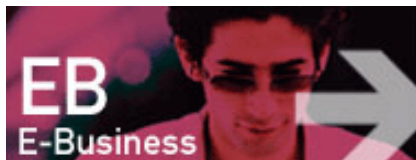
Faits marquants 2004

- **Lancement d'une plateforme d'e-mailing en mode ASP** (avec une capacité de 50 000 mails / heure / serveur)
- **Enrichissement fonctionnel de Converso, progiciel spécialisé** pour sondages et études de marché, **leader français** avec plus de 6 500 postes équipés et 120 clients (édité par la filiale à 100 % Conversoft)
- **Renforcement du partenariat Siebel**

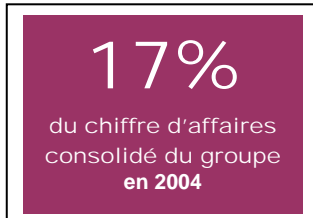
ZOOM CLIENT

La plate-forme d'automatisation des forces de vente de Saft

Business & Decision a mis en œuvre la plate-forme informatique mondiale d'automatisation des forces de vente (SFA-« Sales force automation ») de Saft, constructeur mondial de batteries professionnelles pour l'industrie, la défense et l'éclairage. Véritable projet d'entreprise, cette refonte des outils de gestion commerciale visait entre autres à former l'ensemble des commerciaux Saft à travers le monde à la méthodologie de vente de l'entreprise et à les aider dans leurs démarches, grâce à un outil informatique commun.



Une **diversification vers les activités de e-business** a été entamée dès 1999, afin de maîtriser des technologies indispensables.



Constitué via des acquisitions, cette activité recouvre aujourd'hui **les aspects de conseil et de mise en œuvre** de :

- sites Internet, intranet, extranet, portails...
- gestion sécurisée des identités ;
- hébergement, référencement et génération de trafic ;
- gestion de contenu (« Enterprise content management »), GED (Gestion électronique de documents) et KM (« knowledge management ») ;
- technologies Open source (« logiciels libres »).

Le marché :

Croissance des dépenses des entreprises en services autour des NTIC et du e-business en 2004 : + 12 %
(source : *Markess international*) ;

Marchés porteurs en 2004 : EAI (intégration d'applications), Web services et portails
(source : *Syntec informatique*) ;

La gestion des connaissances (KM) figure au 6^{ème} rang dans la liste des projets fonctionnels prioritaires en 2004 (source : *enquête « 01 DSI »*) et les portails employés au 8^{ème} rang.

Faits marquants 2004

Signature de plusieurs contrats dépassant le million d'euros (**secteur audiovisuel, secteur voyages...**)

Récompenses pour cinq sites de collectivités territoriales conçus par le Groupe : *communauté d'agglomération du Grand Chalon* (1er site public à décrocher le label Or en matière d'accessibilité ; publiquement récompensé par les secrétaires d'Etat aux personnes handicapés et à la Réforme de l'Etat), *Conseil général de la Loire* (1er aux Trophées du Web public), *Région Languedoc-Roussillon* (2nd aux Trophées du Web public), *Ville de Meylan* (label national Ville Internet), *Conseil général des Vosges* (Trophées de la communication)

Accord entre AchatVille (site e-commerce opéré par le Groupe Business & Decision) **et la Fédération française de la franchise**

Forte progression du partenariat avec la plateforme offshore interne Groupe en Tunisie

ZOOM CLIENT

Business & Decision met en ligne le nouveau site Internet de recrutement de l'armée de terre

Business & Decision a été choisie par l'armée de terre pour la conception, la réalisation et l'hébergement de son nouveau site Internet de recrutement, mis en ligne le 1er juillet 2005 : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr .

COMPTES CONSOLIDÉS 2004

I. BILAN CONSOLIDÉ

| ACTIF (en milliers d'euros) | <i>Brut au</i> 31.12.04 | <i>Amortissements</i> <i>Provisions</i> | <i>Net au</i> 31.12.04 | <i>Net au</i> 30.06.04 |
|---|----------------------------|--|---------------------------|---------------------------|
| Ecarts d'acquisition | 11 887 | 2 693 | 9 194 | 9 207 |
| Immobilisations incorporelles | 4 679 | 2 048 | 2 631 | 2 779 |
| Immobilisations corporelles | 3 125 | 2 186 | 939 | 1 097 |
| Immobilisations financières | 2 005 | 1 131 | 874 | 1 001 |
| Actif immobilisé | 21 696 | 8 058 | 13 638 | 14 085 |
| Stock et en-cours | 11 | | 11 | 16 |
| Clients et comptes rattachés | 27 602 | 362 | 27 240 | 25 769 |
| Autres créances et comptes régularisation | 3 258 | | 3 258 | 4 745 |
| Valeurs mobilières de placement | 594 | 10 | 584 | 815 |
| Disponibilités | 2 478 | | 2 478 | 158 |
| Actif circulant | 33 943 | 372 | 33 571 | 31 503 |
| Total Actif | 55 539 | 8 430 | 47 209 | 45 588 |

| PASSIF (en milliers d'euros) | <i>Au</i> 31.12.04 | <i>Au</i> 30.06.04 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Capital (1) | 563 | 563 |
| Prime d'émission ou de fusion (1) | 21 128 | 21 128 |
| Réserves et résultat consolidés (2) | 2 039 | 1 423 |
| Autres (3) | 432 | 148 |
| Total capitaux propres (part du groupe) | 24 162 | 23 262 |
| Intérêts minoritaires | 24 | 165 |
| Provisions pour risques et charges | 250 | 522 |
| Dettes financières | 2 735 | 1 783 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 4 457 | 4 538 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 15 581 | 15 318 |
| Total Passif | 47 209 | 45 588 |

(1) de l'entreprise consolidante

(2) dont résultat de l'exercice

(3) actions propres

1 017

961

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

| | Au 31.12.04 (6 mois) | Au 30.06.04 (12 mois) | Au 31.12.03 (6 mois) |
|--|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| Chiffre d'affaires net | 33 755 | 58 351 | 27 774 |
| Autres produits d'exploitation | 459 | 3 | 231 |
| Produits d'exploitation | 34 214 | 58 354 | 28 005 |
| Autres achats et charges externes | 8 839 | 15 321 | 7 180 |
| Impôts et taxes | 744 | 1 228 | 595 |
| Charges de personnel | 21 992 | 38 798 | 17 776 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 435 | 510 | 902 |
| Autres charges | | | |
| Charges d'exploitation | 32 010 | 55 857 | 26 453 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 2 204 | 2 497 | 1 552 |
| RESULTAT FINANCIER | -57 | -164 | -22 |
| RESULTAT COURANT | 2 147 | 2 333 | 1 530 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | -437 | -466 | 8 |
| Impôt | 130 | -62 | -712 |
| RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES | 1 581 | 1 929 | 826 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | 565 | 995 | 593 |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | 1 016 | 934 | 232 |
| Intérêts minoritaires | -1 | -27 | -11 |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE GROUPE | 1 017 | 961 | 244 |
| <i>Nombre d'actions</i> | <i>8 044 036</i> | <i>8 044 036</i> | <i>8 044 036</i> |
| <i>Résultat par action en euros</i> | <i>0,13</i> | <i>0,12</i> | <i>0,030</i> |
| <i>Nombre d'actions potentielles</i> | <i>8 494 288</i> | <i>8 505 017</i> | <i>8 276 956</i> |
| <i>Résultat dilué par action en euros</i> | <i>0,120</i> | <i>0,113</i> | <i>0,030</i> |
| Données concernant la société mère : | | | |
| <i>Chiffres d'affaires</i> | <i>22 966 562</i> | <i>39 544 429</i> | <i>19 395 123</i> |
| <i>Résultat d'exploitation</i> | <i>1 534 019</i> | <i>420 653</i> | <i>1 163 565</i> |
| <i>Résultat net</i> | <i>675 599</i> | <i>-535 978</i> | <i>931 446</i> |

TABLEAU DES FLUX CONSOLIDÉS

| <i>En milliers d'euros</i> | <i>Au 31.12.2004</i> | | <i>Au 30.06.2004</i> | |
|---|----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| | <i>Montants</i> | <i>Total Général</i> | <i>Montants</i> | <i>Total Général</i> |
| Flux de trésorerie liés à l'activité | | | | |
| Résultat net des entreprises intégrées | | 1 581 | | 1 929 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | 257 | | 375 |
| - amortissements et provisions | 97 | | 529 | |
| - variation des impôts différés | 174 | | -308 | |
| - plus-values de cession | -14 | | 155 | |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | 1 837 | | 2 304 |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | | | |
| Variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité | | 111 | | - 2 269 |
| - stock | 5 | | 0 | |
| - créances d'exploitation | 58 | | - 3 455 | |
| - dettes d'exploitation | 48 | | 1 186 | |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | 1 949 | | 35 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | | | |
| Acquisition d'immobilisations | | -469 | | -707 |
| Cession d'immobilisations | | 823 | | 205 |
| Incidence des variations de périmètre * | | -767 | | -951 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | - 413 | | - 1 453 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | | | |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | | | | -13 |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | | | | |
| Augmentations de capital en numéraire | | | | |
| Emissions d'emprunts | | 630 | | 1 650 |
| Remboursement des emprunts | | -734 | | -309 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | -104 | | 1 329 |
| Variation de trésorerie | | 1 432 | | - 89 |
| Trésorerie d'ouverture | | | | |
| - Valeur mobilières | 815 | | 222 | |
| - Disponibilités | 158 | | 855 | |
| - Concours bancaires | | | | |
| Trésorerie d'ouverture | | 973 | | 1 077 |
| Trésorerie de clôture | | | | |
| - Valeurs mobilières | 584 | | 815 | |
| - Disponibilités | 2 478 | | 158 | |
| - Concours bancaires | | 1057 | | |
| - Actions propres | | | | |
| Trésorerie de clôture | | 2 005 | | 973 |
| Incidence des variations de cours des devises | | -400 | | -15 |
| VARIATION DE TRESORERIE | | 1 432 | | -89 |

ANNEXE AU TABLEAU DES FLUX CONSOLIDÉS

(*) Information fournie sur les variations de périmètre

| (en €) | Integrated Solutions | Conversoft | Business & Decision Financial services | Business & Decision UK Ltd. | Lenton | Total |
|---|----------------------|------------|--|-----------------------------|------------|------------|
| Acquisition titres de participation | 665 | 277 | 120 | | | 1 061 |
| Trésorerie | -32 | | | -192 | -70 | -294 |
| Incidence de l'acquisition sur la trésorerie du groupe | 633 | 277 | 120 | -192 | -70 | 767 |
| Immobilisations incorporelles | 0 | | | | | 0 |
| Immobilisations corporelles | 20 | | | | | 20 |
| Immobilisations financières | 0 | | | | | 0 |
| Stock | 0 | | | | | 0 |
| Clients et comptes rattachés | 197 | | | | | 197 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 20 | | | | | 20 |
| Provisions pour risques & charges | 24 | | | | | 24 |
| Emprunts et dettes financières | 0 | | | | | 0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 93 | | | | | 93 |
| Autres dettes et compte de régularisation | 39 | | | | | 39 |
| Total | 81 | | | | | 81 |
| Ecart d'acquisition | 552 | 142 | 120 | | | 813 |
| Ecart conversion sur écart acquisition | | | | -192 | -70 | -262 |
| Intérêts minoritaires | | 135 | | | | 135 |
| Incidence de l'acquisition sur les autres rubriques du bilan du groupe | 633 | 277 | 120 | -192 | -70 | 767 |

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

I.1. Modification des dates d'ouverture et de clôture d'exercices

En Assemblée Générale mixte du 16 décembre 2004, les actionnaires de BUSINESS & DECISION ont approuvé à l'unanimité la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices de la Société, désormais calées sur l'année civile.

Par exception, l'exercice clos le 31 décembre 2004 est d'une durée de 6 mois. Les comparaisons faites par rapport à l'exercice précédent ne le sont qu'à titre indicatif.

I.2. Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 27,77 M€ au 31 décembre 2003 à 33,75 M€ au 31 décembre 2004. L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 736 personnes contre 702 au 30 juin 2004.

I.3. Opérations de croissance externe

Au cours de l'exercice précédent :

- Business & Decision a acquis en novembre 2003 la SSII Aurora spécialisée en « Open Source » .
- Business & Decision a repris courant décembre 2003 auprès du tribunal de commerce de Paris une partie de l'activité (fonds de commerce) de la SSII Syzygie, anciennement connue sous le nom de Net Force etspécialisée en technologies e-business.
- Business & Decision a acquis, par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale, Business & Decision Ltd, le 13 février 2004 la SSII Lenton, spécialisée en business intelligence et business process management

- Business & Decision a pris une participation minoritaire dans la SSII Decision Support Company, basée à Tunis et spécialisée en business intelligence, CRM et e-business, avec laquelle le Groupe travaille depuis 2000 sur des projets de clients du pourtour méditerranéen.
- Business & Decision a acquis le fonds de commerce de la SSII Search And Solve (Pays-Bas) par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale Business & Decision Netherlands BV. Par ailleurs, la société Business & Decision a acquis au cours du second semestre de l'exercice la société B&D FS, société créée en mai 2003.

Au cours de l'exercice :

- Business & Decision a pris une participation le 1er novembre 2004 de 28% dans la société Suisse de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions. Fondée en 1999 à Genève et jusqu'alors détenue par ses fondateurs, Integrated Solutions est un acteur reconnu dans le domaine du décisionnel (business intelligence), de l'intégration de systèmes, le support et la maintenance d'applications. Forte de plus de cinquante consultants et experts hautement qualifiés, Integrated Solutions a enregistré en 2003 un chiffre d'affaires de 3,1 millions d'euros, pour un résultat de 0,3 millions d'euros. Integrated Solutions a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros.

I.4. Variation du périmètre

Au cours de l'exercice écoulé :

- La détention par Business & Decision CRM de 75 % de sa filiale Conversoft a été portée à 100 %.
- Au cours de décembre 2004, la société Business & Decision a cédé sa participation dans Normanet à B&Dnet, filiale du groupe qui a procédé à une transmission universelle de patrimoine.

I.5. Réorganisation de la structure juridique

- La société Com6 est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision CRM.
- La société Tela Solutions est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision IT.
- La société Bussy est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision Financial Services.

II. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Depuis la clôture de son exercice, la société Business & Décision a procédé à la filialisation de la plupart de ses agences parisiennes et régionales notamment par la création de nouvelles sociétés détenues à 100% par Business & Decision.
- Business & Decision Benelux a acquis en avril 2005 la société de conseil et d'ingénierie Nexhos (une quinzaine de consultants) basée à Bruxelles et au Luxembourg. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 M€ en 2004.
- Aussi, courant mai 2005, Business & Decision Ltd a acquis la société britannique Domino Systems , qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 M€ en 2004, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business, augmentant ainsi de 50% ses effectifs en Grande Bretagne qui passent à 100 personnes.
- Enfin, fin mai 2005, Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Viatech, détenant elle même 84,33% du capital de la société Métaphora, spécialisée en accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, et qui a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 3,2 M€ et employant une trentaine de personnes.

III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

III.1. Identité des sociétés du groupe

Société mère :

SA Business & Decision
153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17, N°
de Siret 384 518 114 00036

Filiales :

- SARL B&Dnet

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° de Siret 424 934 503 00022

- SARL Eolas

8, rue Voltaire, 38000 Grenoble
N° de Siret 382 198 794 00028

- SAS Business & Decision University

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° de Siret 381 837 764 00046

- Business & Decision AG

Seilergraben 45, 8001 Zurich – Suisse
N° CH-020.3.022.922-0

- SA Business & Decision Participations

153, rue de Courcelles, 75017 Paris cedex 17
N° Siret 434 098 331 00011

- Business & Decision España

Bendición de Campos, 8, 28036 Madrid- Espagne
N° M 283887

- SA Normanet

19, avenue de l'Hippodrome, 14000 Caen
N° Siret 413 382 854 00029

- SARL Directory & Services

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° Siret 438 680 761 00014

- SAS Instrumentation par l'image (IPI)

6, rue Eugène Varlin, 75010 Paris
N° Siret 330 043 399 00055

- SARL Business & Decision CRM (ex-Com6)

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° Siret 317 854 651 00070

- SAS Conversoft

130, boulevard Camélinat, 92240 Malakoff
N° Siret 378 929 814 00036

- Business & Decision Benelux

8 rue de la Révolution, 1000 Bruxelles – Belgique

- Business & Decision UK Ltd.

Arquen House, 4-6 Spicer Street, St Albans
Hertfordshire AL3 4PQ – Grande Bretagne

- SAS Business & Decision IT (ex-Tela Solutions)

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° Siret 421 513 342 00020

- Business & Decision Ltd. (ex-SPSInfoquest)

Arquen House, 4-6 Spicer Street, St Albans
Hertfordshire AL3 4PQ – Grande Bretagne

- Lenton plc.

Arquen House, 4-6 Spicer Street, St Albans
Hertfordshire AL3 4PQ – Grande Bretagne

- SAS Aurora-Darea

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° Siret : 404 445 355 00013

- Business & Decision Netherlands BV

Nieuwe Steen 48, 1625 HV Hoorn – Pays-Bas

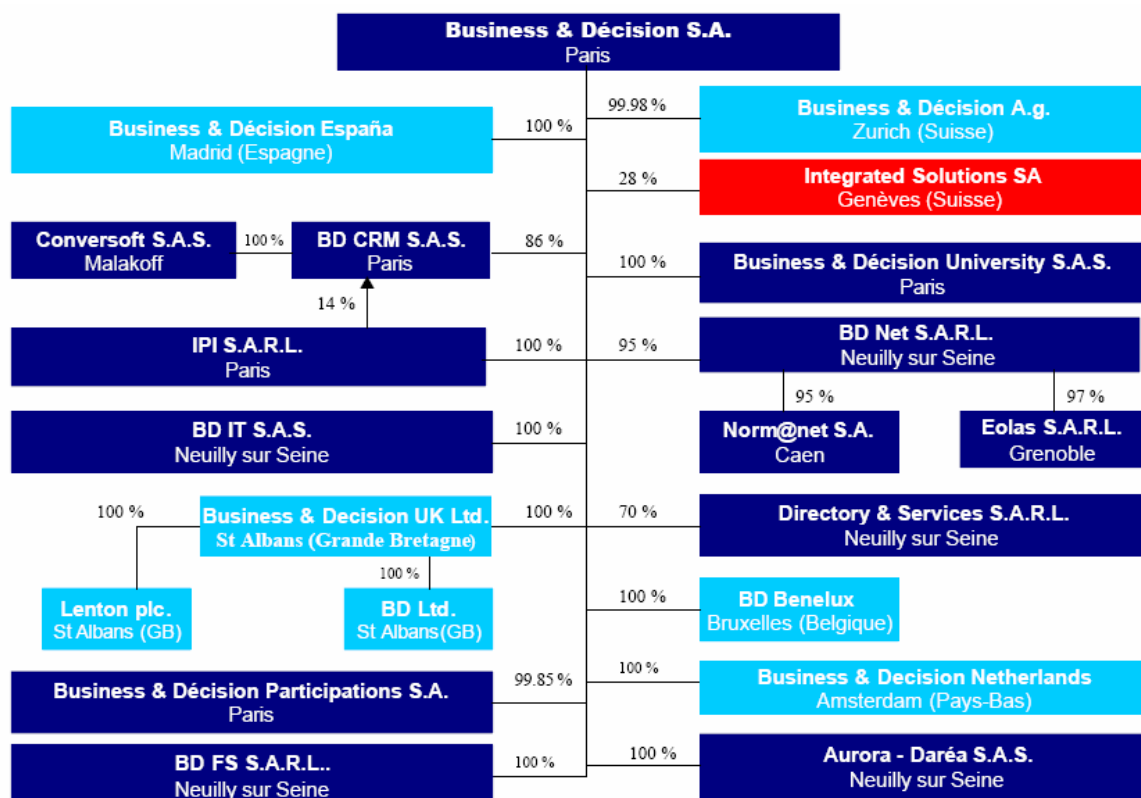
- SARL Business & Decision Financial services (ex-Bussy)

21, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly-sur-
Seine
N° Siret : 448 886 192 00013

- SA Integrated Solutions

8, rue des Charmilles, 1203 Genève – Suisse

III.2. Organigramme des sociétés consolidées



III.3. Exclusion du périmètre de consolidation

La société Classicall, bien que détenue à hauteur de 38 % par Business & Decision Participations a été exclue du périmètre de consolidation. Les perspectives de résultat avaient entraîné la

comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres à 100 % ; cette position est restée identique au 31 décembre 2004. Compte tenu du décalage d'exercice de cette société et de la difficulté pour obtenir des éléments financiers fiables, cette entité a été exclue du périmètre de consolidation.

IV. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV.1. Règles et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec la réglementation comptable française. Business & Decision exerçant un contrôle majoritaire de la plupart de ses filiales, celles-ci ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Seule la société Integrated Solutions, dans laquelle Business & Decision exerce un contrôle conjoint, est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'amortissement des écarts d'évaluation est constaté en charge d'exploitation.

IV.2. Durée des exercices

En Assemblée Générale mixte, les actionnaires de Business & Decision ont approuvé à l'unanimité la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices des sociétés du groupe Business & Decision, désormais calées sur l'année civile. Par

exception, l'exercice clos le 31 décembre 2004 est d'une durée de 6 mois.

IV.3. Méthodes préférentielles

En matière de méthodes comptables préférentielles, il convient de noter d'une part, qu'aucun retraitement des opérations de crédit-bail n'est effectué en raison de l'aspect peu significatif de ces opérations et, d'autre part, que les engagements de retraite ne donnent pas lieu à la constatation de provision dans les comptes consolidés mais figurent en engagement hors bilan.

IV.4. Principes & Méthodes d'évaluation

IV.4.1. Ecart de première consolidation

Les écarts de première consolidation lorsqu'ils peuvent être affectés à des éléments identifiables sont comptabilisés en écarts d'évaluation. Lorsqu'ils ne peuvent être affectés, ils sont enregistrés en écart d'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils sont constatés au passif du bilan en provisions pour risques.

La valeur actuelle des écarts d'acquisition significatifs est appréciée en fonction des flux futurs de trésorerie actualisés ainsi que par des approches qui s'appuient sur des multiples de chiffre d'affaires ou de résultat d'exploitation. Un amortissement exceptionnel est le cas échéant constaté lorsque la valeur actuelle de ces écarts est inférieure à leur valeur nette comptable.

IV.4.2. Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce. Les éléments du fonds de commerce ayant pour origine l'affectation des écarts de première consolidation font l'objet d'un amortissement linéaire sur 8 ans pour l'activité e-business et sur 12 ans pour les activités business intelligence et CRM.

Autres immobilisations incorporelles. Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois (progiciels courants) ou 3 ans (développements internes licences ASP).

IV.4.3. Immobilisations corporelles

Valorisation. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et installations : linéaire 3 à 10 ans
- Matériel de Transport d'occasion : linéaire 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans
- Mobilier : linéaire 3 à 5 ans

IV.4.4. Immobilisations financières

Titres de participation. Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est appréciée en prenant en considération les éléments suivants : capitaux propres, plus values latente, rentabilité, éléments prévisionnels, utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Autres immobilisations financières. Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Elles sont le cas

échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de leur valeur en fin d'exercice

Actions propres. Les actions propres détenues par Business & Decision sont imputées sur les capitaux propres consolidés.

IV.4.5. Créances

Valorisation. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

IV.4.6. Valeurs mobilières de placement

Principe d'évaluation. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré-premier sorti. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres en fin d'exercice. La valeur des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat d'animation est calculé sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse du mois de juin ; une provision est constituée le cas échéant.

IV.4.7. Méthodes de conversion des comptes des sociétés hors zone euro

Les comptes de filiales extérieures à la zone euro ont été convertis selon la méthode du taux de clôture :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture de l'exercice à l'exception des capitaux propres convertis au taux historique ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période consolidée ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écart de conversion » et n'affecte pas le compte de résultat.

IV.4.8. Créances, dettes et disponibilités en devises

Les créances, les dettes et les disponibilités en devises sont converties au taux de clôture de la période. L'écart de conversion en résultant est comptabilisé en résultat financier.

IV.4.9. Fait générateur du chiffre d'affaires

L'enregistrement des produits générés par les contrats en régie et les contrats au forfait s'effectue selon les principes suivants :

- pour les contrats en régie : la facturation est établie mensuellement par projet en fonction du temps passé sur une base journalière négociée en rapport au profil de l'intervenant ;
- pour les contrats au forfait : le chiffre d'affaires est généré en fonction du degré d'avancement calculé d'après les charges.

IV.4.10. Impôts différés

Les décalages temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable (actualisation en fonction de

l'évolution des taux d'impôts sur les sociétés). Les impôts différés passifs sont systématiquement pris en compte ; les impôts différés actifs sont pris en compte dans la limite des perspectives bénéficiaires à court terme.

V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

V.1. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

V.1.1. Immobilisations incorporelles

Les écarts de première consolidation consécutifs aux prises de participation ont été affectés en fonds

de commerce et amortis sur une durée de 8 ans pour les fonds de commerce liés à l'activité e-business et 12 ans pour les activités business intelligence et CRM.

| En k€ | Brut 01/07/04 | Augmentation suite à prise de participation | Acquisition | Diminution | Brut 31/12/04 | Amort. 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|---|------------------|--|-------------|------------|------------------|--------------------|-----------------|-----------------|
| Fonds de commerce | 1 557 | | | | 1 557 | 698 | 859 | 952 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | 3 066 | 0 | 478 | 422 | 3 122 | 1 350 | 1 772 | 1 827 |
| Total | 4 623 | 0 | 478 | 422 | 4 679 | 2 048 | 2 631 | 2 779 |

Des frais de recherche et développement ont été activés pour un montant de 54,8 k€. Ces frais concernent des développements de logiciels destinés à une utilisation interne ou à des boîtes à outils destinés à être réutilisés lors de prestations

futures. D'autres dépenses de recherche et développement pour lesquelles les perspectives de réutilisation ou de commercialisation n'étaient pas clairement établies, ont, par ailleurs, été comptabilisées en charge.

V.1.1.1. Ecart d'acquisition

| Ecart en k€ | Brut 01/07/04 | Augmentation suite à prise de participation | Diminution suite à virement poste à poste | Ecart de conversion | Brut 31/12/04 | Net 31/12/04 |
|---|------------------|---|---|------------------------|------------------|-----------------|
| Total des écarts d'acquisition | 11 404 | 814 | 0 | -331 | 11 887 | 9 194 |

V.1.1.2. Détail des écarts d'acquisition

| | Business & Decision Benelux* | Business & Decision IT* | Directory & Services | IDS Technologies* | Business & Decision UK* | Conver-soft | Aurora* | Business & Decision Financial services | Lenton* | Integra-ted solutions* | SPSInfo-quest Belgique* | TOTAL |
|--|------------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------|-------------------------|-------------|------------|--|--------------|------------------------|-------------------------|---------------|
| Ecart d'acquisition 30/06/04 | 3 201 | 575 | 13 | 560 | 4 706 | 311 | 499 | 120 | 1 370 | | 49 | 11 404 |
| <i>Ecart de conversion</i> | | | | | -254 | | | | -77 | | | -331 |
| Nouvel écart 31/12/04 | | | | | | 142 | | 120 | | 552 | | 814 |
| Ecarts d'acquisition 31/12/04 bruts | 3 201 | 575 | 13 | 560 | 4 452 | 453 | 499 | 240 | 1 293 | 552 | 49 | 11 887 |
| Amortissements 30/06/04 | 695 | 93 | 12 | 104 | 1 041 | 132 | 42 | 5 | 63 | | 9 | 2 196 |
| <i>Ecart de conversion</i> | | | | | -56 | | | | -3 | | | -59 |
| Dotations aux amortissements 31/12/04 | 134 | 36 | 1 | 23 | 188 | 28 | 31 | 15 | 83 | 23 | 2 | 565 |
| <i>Ecart de conversion</i> | | | | | -5 | | | | -4 | | | -9 |
| Cumul amortissements 31/12/04 | 829 | 129 | 13 | 128 | 1 167 | 160 | 73 | 20 | 140 | 23 | 11 | 2 693 |
| Ecarts d'acquisition nets 31/12/04 | 2 372 | 446 | 0 | 432 | 3 286 | 293 | 426 | 220 | 1 153 | 529 | 38 | 9 194 |

* Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés sur ces sociétés ont pris en compte un taux d'actualisation de 8,9 % et un taux de croissance à l'infini de 3%. Les évaluations effectuées notamment sur la base de flux futurs actualisés n'ont pas conduit à constater d'amortissement exceptionnel.

Le coût d'acquisition des titres Business & Decision IT et Business & Decision Financial services tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2007 en fonction d'objectifs liés au

chiffre d'affaires, à l'EBIT et à la présence des dirigeants. Les montants retenus pour les compléments de prix sont respectivement de 221 k€ et 120 k€.

V.1.1.3. Ecarts d'évaluation

| Ecarts en k€ | Brut 01/07/04 | Augmentation de la période | Diminution de la période | Brut 31/12/04 | Net 31/12/04 |
|--------------------------------------|---------------|----------------------------|--------------------------|---------------|--------------|
| Total des écarts d'évaluation | 1 557 | 0 | 0 | 1 557 | 859 |

V.1.1.4. Détail des écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation sont amortis linéairement sur 8 ans ou 12 ans suivant qu'ils concernent

respectivement un fonds de commerce lié à l'Internet ou non.

| | Business & Decision University | B&Dnet | Eolas | Normanet | Araxe | TOTAL |
|--|--------------------------------|------------|-----------|------------|------------|-------------|
| Ecarts d'évaluation 30/06/04 | 400 | 262 | 54 | 218 | 623 | 1557 |
| Amortissements 30/06/04 | 125 | 131 | 26 | 83 | 240 | 605 |
| Dotations 31/12/04 | 17 | 18 | 4 | 14 | 40 | 93 |
| Cumul Amortissements 31/12/04 | 142 | 149 | 30 | 97 | 280 | 698 |
| Ecarts d'évaluation nets 31/12/04 | 258 | 113 | 24 | 121 | 343 | 859 |

Le coût d'acquisition des titres Business & Decision University tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2004 en fonction d'objectifs liés au chiffre d'affaires. Le montant

retenu pour les compléments de prix est de 438 k€ calculé selon l'hypothèse probable d'atteindre ces objectifs.

V.1.2. Immobilisations corporelles

| En k€ | Brut 01/07/04 | Augmentation suite à prise de participation | Acquisition | Cessions, virements de poste à poste | Brut 31/12/04 | Amortissements 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|--|------------------|--|-------------|---|------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Installations | 1 270 | 2 | 6 | 0 | 1 278 | 766 | 512 | 586 |
| Véhicules | 15 | 0 | 26 | 23 | 18 | 7 | 11 | 10 |
| Matériel informatique | 1 721 | 8 | 169 | 145 | 1 753 | 1 352 | 401 | 488 |
| Mobilier | 70 | 3 | 3 | 0 | 76 | 61 | 15 | 13 |
| Total immobilisations corporelles | 3 076 | 13 | 204 | 168 | 3 125 | 2 186 | 939 | 1 097 |

L'ensemble des immobilisations est utilisé en intégralité pour la même activité.

V.1.3. Immobilisations financières

| En k€ | Brut 01/07/04 | Augmentation suite à prise de participation | Acquisition | Cessions, virements de poste à poste | Brut 31/12/04 | Provision 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|--|------------------|--|-------------|---|------------------|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Titres participation | 1 556 | | 47 | 92 | 1 511 | 1 131 | 380 | 382 |
| Autres immobilisations financières | 619 | | 31 | 156 | 494 | 0 | 494 | 619 |
| Total immobilisations financières | 2 175 | 0 | 78 | 248 | 2 005 | 1 131 | 874 | 1 001 |

Détail des titres de participation et créances rattachées

| Sociétés détentrices des titres | Titres de participation | % détenu | Quote-part des capitaux propres détenus | Valeur brute au 30/06/04 | Augment ation | Diminutio n | Valeur brute au 31/12/04 | Valeur nette au 31/12/04 |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------|--|-----------------------------|------------------|----------------|-----------------------------|--------------------------------|
| B&D P* | Classicall | 38 % | NA | 979 | | | 979 | 0 |
| B&D P* | Cartedhôte | 19 % | - 8 | 217 | 47 | | 264 | 112 |
| B&D P* | Communeed | | | 42 | | 42 | 0 | 0 |
| B&D CRM* | Eptica | 14 % | 197 | 22 | | | 22 | 22 |
| B&D CRM* | Elliot Feldman | 5 % | 1 | 57 | | | 57 | 57 |
| B&D* | Frogcast | 19 % | | 10 | | | 10 | 10 |
| B&D* | Vocalcom | 10 % | 523 | 123 | | | 123 | 123 |
| B&D* | Arquitectura | 10 % | NA | 1 | | | 1 | 1 |
| B&D* | Decision Support C. | 18 % | NA | 105 | | 50 | 55 | 55 |
| TOTAL | | | | 1 556 | 47 | 92 | 1 511 | 380 |

* B&D = Business & Decision ; B&D P = Business & Decision Participation ; B&D CRM = Business & Decision CRM (ex-Com6)

Ces titres correspondent à des participations minoritaires dans des sociétés en relation commerciale avec Business & Decision. Ces sociétés ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif, tant au niveau du pourcentage de détention qu'au

niveau de l'influence de Business & Decision dans la gestion de ces sociétés. Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de prêts consentis au personnel et de dépôts et cautionnements.

V.2. Amortissements

| En k€ | Répartition de la dotation de l'exercice | Amortissements | Ecart conversion | Dotations | Diminutions | Amortissements |
|--|---|----------------|---------------------|------------|-------------|----------------|
| | | 30/06/04 | | | | 31/12/04 |
| Immobilisations incorporelles | | | | | | |
| Fonds de commerce | | 605 | | 93 | | 698 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | | 1 239 | | 115 | 4 | 1 350 |
| Immobilisations corporelles | | | | | | |
| Total immobilisations corporelles | | 1 978 | -5 | 260 | 47 | 2 186 |
| Total | | 3 822 | -5 | 468 | 51 | 4 234 |

V.3. Echéance des créances

L'échéance des créances clients et comptes rattachés est à un an au plus.
Les autres créances, à un an au plus, d'un montant de 3 258 k€, concernent les postes suivants :

- Créances diverses pour 2 965 k€,
- Charges constatées d'avance et comptes de régularisation pour 293 k€.

| Détail des créances | Montant = 2.965,21 k€ |
|--|-----------------------|
| Personnel | 303,47 |
| Etat – Impôt sur les sociétés – carry back | 1 088,34 |
| Etat – TVA | 603,74 |
| Etat – IS différé | 482,33 |
| Etat – Crédit impôt recherche | 387,33 |
| Fournisseurs, avoirs à recevoir | 100,00 |

Détail des comptes de régularisation actif

| Charges constatées d'avance | Montant = 260,75 k€ |
|--|----------------------------|
| Prestations de service | 24,52 |
| Maintenance | 9,36 |
| Locations | 10,51 |
| Achats de matériels | 42,38 |
| Déplacements | 1,95 |
| Assurances | 33,50 |
| Documentation | 2,75 |
| Taxes | 0,20 |
| Publicité | 4,25 |
| Téléphone | 0,06 |
| Chèques déjeuner | 74,98 |
| Comité d'entreprise | 29,30 |
| Médecine du travail | 19,48 |
| Intérêts | 7,51 |
| Charges à étaler (honoraires d'acquisition) | Montant = 31,86 k € |

V.4. Impôts différés

Un impôt différé d'un montant de 507 k€ a été activé. Il correspond au résultat prévisionnel de la

filiale Business & Decision CRM (ex-Com 6) pour l'année 2005 s'établissant à environ 1,5 M€.

V.5. Valeurs mobilières de placement (en k€)

| | Valeur brute | Provisions | Valeur nette comptable | Valeur de marché |
|-----------------------|--------------|------------|------------------------|------------------|
| Actions propres | 2 | 0 | 2 | 2 |
| Divers VMP* | 592 | 10 | 582 | 582 |
| Total du poste | 594 | 10 | 584 | 584 |

* dont 312 143 € de titres BDI. L'acquisition des titres BDI entre le cadre d'une participation croisée. Il appartient à la société l'obligation d'aliéner cet investissement dans le délai d'un an.

VI. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

VI.1. Capitaux propres

Le capital social est composé de 8 044 356 actions, toutes de même catégorie. Le capital de la société mère s'élève à 563 105 € de 0,07 € chaque action.

Capital potentiel :

| | Nombre de titres | Capital correspondant |
|--------------------------|------------------|-----------------------|
| Capital actuel | 8 044 356 | 563 105 |
| BSPCE attribués | 387 078 | 27 095 |
| Stock Options attribuées | 100 000 | 7 000 |
| BSPCE annulés | 37 146 | 2 600 |
| Capital potentiel | 8 494 288 | 594 600 |

VI.2. Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés s'établit à 24 k€.

VI.3 Passage des capitaux propres N-1 aux capitaux propres consolidés N

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (part du groupe)

| | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Autres actions propres | Total des capitaux propres |
|-----------------------------------|------------|---------------|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| Situation au 30/06/2003 | 563 | 21 128 | -561 | 1 039 | -310 | 21 859 |
| Mouvements | | | | | | |
| Augmentation de capital | | | | | | 0 |
| Augmentation de primes d'émission | | | | | | 0 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | 1 039 | 961 | | 2 000 |
| Affectation N-1 | | | | -1 039 | | -1 039 |
| Ecart de conversion | | | -15 | | | -15 |
| Actions propres | | | | | 457 | 457 |
| Situation au 30/06/2004 | 563 | 21 128 | 463 | 961 | 147 | 23 262 |
| Mouvements | | | | | | |
| Augmentation de capital | | | | | | 0 |
| Augmentation de primes d'émission | | | | | | 0 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 1 017 | | 1 017 |
| Affectation N-1 | | | 961 | -961 | | 0 |
| Ecart de conversion | | | -401 | | | -401 |
| Actions propres | | | | | 284 | 284 |
| Situation au 31/12/2004 | 563 | 21 128 | 1 023 | 1 017 | 432 | 24 162 |

En k€

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Capitaux propres N-1 | 23 262 |
| Augmentation de capital | 0 |
| Prime d'émission | 0 |
| Résultat consolidé | 1 017 |
| Actions propres | 284 |
| Variation écarts de conversion | (401) |
| Capitaux propres consolidés N | 24 162 |

VI.4. Provisions pour risques et charges

| Etat des provisions (en k€) | Brut 01/07/04 | Provisions suite à acquisition | Dotations aux provisions | Reprise des provisions | Provisions au 31/12/04 |
|-----------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|
| Provision pour litiges | 522 | 23 | 17 | 312 | 250 |
| Total | 522 | 23 | 17 | 312 | 250 |

Détail des provisions pour litiges :

- Charges sociales : 117 k€
- Litiges salariés : 35 k€
- Perte à terminaison : 12 k€
- IFA : 11 k€
- Litiges commerciaux : 75 k€

VI.5. Dettes financières

Le poste comprend les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition de la filiale Lenton et le solde de l'emprunt lié à l'acquisition de la société Business & Decision CRM (ex-Com 6). Les nouveaux emprunts fixent des covenants à

respecter : un covenant de rentabilité selon lequel le ratio « Endettement net / CAF retraitée » ne devra pas être inférieur à 1 ; et un covenant de structure selon lequel le ratio « Fonds propres / Endettement net » ne devra pas être inférieur à 2.

VI.6. Echéances des dettes

| <i>Etat des dettes (en k€)</i> | <i>Montant brut</i> | <i>A un an au plus</i> | <i>Plus d'un an</i> |
|---|---------------------|------------------------|---------------------|
| Emprunt | 1 380 | 730 | 650 |
| Avances Anvar | 299 | 299 | |
| Banques débitrices | 1 056 | 1 056 | |
| Fournisseurs | 4 457 | 4 457 | |
| Dettes fiscales et sociales | 12 732 | 12 732 | |
| Dettes diverses (compléments de prix et crédits vendeurs) | 615 | 390 | 225 |
| Produits constatés d'avance | 2 234 | 2 234 | |
| Total général | 22 773 | 21 898 | 875 |

| <i>Détail des dettes fiscales et sociales :</i> | <i>Montant = 12 732 k€</i> |
|---|----------------------------|
| Personnel | 181,12 |
| Organismes sociaux | 2 659,74 |
| Etat – TVA | 5 863,77 |
| Provision Congés payés | 1 913,45 |
| Provision RTT | 188,48 |
| Charges sur Congés payés | 797,95 |
| Charges sur RTT | 86,28 |
| Taxe d'apprentissage | 121,86 |
| Formation continue – Fongecif | 256,20 |
| Organic | 88,53 |
| Taxe professionnelle | 66,08 |
| Adesat | 4,48 |
| Taxe sur les véhicules de société | 4,85 |
| Agefiph | 77,50 |
| Effort de construction | 94,09 |
| Etat - Impôts | 327,62 |

| <i>Détail des autres dettes</i> | <i>Montant = 615 k€</i> |
|---------------------------------|-------------------------|
| Dettes sur immobilisations | 93,20 |
| Compléments de prix | 365,94 |
| Litiges salariés à payer | 33,80 |
| Comptes courants associés | 22,06 |
| Divers | 100,00 |

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VII.1. Ventilation du chiffre d'affaires

- Business intelligence : 67 %
- Gestion de la relation client (CRM) : 16 %
- E-business : 17 %

Business intelligence : systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.

CRM : Customer relationship management – suit tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.

e-business : commerce électronique – moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie Internet.

VII.2. Contributions des différentes sociétés au résultat du groupe (en k€)

| | TOTAL Consolidé | <i>Business & Decision</i> | <i>B&Dnet</i> | <i>Business & Decision University</i> | <i>Business & Decision AG (Suisse)</i> | <i>Eolas</i> | <i>Business & Decision Participations</i> | <i>Business & Decision Espagne</i> | <i>Normanet</i> | <i>Directory & Services</i> | <i>Business & Decision CRM</i> | |
|---|------------------------|--------------------------------|-------------------|---|--|--------------|---|--|-----------------|---------------------------------|------------------------------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 33 755 | -2 526 | 22 021 | 1 749 | 524 | 560 | 1 570 | 257 | 337 | 121 | | |
| Dotations aux écarts d'évaluation | 93 | | | 18 | 18 | | 4 | | 14 | | | |
| Résultat d'exploitation | 2 204 | 0 | 1 601 | 47 | -12 | 16 | 11 | -2 | -30 | -17 | -1 | 329 |
| Résultat financier | -57 | | -113 | -28 | | 4 | | -22 | | | | 115 |
| Résultat courant avant impôt | 2 147 | 0 | 1 488 | 19 | -12 | 20 | 11 | -24 | -30 | -17 | -1 | 444 |
| Résultat exceptionnel | -437 | | -310 | 19 | | -5 | -8 | | -34 | | | |
| Impôts | 130 | | 384 | 52 | 2 | 4 | 3 | | | 124 | | -503 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | 565 | | | | | | | | | | 1 | |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 1 016 | 0 | 794 | -15 | -15 | 11 | -1 | -24 | -64 | -141 | -2 | 947 |
| Résultat - part des minoritaires | -1 | | | -1 | | | 0 | | | | | |
| Résultat net groupe | 1 017 | 0 | 794 | -14 | -15 | 11 | -1 | -24 | -64 | -141 | -2 | 947 |

| | <i>IPi</i> | <i>Business & Decision Benelux</i> | <i>Conversoft</i> | <i>Business & Decision Ltd. UK</i> | <i>SPSInfo-quest Belgique</i> | <i>IDS Technologies</i> | <i>Lenton plc.</i> | <i>Business & Decision IT</i> | <i>Aurora-Darea</i> | <i>Araxe</i> | <i>Business & Decision Financial services</i> | <i>Business & Decision Netherlands</i> | <i>Integrated Solutions</i> |
|---|------------|--|-------------------|--|-------------------------------|-------------------------|--------------------|-----------------------------------|---------------------|--------------|---|--|-----------------------------|
| Chiffre d'affaires | | 3 025 | 857 | 2 949 | | | | 1 344 | 371 | | | 300 | 298 |
| Dotations aux écarts d'évaluation | | | | | | | | | | 40 | | | |
| Résultat d'exploitation | -2 | 76 | 80 | 80 | | | -18 | 17 | 28 | -40 | | 28 | 14 |
| Résultat financier | 0 | -13 | -4 | 15 | | | 0 | -2 | -7 | | | 0 | -2 |
| Résultat courant avant impôt | -1 | 63 | 76 | 95 | | | -18 | 15 | 21 | -40 | | 28 | 12 |
| Résultat exceptionnel | | -24 | 5 | | | | | | -80 | | | | |
| Impôts | | 32 | 28 | 3 | | | | | | | | | |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | | 133 | 28 | 188 | 2 | 23 | 83 | 36 | 31 | | 15 | | 23 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | -1 | -127 | 25 | -96 | -2 | -23 | -101 | -22 | -90 | -40 | -15 | 28 | -11 |
| Résultat - part des minoritaires | | | | | | | | | | | | | |
| Résultat net groupe | -1 | -127 | 25 | -96 | -2 | -23 | -101 | -22 | -90 | -40 | -15 | 28 | -11 |

VII.3. Analyse des dotations aux amortissements et provisions

| | |
|--|---------------|
| Total des dotations | 435 k€ |
| Dotations aux écarts d'évaluation | 93 k€ |
| Dotations et reprises aux amortissements sur les immobilisations | 352 k€ |
| Dotations et reprises des provisions | (10) k€ |

VII.4. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de 437 k€, essentiellement composé de frais de restructuration (frais de personnel pour 437 k€). Ce

résultat est intégralement soumis à l'impôt au taux en vigueur.

VII.5. Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique

Au cours de l'exercice, le groupe a réalisé un résultat avant impôt de 1 147 k€. Le taux d'impôt en vigueur pour la France est de 34 1/3 %.

La « preuve d'impôt » se présente alors comme suit :

| | |
|--|---------------|
| ▪ Base taxable : 1 240 k€ | |
| ▪ Résultat avant impôt : 1 147 k€ | |
| ▪ Amortissements des écarts d'évaluation : 93 k€ | |
| ▪ Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (34 1/3% x 1 240) | 426 k€ |
| ▪ Divers | 79 k€ |
| ▪ Utilisation des déficits non activés | (231) k€ |
| ▪ Déficit de la période non activés | 51 k€ |
| ▪ Activation des déficits reportables | (507) k€ |
| ▪ Reprise de l'activation des déficits N-1 | 301 k€ |
| ▪ Impact des charges définitivement non déductible (34 1/3% x 32) | 11 k€ |
| - TVTS pour 17 k€ | |
| - Amendes pour 2 k€ | |
| - Amortissements excédentaires pour 13 k€ | |
| ▪ Charge d'impôt effectif | 130 k€ |

VIII. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1. Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge moyen du personnel (32 ans), aucune provision d'indemnité de fin de carrière n'a été constituée. L'estimation du calcul, selon la méthode rétrospective calculée pour les salariés de plus de 35 ans, s'établit à 125 k€ (dont 21 k€ pour les organes de direction).

Hypothèses :

- Age du départ à la retraite : 60 ans
- Taux de rotation : 2 %
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de progression des salaires : 2 %

VIII.2. Engagement en matière de crédit bail

| IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL (en k€) | | | | | ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL | | | | | | | |
|--|-----------------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|------------|----------------------------|-------------------|-----------|------------------|--|--|
| POSTES DU BILAN | COUT D'ENTREE (1) | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | VALEUR NETTE | REDEVANCES PAYEES | | REDEVANCES RESTANT A PAYER | | | | PRIX D'ACHAT RESIDUEL (3) | |
| | | de l'exercice (2) | cumulées (2) | | de l'exercice | cumulées | Jusqu'à 1 an | + 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total à payer | | |
| Terrains | | | | | | | | | | | | |
| Constructions | 226 | 8 | 68 | 158 | 14 | 128 | 29 | 117 | 74 | 220 | 0 | |
| Installations techniques, matériel et outillage | | | | | | | | | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 559 | 47 | 287 | 272 | 60 | 446 | 109 | 36 | | 145 | 21 | |
| Immobilisations en cours | | | | | | | | | | | | |
| TOTAUX | 785 | 55 | 355 | 430 | 74 | 574 | 138 | 153 | 74 | 365 | 21 | |

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, base d'amortissement linéaire sur 5 ans (15 ans pour les constructions)

(3) Selon contrat

VIII.3. Engagement de garanties

VIII.3.1. Garanties données

- Nantissement de titres et valeurs mobilières : néant
- Business & Decision a donné sa contre garantie à la banque UBP à hauteur de 234 k€ pour la garantie qu'UBP avait accordée à sa filiale Conversoft.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VIII.3.2. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Business & Decision University. L'acte d'acquisition des actions de la société Business & Decision University prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires et de la politique de croissance externe réalisée par Business & Decision. Cette clause se calcule annuellement et ce jusqu'au 31 décembre 2004. Le montant du complément de prix total est de 438 k€ sur lequel, il reste 26 k€ payé en 2005.

Business & Decision IT (ex-Tela solutions). L'acte d'acquisition initial des actions de la société Business & Decision IT prévoyait le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 720 k€. Un avenant en date du 25 février 2005 a plafonné le complément de prix à 410 k€, calculé en fonction de réalisation de chiffre d'affaires de production et de la production d'un nombre de jours de travail en facturation par les collaborateurs pour les exercices 2005 et 2006 avec un montant minimum de 110 k€. La société a retenu un montant de 221 k€ au titre du complément de prix pour lequel il a d'ores et déjà payé 86 k€. Le solde à verser s'établit à 135 k€. La société dispose par ailleurs d'un crédit vendeur sur le prix d'acquisition dont le solde à la clôture s'établit à 135 k€.

Aurora-Darea. L'acte d'acquisition des actions de la société Aurora prévoit le versement de deux compléments de prix calculés en fonction de la croissance de la marge réalisée pour le premier, et en fonction du recouvrement des créances clients de la société pour le second. Le complément de prix maximum s'établit à 500 k€. Compte tenu des résultats constatés depuis l'acquisition, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

Lenton plc. L'acte d'acquisition des actions de la société Lenton prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction de l'EBIT, des performances pour les exercices 2005 à 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 1 200 k£ payables en titres Business & Decision, respectivement au 30 décembre 2005, 30 décembre 2006 et 30 décembre 2007. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

Business & Decision Netherlands BV. L'acte d'acquisition du fonds de commerce de Search and Solve prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction du respect d'objectifs liés au taux de rentabilité d'une part et au taux de croissance organique d'autre part. Ce complément de prix s'élève à un maximum de 50 k€ par an durant 4 ans, soit un maximum de 200 k€, payable pour 50 % en numéraire et 50% en titres Business & Decision. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

Business & Decision Financial Services. Un complément de prix a été retenu pour l'année 2004 pour un montant de 120 k€ payé fin 2004. Il a été prévu un complément de prix maximum de 780 k€ pour les années 2005, 2006 et 2007 si les objectifs d'EBIT et de chiffre d'affaires sont atteints. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé au 31 décembre 2004.

Récapitulatif des compléments de prix

| en k€ | Complément de prix maximum restant dû | Complément de prix provisionné au 31/12/04 |
|---|---------------------------------------|--|
| Business & Decision University | 26 | 26 |
| Business & Decision IT (ex-Tela Solutios) | 410 | 135 |
| Aurora-Darea | 500 | 0 |
| Lenton (en k£) | 1 200 | 0 |
| Business & Decision Netherlands | 200 | 0 |
| Business & Decision Financial services (ex-Bussy) | 780 | 0 |

VIII.3.3. Garanties reçues

Les actionnaires dirigeants des sociétés acquises ont délivré des garanties financières en contrepartie des actifs et passifs cédés, comme suit :

| | Montant | Echéance |
|--|--------------------------|------------|
| Aurora-Darea | Plafonné à 100 000 euros | 31/12/2006 |
| Business & Decision IT (ex-Tela solutions) | Plafonné à 400 000 euros | 19/03/2005 |

IX. AUTRES INFORMATIONS

IX.1. Effectif de l'entreprise

L'effectif moyen sur la période s'établit à 689 personnes. A la clôture de la période, l'effectif est de 736 personnes.

L'effectif à la fin de l'exercice se répartit de la façon suivante :

- 4 associés
- 28 directeurs
- 104 chefs de projets
- 81 managers
- 23 experts
- 421 consultants
- 47 administratifs
- 24 commerciaux
- 4 stagiaires

IX.2. Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Le montant des rémunérations alloués aux organes de direction s'établit à 217 k€.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Business & Decision relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

II.1. Contrôle interne

Nous rappelons les observations formulées dans notre rapport concernant les procédures de contrôle interne, à savoir :

« L'audit des projets de comptes consolidés a mis en évidence la nécessité d'améliorer les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Sur la base de ce constat, nous avons engagé des diligences d'audit complémentaires et les ajustements résultant de ces travaux, sans impact sur les capitaux propres ni sur le résultat consolidés, ont été intégrés dans les comptes définitifs, en concertation avec les dirigeants de la société. Dans ce cadre, il a été décidé d'engager des travaux et réflexions visant à renforcer les règles de gouvernance et de contrôle interne ».

II.2. Ecart d'acquisition

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans les paragraphes IV.4.1 et V.1.1.2 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en oeuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur l'ensemble des éléments évoqués ci-avant s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. »

Fait à Paris, le 15 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes
Robert Benjamin

Aplitec SA, représentée par Pierre Laot

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2004

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société BUSINESS & DECISION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi sur la sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit dans les paragraphes IV.4.1 et V.1.1.2 de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en oeuvre, examiné en tant que de besoin, la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. »

Fait à Paris, le 4 novembre 2004

Les Commissaires aux Comptes
Robert Benjamin

Aplitec SA, représentée par Pierre Laot

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION SEMESTRIELLE CONSOLIDEE
COUVRANT LA PERIODE DU 1ER JUILLET AU 31 DECEMBRE 2003**

« En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de Commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires de la société BUSINESS & DECISION, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre examen limité d'exprimer notre conclusion sur ces comptes intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire consolidée ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité à la fin de cette période, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire consolidée et l'image fidèle qu'elle donne du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation. »

Fait à Paris, le 20 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

Aplitec SA, représentée par

Robert Benjamin

Pierre Laot

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005

I. BILAN CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2005

| <i>Actif</i> (en milliers d'euros) | Brut au 30.06.05 | Amortissements Provisions | Net au 30.06.05 | Net au 31.12.04 |
|--|-----------------------------|-------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Ecarts d'acquisition | 15 791 | 2 838 | 12 953 | 10 670 |
| Immobilisations incorporelles | 4 230 | 1 775 | 2 455 | 2 192 |
| Immobilisations corporelles | 5 827 | 4 205 | 1 622 | 1 486 |
| Immobilisations financières | 2 186 | 1 205 | 981 | 874 |
| Actif immobilisé | 28 034 | 10 023 | 18 011 | 15 222 |
| Stock et en-cours | 6 | | 6 | 11 |
| Clients et comptes rattachés | 34 992 | 530 | 34 462 | 27 240 |
| Autres créances et cptes régularisation | 3 764 | | 3 764 | 3 404 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 416 | 10 | 1 406 | 581 |
| Disponibilités | 739 | | 739 | 2 478 |
| Actif circulant | 40 917 | 540 | 40 377 | 33 714 |
| Total Actif | 68 951 | 10 563 | 58 388 | 48 936 |

| <i>Passif</i> (en milliers d'euros) | Au 30.06.05 | Au 31.12.04 |
|--|------------------------|------------------------|
| Capital (1) | 563 | 563 |
| Prime d'émission ou de fusion (1) | 21 128 | 21 128 |
| Réserves et résultat consolidés (2) | 5 066 | 2 475 |
| Autres (3) | 455 | 548 |
| Total capitaux propres (part du groupe) | 27 212 | 24 714 |
| Intérêts minoritaires | 199 | 24 |
| Provisions pour risques et charges | 356 | 220 |
| Dettes financières | 4 235 | 3 604 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 6 069 | 4 457 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 20 317 | 15 917 |
| Total Passif | 58 388 | 48 936 |

(1) de l'entreprise consolidante

(2) dont résultat de l'exercice

(3) actions propres

2 318

1 533

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2005

(en milliers d'euros)

| | Au 30.06.05 6 mois | Au 31.12.04 6 mois | Au 30.06.04 6 mois | Au 31.12.04 12 mois |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Chiffre d'affaires net | 43 214 | 33 755 | 30 577 | 64 332 |
| Autres produits d'exploitation | 73 | 518 | -228 | 290 |
| Produits d'exploitation | 43 287 | 34 273 | 30 349 | 64 622 |
| Autres achats et charges externes | 10 454 | 8 768 | 8 259 | 17 027 |
| Impôts et taxes | 884 | 744 | 633 | 1 377 |
| Charges de personnel | 27 397 | 22 575 | 21 309 | 43 884 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 710 | 427 | -404 | 22 |
| Autres charges | | | | |
| Charges d'exploitation | 39 445 | 32 514 | 29 797 | 62 310 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 3 842 | 1 759 | 552 | 2 312 |
| RESULTAT FINANCIER | -337 | -126 | -164 | -290 |
| RESULTAT COURANT | 3 505 | 1 633 | 388 | 2 022 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôt | 1 178 | 102 | -758 | -656 |
| RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES | 2 327 | 1 531 | 1 146 | 2 677 |
| Dot. aux amortissements des écarts d'acquisition | 0 | 0 | 0 | 0 |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE | 2 327 | 1 531 | 1 146 | 2 677 |
| Intérêts minoritaires | 9 | -1 | -16 | -17 |
| RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE GROUPE | 2 318 | 1 533 | 1 164 | 2 697 |
| Nombre d'actions | 8 044 356 | 8 044 356 | 8 044 356 | 8 044 356 |
| Résultat par action en euros | 0,29 | 0,19 | 0,14 | 0,34 |
| Nombre d'actions potentielles | 8 048 847 | 8 048 847 | 8 048 847 | 8 048 847 |
| Résultat dilué par action en euros | 0,29 | 0,19 | 0,14 | 0,34 |

Eléments de résultat de la société mère :

| | | | | |
|-------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires | 22 203 | 22 967 | 20 149 | 43 116 |
| Résultat d'exploitation | 166 | 1 534 | -743 | 791 |
| Résultat net | 563 | 676 | -1 467 | -791 |

TABLEAU DES FLUX CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005

| (En milliers d'euros) | Au 30.06.2005 | | Au 31.12.2004 | |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | Montants | Total Général | Montants | Total Général |
| Flux de trésorerie liés à l'activité | | | | |
| Résultat net des entreprises intégrées | | 2 327 | | 1 532 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | 168 | | 394 |
| - amortissements et provisions | 557 | | 175 | |
| - variation des impôts différés | -478 | | 174 | |
| - plus-values de cession | 30 | | -14 | |
| - charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés | 59 | | 59 | |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | 2 495 | | 1 926 |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | | | |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | | -1 480 | | 81 |
| - stocks | 5 | | 5 | |
| - créances d'exploitation | -5434 | | 27 | |
| - dettes d'exploitation | 3949 | | 49 | |
| FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE | | 1 015 | | 2 007 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | | -1 215 | | -1 009 |
| Cession d'immobilisations | | 393 | | 824 |
| Incidence des variations de périmètre* | | -1 998 | | -767 |
| FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT | | -2 820 | | -952 |
| Flux de trésorerie lié aux opérations de financement | | | | |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | | | | |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | | | | |
| Augmentations de capital en numéraire | | | | |
| Emissions d'emprunts | | 1529 | | 1 170 |
| Remboursements d'emprunts | | -367 | | -788 |
| FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT | | 1 162 | | 382 |
| VARIATION DE TRESORERIE | | -643 | | 1 437 |
| Trésorerie d'ouverture | | 2 002 | | 973 |
| Valeurs Mobilières | 581 | | 815 | |
| Disponibilités | 1421 | | 158 | |
| Concours bancaires | | 1631 | | |
| Trésorerie de clôture | | 1 631 | | 2 002 |
| Valeurs Mobilières | 1406 | | 581 | |
| Disponibilités | 739 | | 2 478 | |
| Concours bancaires | | 514 | | 1 057 |
| Incidence des variations de cours des devises | | 272 | | -408 |

ANNEXE AU TABLEAU DES FLUX CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005

(*) Information fournie sur les variations de périmètre

Taux de clôture : 1€ = 1,4817

| | Domino | Domino € | Viatech | NEXHOS | NEXHOS LUX | BD IT | BD FS | LENTON | BD UK LTD | Total |
|---|-------------|-------------|------------|------------|---------------|------------|------------|-----------|--------------|--------------|
| Acquisition titres de participation | 257 | 381 | 1 283 | 270 | 270 | 258 | 156 | 75 | 251 | 2 944 |
| Trésorerie | | 0 | -569 | -198 | -179 | | | | | -946 |
| Incidence de l'acquisition sur la trésorerie du groupe | 257 | 381 | 714 | 72 | 91 | 258 | 156 | 75 | 251 | 1 998 |
| Immobilisations incorporelles | 0 | 0 | 259 | 0 | 0 | | | | | 259 |
| Immobilisations corporelles | 35 | 52 | 58 | 5 | 12 | | | | | 128 |
| Immobilisations financières | 0 | 0 | 13 | 0 | 30 | | | | | 44 |
| Stock | 0 | 0 | 0 | | | | | | | 0 |
| Clients et comptes rattachés | 90 | 133 | 1 075 | 202 | 76 | | | | | 1 486 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 0 | 0 | 135 | | 49 | | | | | 184 |
| Provisions pour risques & charges | 100 | 148 | 7 | | 65 | | | | | 219 |
| Emprunts et dettes financières | 0 | 0 | 285 | | 0 | | | | | 286 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 223 | 331 | 334 | 277 | 8 | | | | | 950 |
| Autres dettes et compte de régularisation | 0 | 0 | 718 | | 110 | | | | | 827 |
| <i>Total</i> | <i>-198</i> | <i>-293</i> | <i>196</i> | <i>-70</i> | <i>-15</i> | <i>0</i> | <i>0</i> | | | <i>-183</i> |
| Ecart d'acquisition | 455 | 674 | 685 | 141 | 107 | 258 | 156 | | | 2 021 |
| Ecart conversion sur écart acquisition | | | 0 | | | | | 75 | 251 | 326 |
| Intérêts minoritaires | | | -167 | | | | | | | -167 |
| Incidence de l'acquisition sur les autres rubriques du bilan du groupe | 257 | 381 | 714 | 72 | 91 | 258 | 156 | 75 | 251 | 1 998 |

I. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

II.1 Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 33,75 M€ au 31 décembre 2004 à 43,21 M€ au 30 juin 2005. A titre comparatif, le chiffre d'affaires du premier semestre 2004 (1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2004) était de 30,57 M€.

L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 921 personnes contre 736 au 31 décembre 2004.

II.2 Opérations de croissance externe

Au cours de l'exercice précédent

- **Business & Decision a pris une participation le 1^{er} novembre 2004 de 28% dans la société Suisse de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions.**

Au cours de l'exercice

- Business & Decision a renforcé ses positions au Benelux avec l'acquisition de Nexhos le 19 avril 2005. Créée en 2003, [Nexhos](#) (1,2 M€ de chiffre d'affaires en 2004, pour un bénéfice de 15 %) est spécialisée dans l'intégration de technologies décisionnelles, CRM et portails d'information. La société d'une quinzaine de consultants est basée à Bruxelles et au Luxembourg.
- Le 16 mai 2005, Business & Decision a acquis la société Domino Systems, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business. Jusqu'ici détenue par ses fondateurs et forte d'une trentaine de personnes, Domino Systems a réalisé sur l'année 2004 un chiffre d'affaires de 1,7 M£ (2,3 M€), pour un résultat net proche de l'équilibre et une marge brute de 52 %. Le groupe Business & Decision augmente ainsi ses effectifs en Grande Bretagne, qui passent à 100 personnes.
- Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Viatech, détenant elle-même 84,33% du capital de la société Métaphora, société de conseil et d'accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, cotée au Marché libre. Créée en 1995 et présente à Lille, Paris et Toulouse, Métaphora, qui compte une trentaine de salariés, a enregistré en 2004 (exercice clos le 31 décembre) un chiffre d'affaires de 3,2 M€, en croissance de 9 % par rapport à l'année précédente, pour un résultat net de 0,1 M€, en hausse de 42 %.
- Depuis le début de l'exercice, la société Business & Décision a procédé à la filialisation de la plupart de ses agences parisiennes et régionales notamment par la création de nouvelles sociétés détenues à 100% par Business & Decision.

II. FAITS MARQUANTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Business & Decision a annoncé l'acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Wel Network basée à Grenoble. Créée en 2001, Wel Network (0,8 million d'euros de chiffre d'affaires en 2004, pour un résultat net positif) représente pour Business & Decision un renfort d'une dizaine de consultants et d'experts spécialisés dans les technologies SAP BW/SEM, SAP NetWeaver.

III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

III.1 Identité des sociétés du Groupe

Société mère : **Business & Decision SA**
153, rue de Courcelles
75817 PARIS Cedex 17
N° SIRET 384 518 114 00036

Filiales :

SARL BD Net

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 424 934 503

SAS Business & Decision University

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 381 837 764

SA Business & Decision Participations

153, rue de Courcelles
75017 PARIS Cedex 17
N° Siren: 434 098 331

SARL DIRECTORY & SERVICES

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 438 680 761

SARL BD CRM

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 317 854 651

Business & Decision BENELUX

8 rue de la Révolution
1000 BRUXELLES
Belgique

SAS BD IT

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N°Siren : 421 513 342

LENTON Pic

Arquen House, 4-6 Spicer Street
St Albans Hertfordshire AL3 4PQ
Grande Bretagne

Business & Decision Netherlands

Nieuwe Steen 48
1625 HV HOORN
NETHERLANDS

SA Integrated Solutions

8, rue des Charmilles
1203 GENEVES

SARL EOLAS

8, rue Voltaire
38000 GRENOBLE
N° Siren: 382 198 794

Business & Decision AG

Seilergraben 45
8001 ZURICH – Suisse
N° CH-020.3.022.922-0

Business & Decision España

Bendición de Campos, 8
28036 MADRID - Espagne
N° M 283887

SAS INSTRUMENTATION PAR L'IMAGE (IPI)

6, rue Eugène Varlin
75010 PARIS
N° Siren : 330 043 399

SAS CONVERSOFT

130, bvd Camélinat
92240 MALAKOFF
N° Siren: 378 929 814

Business & Decision UK Ltd

Arquen House, 4-6 Spicer Street
St Albans Hertfordshire AL3 4PQ
Grande Bretagne

Business & Decision Ltd (anciennement SPSI)

Arquen House, 4-6 Spicer Street
St Albans Hertfordshire AL3 4PQ
Grande Bretagne

SAS AURORA-DAREA

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 404 445 355

SARL BD FS

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 448 886 192

Business & Decision BI1

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 893 387

Business & Decision BI2

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 891 704

Business & Decision BI4

21, bvd de la Saussaye
92200 NEUILLY SUR SEINE
N° Siren : 480 887 124

Business & Decision Sud

1330, avenue JR Guilibert
13856 AIX EN PROVENCE
N° Siren : 480 955 384

Business & Decision Centre

9, bd Georges Mandel
44200 NANTES
N° Siren : 481 074 482

Domino Systems

Kingston Bagpuize
Oxfordshire
OX13 5AP – Grande Bretagne

Metaphora

1 Place du Général Joseph Guillaud
31300 TOULOUSE
N° Siren : 397 447 319

Business & Decision BI3

153, rue de Courcelles
75017 PARIS
N° Siren : 480 930 924

Business & Decision Rhône-Alpes

283, rue de l'Étang
69760 LIMONEST
N° Siren : 480 954 775

Business & Decision Ouest

9, bd Georges Mandel
44200 NANTES
N° Siren : 480 867 167

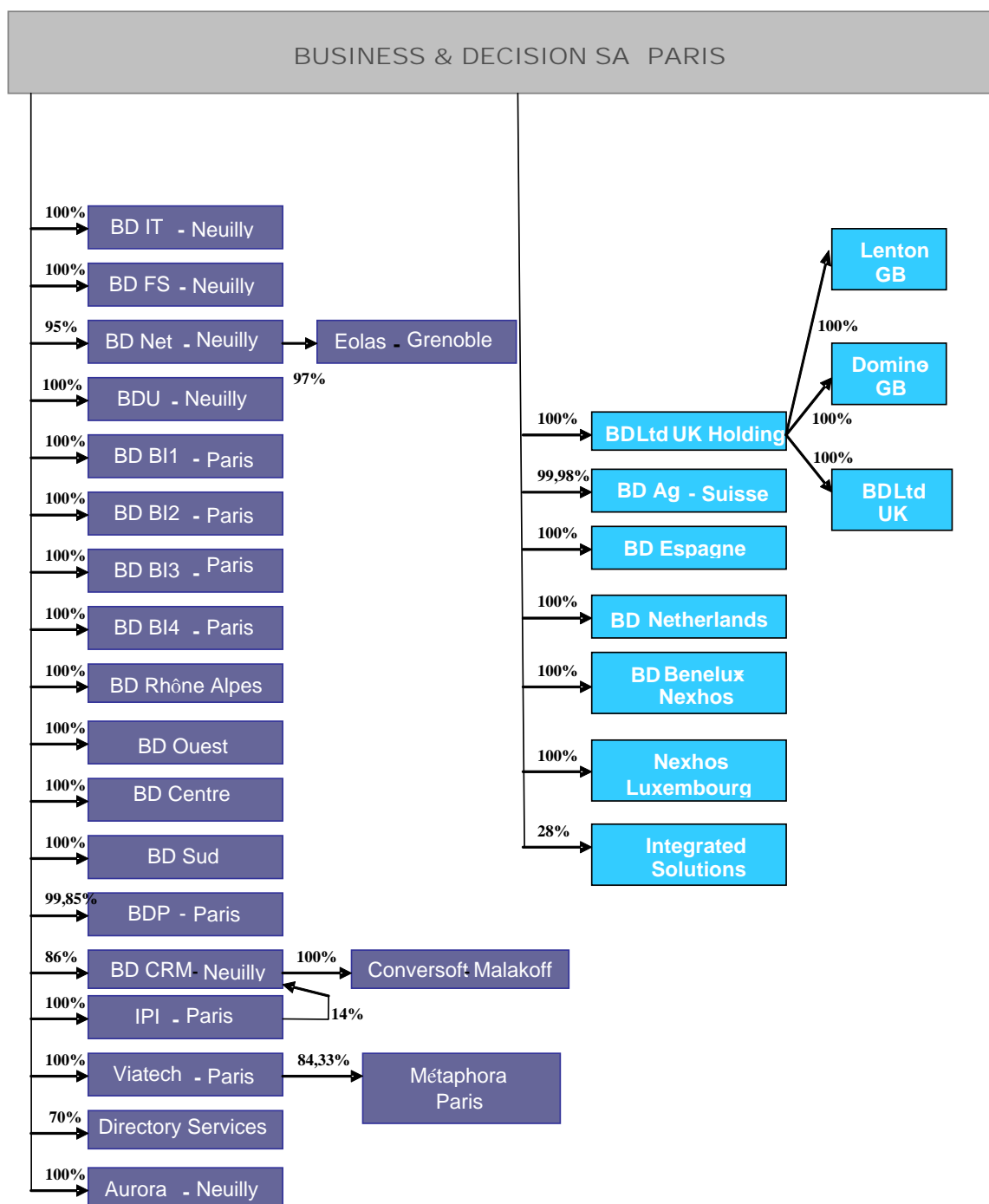
NEXHOS

4, rue d'orange
2267 LUXEMBOURG

VIATECH

Cacharat
14740 SECQUEVILLE EN BESSIN
N° Siren : 441 465 200

III.2 Organigramme des sociétés consolidées



III.3 Exclusion du périmètres de consolidation

La société Classicall, bien que détenue à hauteur de 38 % par Business & Decision Participations a été exclue du périmètre de consolidation.

Les perspectives de résultat avaient entraîné la comptabilisation d'une provision pour

dépréciation des titres à 100% ; cette position est restée identique au 30 juin 2005. Compte tenu de la difficulté pour obtenir des éléments financiers fiables, cette entité a été exclue du périmètre de consolidation.

IV. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, dites IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et aux interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee), approuvées par l'Union Européenne.

Le Groupe Business & Decision applique pour la première fois, à compter de l'exercice 2005 les normes IFRS.

IFRS1 : Première adoption des IFRS

Conformément à la norme IFRS 1 (première adoption des IFRS), la société a retenu le principe de l'application des normes avec utilisation des dérogations autorisées, c'est-à-dire avec un calcul des retraitements à compter du 1^{er} juillet 2004 pour les regroupements d'entreprises, l'utilisation de la juste valeur et le traitement des avantages de personnel.

Conformément à l'option prévue dans le communiqué de l'AMF du 27 juin 2005, relatif à l'arrêté des comptes semestriels, la société a retenu l'application de la « solution hybride » à savoir, que la présentation des comptes intermédiaires et les informations en annexes sont établies selon les règles nationales (règlement général de l'AMF art 221-5 et la recommandation CNC 99-R-01 relatifs aux comptes intermédiaires) et que les règles comptables et les principes d'évaluation utilisées sont conformes à ceux prescrits par les IFRS.

Dans la mesure où les comptes annuels 2005, ainsi que l'information comparative qui leur sera jointe, devront être arrêtés sur la base des principes applicables au 31 décembre 2005, les informations du présent document relatives au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005 pourront encore devoir être modifiées pour tenir compte des évolutions éventuelles des normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

IV.2 Informations comparatives

Suite au changement de date de clôture intervenu au cours de l'exercice précédent, les comptes du 31 décembre 2004 ont une durée de 6 mois et les comptes clos le 30 juin 2004 une durée de 12 mois.

Dans un souci de comparabilité, il est apparu opportun de mentionner en comparatif le 1^{er} semestre 2004 retraité selon les normes IFRS appliquées au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2005.

| | 1 ^{er} semestre 2005 | 1 ^{er} semestre 2004 | 2 ^{ème} semestre 2004 |
|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| | IFRS | Retraité IFRS | Retraité IFRS |
| Bilan | X | X | X |
| Compte de résultat | X | X | X |
| Variation des capitaux propres | X | | X |
| Flux de trésorerie | X | | X |

IV.3 Méthodes de consolidation

Business & Decision exerçant un contrôle majoritaire de la plupart de ses filiales, celles-ci ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale. Seule la société

Integrated Solutions dans laquelle Business & Decision exerce un contrôle conjoint, est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

IV.4 Durée des exercices

La société Business & Decision clôture son exercice social le 31 décembre.

La plupart des sociétés filiales clôturent également leur exercice social le 31 décembre.

Pour l'ensemble des sociétés du groupe des situations intermédiaires au 30 juin 2005 ont été établies.

IV.5 Principes & méthodes d'évaluation

IV.5.1 Regroupement d'entreprise

Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables est enregistrée en tant que goodwill à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Conformément à IFRS 3, le goodwill n'est pas amorti. La notion de durée d'utilité estimée n'apparaît pas déterminable. L'amortissement systématique des écarts d'acquisition sur une durée de 8 à 12 ans est remplacé, suivant les principes IFRS, par un test de dépréciation (« impairment test »).

Tout goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère et tout ajustement à la juste valeur de la valeur comptable des actifs et

passifs provenant de l'acquisition de cette entité étrangère sont traités comme des actifs et passifs de cette entité étrangère et convertis au cours de clôture.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

L'application de cette méthode, en prenant comme hypothèse un taux d'actualisation de 8,9% et un taux de croissance annuel de 3%, a conduit à ne pas comptabiliser d'amortissement des écarts d'acquisition durant le second semestre 2004 et le premier semestre 2005 dans les bilans présentés aux normes IFRS par rapport aux bilans présentés en normes comptables françaises. Le résultat net s'en trouve augmenté de 0,62M€ sur l'exercice 2004.

IV.5.2 Immobilisations incorporelles

Les éléments du fonds de commerce ayant pour origine l'affectation des écarts de première consolidation ont été reclassés en écarts d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la norme IAS 38 et amorties suivant le mode

linéaire sur une durée de 12 mois (progiciels courants) ou 3 ans (développements internes licences ASP).

En cas de regroupement d'entreprises les immobilisations constituant une acquisition sont évaluées à leur juste valeur.

IV.5.3 Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS 16, à leur coût d'acquisition.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants).

- Agencements et installations : linéaire 3 à 10 ans
- Matériel de Transport d'occasion : linéaire 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans
- Mobilier : linéaire 3 à 5 ans

IV.5.4 Les contrats de location

Conformément à la norme IAS 17, les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de profits et pertes. Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils

transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location sont comptabilisés à la juste valeur du bien loué en immobilisation à l'actif contre une dette au passif. Les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. Pour chaque période comptable, le contrat donne lieu à une charge d'amortissement de l'actif amortissable et à une charge financière.

IV.5.5 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ d'IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur

recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède

jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

IV.5.6 Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- capitaux propres

- plus values latentes
- rentabilité
- éléments prévisionnels
- utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Autres immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de leur valeur en fin d'exercice

Actions propres

La valeur des actions propres, détenues dans le cadre des programmes de rachat d'actions est comptabilisée en réduction des capitaux propres et non en disponibilités. L'impact sur les capitaux propres d'ouverture est non significatif.

IV.5.7 Créances

Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

IV.5.8 Valeurs mobilières de placement

Principe d'évaluation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres en fin d'exercice.

IV.5.9 Méthodes de conversion des comptes des sociétés hors zone euro

Les comptes de filiales extérieures à la zone euro ont été convertis selon la méthode du taux de clôture :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture de l'exercice à l'exception des capitaux propres convertis au taux historique ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période consolidée ;
- l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écart de conversion » et n'affecte pas le compte de résultat.

IV.5.10 Créances, Dettes et Disponibilités en devises

Les créances, les dettes et les disponibilités en devises sont converties au taux de clôture de la période. L'écart de conversion en résultant est comptabilisé en résultat financier.

IV.5.11 Fait générateur du chiffre d'affaires

L'enregistrement des produits générés par les contrats en régie et les contrats au forfait s'effectue selon les principes suivants :

Pour les contrats en régie la facturation est établie mensuellement par projet en fonction

du temps passé sur une base journalière négociée en rapport au profil de l'intervenant.

Pour les contrats au forfait, le chiffre d'affaires est généré en fonction du degré d'avancement calculé d'après les charges.

IV.5.12 Impôts différés

Les décalages temporels donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable (actualisation en fonction de l'évolution des taux d'impôts sur les sociétés).

Les impôts différés passifs sont systématiquement pris en compte ; les impôts différés actifs sont pris en compte dans la limite des perspectives bénéficiaires à court terme.

IV.5.13 Stock Options (IFRS 2)

La méthode Black Sholes a été retenue pour déterminer la juste valeur des options de souscription d'actions accordées aux salariés du groupe Business & Decision depuis le 1^{er} janvier 2004. La volatilité a été calculée à partir de la volatilité historique des douze derniers mois, soit 50%. Au total, 350 000 stock options

ont été attribuées en 2003. Conformément aux principes retenus en IFRS, une charge de personnel a été comptabilisée (avec en contrepartie le compte prime d'émission) pour les montants suivants : 123 K€ sur l'année 2004 et 59 K€ sur l'année 2005.

IV.5.14 Engagement de retraite (IAS 19)

Le montant des engagements de retraite, calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés est inscrit au passif du bilan, alors que dans les états financiers publiés jusqu'à présent ces engagements figuraient dans l'annexe, à la rubrique engagements hors bilan. Dans le groupe Business & Decision, seules les sociétés françaises sont concernées. L'engagement a été calculé sur la

base des dispositions de la convention collective avec comme principales hypothèses retenues un départ en retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 3,20% et un taux de progression des salaires variant de 3% à 6% par an suivant l'âge du salarié. L'impact sur le bilan d'ouverture est une augmentation des dettes diverses, inscrite au passif du bilan pour 0,3 M€.

V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

V.1 Ecarts d'acquisition

| <i>Ecart en K€</i> | Brut 01/01/05 | Augmentation. suite à prise particip. | Dim. Suite Vir. poste à poste | Ecart Conversion | Brut 30/06/05 | Net 30/06/05 |
|---|------------------|---|-------------------------------------|---------------------|------------------|-----------------|
| Total des Ecarts d'acquisition | 13 444 | 2 021 | 0 | 326 | 15 791 | 12 953 |

V.2 Détail des écarts d'acquisition

| | BD BENE LUX* | BD IT | DS | IDS | BD UK* | CONV | AURORA | BD FS | LENTON* | I-SOL* | SPSI Belgique* | VIATE CH | DOMINO | NEX HOS Belgique | NEXH OS Lux | BDU | BD Net | EOLAS | NORM ANET | ARAXE | TOTAL |
|---|--------------------|------------|-----------|------------|--------------|------------|------------|------------|--------------|------------|-------------------|-------------|------------|------------------------|-------------------|------------|------------|-----------|--------------|------------|---------------|
| Ecarts d'acquisition 31/12/04 Brut | 3 201 | 575 | 13 | 560 | 4 452 | 453 | 499 | 240 | 1 293 | 552 | 49 | | | | | 400 | 262 | 54 | 218 | 623 | 13 444 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| <i>Ecart Conversion</i> | | | | | 251 | | | | 75 | | | | | | | | | | | | 326 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| <i>Nouvel écart</i> | | 258 | | | | | | 156 | | | | 685 | 674 | 141 | 107 | | | | | | 2 021 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Ecarts d'acquisition 30/06/05 Brut | 3 201 | 833 | 13 | 560 | 4 703 | 453 | 499 | 396 | 1 368 | 552 | 49 | 685 | 674 | 141 | 107 | 400 | 262 | 54 | 218 | 623 | 15 791 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Amortissements 31/12/04 | 695 | 93 | 13 | 104 | 1 041 | 132 | 42 | 5 | 63 | | 9 | | | | | 125 | 149 | 26 | 97 | 240 | 2 834 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| <i>Ecarts conversions 31/12/04</i> | | | | | -56 | | | | | | | | | | | | | | | | -56 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| <i>Ecarts conversions 30/06/05</i> | | | | | 56 | | | | 4 | | | | | | | | | | | | 59 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Amortissements 30/06/05 | 695 | 93 | 13 | 104 | 1 040 | 132 | 42 | 5 | 67 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 0 | 125 | 149 | 26 | 97 | 240 | 2 837 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Ecarts d'acquisition nets 30/06/05 | 2 506 | 739 | 0 | 456 | 3 663 | 321 | 457 | 391 | 1 302 | 552 | 40 | 685 | 674 | 141 | 107 | 275 | 113 | 28 | 121 | 383 | 12 953 |

Les estimations de flux futurs de trésorerie actualisés calculés sur ces sociétés ont pris en compte un taux d'actualisation de 8,9 % et un taux de croissance à l'infini de 3%. Les évaluations effectuées notamment sur la base de flux futurs actualisés n'ont pas conduit à constater d'amortissement exceptionnel.

Le coût d'acquisition des titres B&D IT et B&D FS tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2007 en fonction d'objectifs liés au chiffre d'affaires, à l'EBIT et à la présence des dirigeants. Les montants retenus pour les compléments de prix sont respectivement de 479 K€ et 276 K€.

V.3 Immobilisations financières

| En K€ | Brut 01/01/05 | Augmentation suite à prise participation | Acquisition | Cessions, Virements, de poste à poste | Brut 30/06/05 | Provision 30/06/05 | Net 30/06/05 | Net 31/12/04 |
|--------------------------------|------------------|--|-------------|--|------------------|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Titres participation | 1 511 | | 5 | 62 | 1 454 | 1 187 | 267 | 380 |
| Autres Immos financières | 494 | 43 | 278 | 83 | 732 | 19 | 713 | 494 |
| Total | 2 005 | 43 | 283 | 145 | 2 186 | 1 206 | 980 | 874 |

V.4 Détail des titres de participation et créances rattachées

| Sociétés Détentrices des titres | Titres de participation | % détenu | QP des capitaux propres détenus | Valeur Brute au 31/12/04 | Augmenta tion | Diminution | Valeur Brute au 30/06/05 | Valeur nette au 30/06/05 |
|---------------------------------------|----------------------------|-------------|--|--------------------------------|------------------|------------|--------------------------------|--------------------------------|
| BDP | CLASSICALL | 38 % | NA | 979 | | | 979 | 0 |
| BDP | CARTEDHOTE | 19 % | - 8 | 264 | | | 264 | 56 |
| B&D CRM | EPTICA | 14 % | 197 | 22 | | | 22 | 22 |
| B&D CRM | ELLIOT | 5 % | 1 | 57 | | | 57 | 57 |
| BD | FROGCAST | 19 % | | 10 | | 8 | 2 | 2 |
| BD | VOCALCOM | 10 % | 523 | 123 | | | 123 | 123 |
| BD | ARQUITECTURA | 10 % | NA | 1 | | | 1 | 1 |
| BD | DSC | 18 % | NA | 55 | | 54 | 1 | 1 |
| BD | ISAM | 19 % | NA | | 1 | | 1 | 1 |
| BD | INFINEO | 19 % | NA | | 4 | | 4 | 4 |
| TOTAL | | | | 1 511 | 5 | 62 | 1 454 | 267 |

Ces titres correspondent à des participations minoritaires dans des sociétés en relation commerciale avec B&D. Ces sociétés ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif, tant au niveau du pourcentage de

détention qu'au niveau de l'influence de B&D dans la gestion de ces sociétés.

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de prêts consentis au personnel et de dépôts et cautionnements.

VI. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS DU PASSIF DU BILAN

VI.1 Capitaux propres

Le capital social est composé de 8.044.356 actions, toutes de même catégorie. Le capital de la société mère s'élève à 563.105 € de 0,07 € chaque action.

VI.2 Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés s'établit à 190 K€

VI.3 Passage des capitaux propres N-1 aux capitaux propres consolidés N

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
AUX NORMES IFRS (part du groupe)**

| | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Autres Actions propres/Stock Options | Total des capitaux propres |
|-------------------------------------|------------|---------------|----------------------|------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| Situation 30/06/04 IFRS | 563 | 21 128 | 391 | 961 | 210 | 23 253 |
| Mouvements | | | | | | |
| Augmentation de capital | | | | | | |
| Augmentation de primes d'émission | | | | | | |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 1 534 | | 1 534 |
| Affectation N-1 | | | 961 | -961 | | |
| Ecart de conversion | | | -409 | | | -409 |
| Ecart de conversion Invest. LT | | | | | | |
| Actions propres | | | | | 278 | 278 |
| Stocks Options | | | | | 59 | 59 |
| Situation au 31/12/2004 IFRS | 563 | 21 128 | 943 | 1 534 | 546 | 24 714 |
| Mouvements | | | | | | 0 |
| Augmentation de capital | | | | | | 0 |
| Augmentation de primes d'émission | | | | | | 0 |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 2 318 | | 2 318 |
| Affectation N-1 | | | 1 534 | -1 534 | | 0 |
| Ecart de conversion | | | 272 | | | 272 |
| Ecart de conversion Invest. LT | | | | | | 0 |
| Stocks Options | | | | | 59 | 59 |
| Actions propres | | | | | -151 | -151 |
| Situation au 30/06/2005 IFRS | 563 | 21 128 | 2 749 | 2 318 | 454 | 27 212 |

En K€

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Capitaux propres N-1 | 24 714 |
| Augmentation de capital | 0 |
| Prime d'émission | 0 |
| Résultat consolidé | 2 318 |
| Actions propres | -151 |
| Stocks Option | 59 |
| Variation écarts de conversion | 272 |
| Capitaux propres consolidés N | 27 212 |

VI.4 Impact du passage du référentiel comptable français au référentiel IFRS sur les capitaux propres

| | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Autres Actions propres/Stock Options | Total des capitaux propres |
|--|------------|---------------|----------------------|------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| Situation au 30/06/2004 PCG 99-02 | 563 | 21 128 | 463 | 961 | 147 | 23 262 |
| <u>Impact IFRS</u> | | | | | | |
| Crédit Bail | | | 138 | | | 138 |
| Retraite | | | -146 | | | -146 |
| Stocks Options | | | -64 | | 64 | 0 |
| Situation 30/06/04 IFRS | 563 | 21 128 | 391 | 961 | 210 | 23 253 |
| Mouvements | | | | | | |
| Augmentation de capital | | | | | | |
| Augmentation de primes d'émission | | | | | | |
| Résultat consolidé de l'exercice | | | | 1 017 | | 1 017 |
| Affectation N-1 | | | 961 | -961 | | |
| Ecart de conversion | | | -401 | | | -401 |
| Ecart de conversion Invest. LT | | | | | | |
| Actions propres | | | | | 284 | 284 |
| <u>Impact IFRS</u> | | | | | | |
| Crédit Bail | | | | 4 | | 4 |
| Retraite | | | | -57 | | -57 |
| Stocks Options | | | | -59 | 59 | 0 |
| Dotation Ecarts d'acquisition | | | | 625 | | 625 |
| Minoritaires | | | | 1 | | 1 |
| Actions propres | | | | 4 | -6 | -2 |
| Ecarts de conversion | | | -8 | | | -8 |
| Situation au 31/12/2004 IFRS | 563 | 21 128 | 943 | 1 534 | 547 | 24 715 |

VI.5 Impact du passage du référentiel comptable français au référentiel IFRS sur le bilan au 31 décembre 2004

| BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004 | | | | | | | |
|--|--|-------------------------------|---------------------------------|--|--|-------------------------------|---------------------------------|
| Montants en milliers d'euros | | | | | | | |
| ACTIF | 31.12.04 référentiel comptable français | Impact transition aux IFRS | 31.12.04 Référentiel IFRS | PASSIF | 31.12.04 référentiel comptable français | Impact transition aux IFRS | 31.12.04 Référentiel IFRS |
| Actif immobilisé | 13 638 | 1 584 | 15 222 | Capitaux propres (part du groupe) | 24 162 | 552 | 24 714 |
| Ecarts d'acquisition | 9 194 | 1 476 | 10 670 | Capital (1) | 563 | | 563 |
| Immobilisations incorporelles | 2 631 | -438 | 2 192 | Primes (1) | 21 128 | | 21 128 |
| Immobilisations corporelles | 939 | 547 | 1 486 | Réserves et résultat consolidés (2) | 2 039 | 436 | 2 475 |
| Immobilisations financières | 874 | | 874 | Autres | 432 | 116 | 548 |
| Titres mis en équivalence | | | | Intérêts minoritaires | 24 | 0 | 24 |
| Actif circulant | 33 571 | 143 | 33 714 | Provisions pour risques et charges | 250 | -30 | 220 |
| Stocks et en-cours | 11 | | 11 | Dettes | 22 773 | 1 205 | 23 978 |
| Clients et comptes rattachés | 27 240 | | 27 240 | Emprunts et dettes financières | 2 735 | 870 | 3 605 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 3 258 | 146 | 3 404 | Fournisseurs et comptes rattachés | 4 457 | | 4 457 |
| Valeurs mobilières de placement | 584 | -3 | 581 | Autres dettes et comptes de régularisation | 15 581 | 335 | 15 916 |
| Disponibilités | 2 478 | | 2 478 | | | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | 47 209 | 1 727 | 48 936 | TOTAL DU PASSIF | 47 209 | 1 727 | 48 936 |
| (1) De l'entreprise mère consolidante | | | | (2) Dont résultat de l'exercice : | 1 017 | | 1 533 |

VI.6 Impact du passage du référentiel comptable français au référentiel IFRS sur le compte de résultat au 31 décembre 2004

| COMPTE DE RESULTAT 31/12/04 | | | | | | | | | | |
|--|------------------------|-----------|-----------------|-----------|-----------------|----------------------|------------------|---------------------|--------------------------|-------------|
| <i>Montants en milliers d'euros</i> | 31/12/2004 IFRS | | TOTAL | CB | RETRAITE | STOCKS OPTION | Dotations | Reclassement | 31/12/2004 R99-02 | |
| | 6 mois | % | IFRS Ajustement | | | | <i>Ecart</i> | | 6 mois | % |
| Chiffre d'affaires | 33 755 | 100 | | | | | | | 33 755 | 100 |
| Autres produits d'exploitation | 518 | 5,2 | -10,5 | | | | | -10,5 | 459 | 1,36 |
| Achats et charges externes | 8 768 | 88 | -141 | -74 | | | | -66 | 8 839 | 26 |
| Charges de personnel | 22 575 | 226 | 583 | | 86 | 59 | | 438 | 21 992 | 65,1 |
| Impôts et taxes | 744 | 7 | | | | | | | 744 | 2,20 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 394 | 4 | 52 | 52 | | | | | 342 | 1,01 |
| Amortissement écart d'évaluation affecté au fonds de commerce | 33 | 0 | -60 | | | | -60 | | 93 | 0,27 |
| Autres charges d'exploitation | | | | | | | | | | |
| Résultat d'exploitation | 1 760 | 18 | -444 | 23 | -86 | -59 | 60 | -382 | 2 204 | 6,53 |
| Charges et produits financiers | -126 | -1 | -69 | -20,045 | | 6 | | -55 | -57 | -0 |
| Résultat courant des entreprises intégrées | 1 634 | 16 | -513 | 3 | -86 | -53 | 60 | -437 | 2 147 | 6,36 |
| Charges et produits exceptionnels | 0 | 0 | 437 | | | | | 437 | -437 | -1 |
| Impôt sur les résultats | 102 | 1 | -28 | -1 | -29 | 2 | | | 130 | 0,38 |
| Résultat net des entreprises intégrées | 1 532 | 15 | -48 | 4 | -57 | -55 | 60 | 0 | 1 581 | 4,68 |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence | | | | | | | | | | |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acq. | | | -565 | | | | -565 | | 565 | 1,67 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 1 532 | 15 | 516 | 4 | -57 | -55 | 625 | 0 | 1 016 | 3,01 |
| Intérêts minoritaires | -1 | 0 | | | | | | | -1 | 0,00 |
| RESULTAT NET (part du groupe) | 1 533 | 15 | 516 | 4 | -57 | -55 | 625 | 0 | 1 017 | 3,01 |

VI.7 Provisions pour risques et charges

| Etat des provisions (en K€) | Brut 01/01/05 | Aug. suite à acquisition | Dotation aux provisions | Reprise des provisions | Provisions au 30/06/05 |
|-----------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| Provision pour litiges | 220 | 217 | 170 | 251 | 356 |
| TOTAL | 220 | 217 | 170 | 251 | 356 |

Détail des provisions pour litiges :

- Litiges salariés : 215 K€
- IFA : 8 K€
- Litiges commerciaux : 66 K€
- Litige social : 67 K€

VI.8 Dettes financières

Le poste comprend les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition de la filiale Lenton et le solde de l'emprunt lié à l'acquisition de la société BD CRM (Com 6), ainsi que les emprunts liés aux contrats de location et les soldes créditeurs de banques.

Les nouveaux emprunts fixent des covenants à respecter : un covenant de structure selon lequel le ratio « Dette financière nette consolidée / Fonds Propres Consolidés » ne devra pas être supérieur à 0,6 ; et un covenant de rentabilité selon lequel le ratio « Dette financière long terme consolidée / EBITDA consolidée » ne devra pas être supérieur à 3.

Dette Financière Consolidée = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financiers consolidés à long , moyen et court terme, y compris les découverts (hors avances conditionnées) + Engagements de crédit bail retraités – valeurs mobilières de placements et des disponibilités et avoirs en caisse

Fonds Propres Consolidés = Capital social (de la mère) + primes d'émission + réserves consolidées + écart de consolidation passif + report à nouveau consolidé + résultat consolidé du groupe + intérêts minoritaires + subventions d'investissements consolidées

Dette Financière long terme consolidée = Emprunts obligataires consolidés (hors convertibles) + Emprunts bancaires et financières consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités et financiers consolidés à long terme (hors avances conditionnées) + engagements de crédit bail retraités

EBITDA consolidé = Résultat d'exploitation consolidé + dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

| | Emprunts 31/12/04 | Aug. suite à acquisition | Emission d'emprunt | Remboursement d'emprunts | Emprunts 30/06/05 |
|------------------|-------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------|
| Emprunts (en K€) | 2 548 | 285 | 1 244 | 367 | 3 710 |
| TOTAL | 2 548 | 285 | 1 244 | 367 | 3 710 |

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VII.1 Ventilation du chiffre d'affaires

- Business intelligence 67 %
- C.R.M. 17 %
- E-business 14 %
- Divers 2%

Business intelligence : systèmes ayant pour objectif de fournir de l'information nettoyée, cohérente et fiable à tous les utilisateurs de l'entreprise permettant des analyses par métiers, produits et clients et s'appuyant sur un référentiel commun d'entreprise.

CRM : Customer relationship management – suit tout le processus de la relation client, de l'innovation de nouveaux produits à l'optimisation du service client.

E-business : commerce électronique – moyen de faire du marketing, des ventes et des achats au travers de la technologie Internet.

VII.2 Contributions des différentes sociétés au résultat du groupe (en K€)

| | TOTAL | Conso | BD | BD NET | BDU | BD Ag | EOLAS | BDP | BD Espagne | Normanet | Directory S. | BD CRM | IPI | BD BENE LUX (Flux) | Conversoft | BD LTD UK | SPSI B | IDS | LENT ON |
|--|--------|---------|--------|--------|-----|-------|-------|-------|------------|----------|--------------|--------|-----|--------------------|------------|-----------|--------|-----|---------|
| Chiffre d'affaires | 43 214 | -24 719 | 22 203 | 3 005 | 665 | 596 | 1 931 | 2 022 | 259 | 0 | 0 | 3 307 | 0 | 3 529 | 855 | 4 154 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | | | | | | | | | | | | 0 | | | 0 | | | 0 |
| Résultat d'exploitation | 3 842 | 7 | 75 | 9 | 110 | 95 | 176 | 775 | -49 | 0 | 0 | 644 | 0 | 256 | 65 | 242 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | | | | | | | | | | | | 0 | | | 0 | | | 0 |
| Résultat financier | -337 | -43 | -119 | -34 | -2 | -5 | -2 | -80 | -1 | 0 | 0 | 100 | 0 | -19 | -2 | 8 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | | | | | | | | | | | | 0 | 0 | | 0 | | | 0 |
| Résultat exceptionnel | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôts sur les bénéfices | 1 179 | 0 | 32 | -4 | 36 | 20 | 60 | 160 | 0 | 0 | 0 | 252 | 0 | 108 | 20 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dot. aux amort. des écarts d'acquisition | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 2 327 | -36 | -76 | -21 | 71 | 70 | 114 | 535 | -50 | 0 | 0 | 492 | 0 | 129 | 42 | 250 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat - part des minoritaires | 9 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net groupe | 2 318 | -36 | -76 | -21 | 71 | 70 | 105 | 535 | -50 | 0 | 0 | 492 | 0 | 129 | 42 | 250 | 0 | 0 | 0 |

| | BD IT | AURORA | ARAXE | BD FS | BD HOLLAND | INT SOLU TIONS | Nexhos | Domino | Méta phora | Viatech | BI1 | BI2 | BI3 | BI4 | Centre | Ouest | Rhone | Sud |
|---|------------|------------|----------|-----------|---------------|----------------------|-----------|------------|---------------|-----------|-----------|------------|-----------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 2 454 | -57 | 0 | 1 103 | 249 | 736 | 141 | 334 | 364 | 42 | 134 | 7 281 | 376 | 4 087 | 387 | 3 754 | 2 613 | 1 412 |
| | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat d'exploitation | 41 | -4 | 0 | 66 | -86 | 44 | 16 | -32 | 36 | -3 | 3 | 227 | 22 | 197 | 176 | 613 | 52 | 70 |
| | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat financier | -11 | -5 | 0 | -4 | 0 | -1 | 1 | 2 | -2 | 0 | -1 | -32 | -1 | -19 | -2 | -16 | -42 | -5 |
| | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat exceptionnel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Impôts sur les bénéfiques | 10 | 5 | 0 | 21 | 0 | 13 | 0 | 0 | 19 | 0 | 1 | 68 | 7 | 61 | 59 | 203 | 4 | 22 |
| Dot. aux amort. des écarts d'acquisition | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 20 | -14 | 0 | 41 | -86 | 30 | 17 | -30 | 15 | -3 | 1 | 127 | 14 | 116 | 116 | 395 | 5 | 42 |
| Résultat - part des minoritaires | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net groupe | 20 | -14 | 0 | 41 | -86 | 30 | 17 | -30 | 15 | -3 | 1 | 127 | 14 | 116 | 116 | 395 | 5 | 42 |

VII.3 Analyse des dotations aux amortissements et provisions

| | Au 31.12.04 | Aug. Suite participation | Dotation de l'exercice | Reprise de l'exercice | Au 30.06.05 |
|----------------------------------|----------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------------|----------------|
| Amort. Immo incorporelles | 1 490 | 172 | 113 | 0 | 1 775 |
| Amort. Immo corporelles | 2 851 | 1 140 | 371 | 157 | 4 205 |
| Provisions sur titres | 1 131 | 0 | 74 | 0 | 1 205 |
| Provisions risques et charges | 220 | 218 | 170 | 252 | 356 |

VIII. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VIII.1 Engagement de garanties

VIII.1.1 Garanties données

- Nantissement de titres et valeurs mobilières : néant
- Business & Décision a donné sa contre garantie à la banque UBP à hauteur de 234 K€ pour la garantie qu'UBP avait accordée à sa filiale CONVERSOFT.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VIII.1.2 Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

BUSINESS & DECISION UNIVERSITY (BDU)

L'acte d'acquisition des actions de la société B&D University prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires et de la politique de croissance externe réalisée

par Business & Decision. Cette clause se calcule annuellement et ce jusqu'au 31 décembre 2004. Le montant du complément de prix total est de 438 K€ sur lequel, il reste 6 K€ payé en 2005.

BD IT (TELA SOLUTIONS)

L'acte d'acquisition initial des actions de la société BD IT prévoyait le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 720 K€. Un avenant en date du 25 février 2005 a plafonné le complément de prix à 410 K€, calculé en fonction de réalisation de chiffre d'affaires de production et de la production d'un nombre de jours de travail en facturation par les collaborateurs pour les exercices 2005 et 2006 avec un montant minimum de 110 K€.

Suite au départ de l'un des associés, le plafond s'établit maintenant à 112 K€ avec un minimum de 42 K€ pour les années 2005 et 2006. La société a retenu un montant de 80 K€ au titre du complément de prix et a d'ores et déjà payé 97 K€ à l'associé sortant en guise de solde de tout compte. La société dispose par ailleurs d'un crédit vendeur sur le prix d'acquisition dont le solde à la clôture s'établit à 180 K€.

AURORA

L'acte d'acquisition des actions de la société Aurora prévoit le versement de deux compléments de prix calculés en fonction de la croissance de la marge réalisée pour le premier, et en fonction du recouvrement des

créances clients de la société pour le second. Le complément de prix maximum s'établit à 500 K€. Compte tenu des résultats constatés depuis l'acquisition, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

LENTON

L'acte d'acquisition des actions de la société Lenton prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction de l'EBIT, des performances pour les exercices 2005 à 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum

de 1 200 K€ payables en titres Business & Decision, respectivement au 30 décembre 2005, 30 décembre 2006 et 30 décembre 2007. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

B&D NETHERLANDS BV

L'acte d'acquisition du fonds de commerce de Search and Solve prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction du respect d'objectifs liés au taux de rentabilité d'une part et au taux de croissance organique d'autre part. Ce complément de prix s'élève à

un maximum de 50 K€ par an durant 4 ans, soit un maximum de 200 K€, payable pour 50% en numéraire et 50% en titres Business & Decision. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

B&D FS

Un complément de prix a été retenu pour l'année 2004 pour un montant de 120 K€ payé fin 2004. Il a été prévu un complément de prix maximum de 780 K€ pour les années 2005, 2006 et 2007 si les objectifs d'EBIT et de

chiffre d'affaires sont atteints. Un complément de prix de 20%, soit 156 K€ a été provisionné au 30 juin 2005 compte tenu de la réestimation des résultats.

METAPHORA

L'acte d'acquisition des actions de la société Métaphora prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour les exercices 2005 à 2008. Il a été prévu un complément de prix maximum de 600 K€

payables en numéraire et en titres, respectivement au 31 mars 2006, 31 mars 2007, 31 mars 2008, et 31 mars 2009. Compte tenu de l'acquisition récente de la société, aucun complément de prix n'a été constaté.

DOMINO

L'acte d'acquisition des actions de la société Domino prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) pour l'exercice 2005. Il a été prévu un complément de prix maximum de 530 K€ payable en numéraire au 31 octobre 2005 et au 30 avril 2006. Compte tenu de l'acquisition récente de la société, aucun complément de prix n'a été constaté.

NEXHOS

L'acte d'acquisition des actions des sociétés Nexhos Belgique et Nexhos Luxembourg prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction des performances (chiffre d'affaires et rentabilité) et des synergies réalisées pour les exercices 2005 et 2006. Il a

été prévu un complément de prix maximum de 350 K€ payables en numéraire, respectivement au 31 mars 2006 et 31 mars 2007. Compte tenu de l'acquisition récente de la société, aucun complément de prix n'a été constaté.

Récapitulatif des compléments de prix

| en K€ | Complément de prix maximum restant dû | Complément de prix provisionné au 30/06/05 |
|----------------|---------------------------------------|--|
| BD University | 6 | 6 |
| BD IT (Tela) | 410 | 357 |
| Aurora | 500 | 0 |
| Lenton (en k£) | 1 200 | 0 |
| BD Netherlands | 200 | 0 |
| BD FS (Bussy) | 780 | 156 |
| METAPHORA | 0 | 0 |
| DOMINO | 0 | 0 |
| NEXHOS | 0 | 0 |

VIII.1.2 Garanties reçues

Les actionnaires dirigeants des sociétés acquises ont délivré des garanties financières en contrepartie des actifs et passifs cédés, comme suit :

| | Montant | Echéance |
|--------|--------------------------|-----------------|
| AURORA | Plafonné à 100.000 euros | 31/12/2006 |

I. NOTE LIMINAIRE

Les comptes semestriels au 30 juin 2005 ont été établis selon les normes IFRS et les informations comparatives ont également été retraitées selon ces mêmes normes. En conséquence, les commentaires qui suivent

sont basés sur les comptes issus des nouvelles normes et ne sont donc pas directement comparables avec les documents précédemment publiés.

II. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1^{ER} SEMESTRE 2005

- Business & Decision a renforcé ses positions au Benelux avec l'acquisition de Nexhos le 19 avril 2005. Créée en 2003, [Nexhos](#) (1,2 M€ de chiffre d'affaires en 2004, pour un bénéfice de 15 %) est spécialisée dans l'intégration de technologies décisionnelles, CRM et portails d'information. La société d'une quinzaine de consultants est basée à Bruxelles et au Luxembourg.
- Le 16 mai 2005, Business & Decision a acquis la société Domino Systems, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business. Jusqu'ici détenue par ses fondateurs et forte d'une trentaine de personnes, Domino Systems a réalisé sur l'année 2004 un chiffre d'affaires de 1,7 M£ (2,3 M€), pour un résultat net proche de l'équilibre et une marge brute de 52 %. Le groupe Business & Decision augmente ainsi ses effectifs en Grande Bretagne, qui passent à 100 personnes.
- Business & Decision a acquis 100% du capital de la société Viatech, détenant elle-même 84,33% du capital de la société Métaphora, société de conseil et d'accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, cotée au Marché libre. Créée en 1995 et présente à Lille, Paris et Toulouse, Métaphora, qui compte une trentaine de salariés, a enregistré en 2004 (exercice clos le 31 décembre) un chiffre d'affaires de 3,2 M€, en croissance de 9 % par rapport à l'année précédente, pour un résultat net de 0,1 M€, en hausse de 42 %.
- Depuis le début de l'exercice, la société Business & Décision a procédé à la filialisation de la plupart de ses agences parisiennes et régionales notamment par la création de nouvelles sociétés détenues à 100% par Business & Decision.

Principales incidences du passage aux IFRS

Les retraitements significatifs liés à l'application des normes IFRS portent sur les points suivants :

- IAS 19 (avantage du personnel) : Au passif du bilan, ont été constatées les indemnités de fin de carrière. Cet engagement de 414 K€ a eu un impact sur le résultat de l'exercice de 109 K€.
- IFRS 3 (regroupement d'entreprises) : la norme a déjà été intégrée depuis un an (« impairment test »). Aucune dotation pour amortissement d'écart d'acquisition n'a été constatée (au 31 décembre 2004, l'amortissement représentait 625K€)
- IFRS 2 (stock options) : L'impact a été nul dans les capitaux propres, et a engendré une diminution de résultat de 59 K€.

Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre 2005, le chiffre d'affaires consolidé (retraité selon la norme IAS 18) s'établit à 43,21 M€ en augmentation de 41,35 % par rapport au premier semestre 2004, dont 34,61% de croissance organique.

A périmètre comparable :

- le chiffre d'affaires est de 41,16 M€, en augmentation de 34,61 % par rapport à l'exercice 2004, qui s'élevait à 30,58 M€
 - L'activité Business Intelligence a augmenté de 32,64 % par rapport au premier semestre 2004 pour un chiffre d'affaires à 27,58 M€. Cette activité représente 67 % de l'activité globale de Business & Decision.
 - L'activité « gestion de la relation client » a augmenté de 34,61% par rapport au premier semestre 2004 pour un chiffre d'affaires de 6,98 M€. Elle conforte le positionnement unique de Business & Decision sur ce marché et se place de seul acteur spécialisé global CRM en France. La part de la gestion de la relation client ressort à 17 %.
 - L'activité E- Business a augmenté de 25,64% par rapport au premier semestre 2004 pour un chiffre d'affaires de 5,76 M€. Les investissements successifs ont permis de constituer un savoir-faire unique dans ce secteur et font de Business & Decision l'une des premières sociétés de services e-business en France. Elle compte pour 14% dans le chiffre d'affaires semestriel.
- Les activités internationales du Groupe représentent 23 % du chiffre d'affaires semestriel.

Résultat

La hausse du résultat d'exploitation du premier semestre 2005 à 3,8 M€ par rapport à 0,6 M€ pour 2004 (résultat retraité) est due principalement à la pertinence du modèle de Business & Decision sur des métiers clairement identifiés (Business Intelligence, Gestion de la Relation Client, e-business), ses choix en termes de nouvelles offres à valeur

ajoutée (Conseil, ERP) et ses investissements à l'international. Cette performance est réalisée également grâce à la capacité de Business & Decision à attirer de manière rapide de nouveaux talents dans l'entreprise (500 embauches prévues sur les 12 prochains mois) tout en s'appuyant des équipes stables et expertes (turnover < 4 %).

Situation financière du groupe

La situation financière du groupe s'est légèrement dégradée suite à la politique d'investissement . Cependant, elle reste largement positive à hauteur de 1,6 M€ contre 2 M€ au 31 décembre 2004.

Perspectives et modèle humain

Le groupe Business & Decision envisage de poursuivre la progression de son chiffre d'affaires tout en améliorant la rentabilité.

Le groupe Business & Decision compte désormais plus de 1100 collaborateurs à fin septembre 2005. Fort de son positionnement de spécialiste, Business & Decision se positionne comme un concentrateur de talents en France et en Europe. Avec un plan de

recrutement de plus de 500 personnes pour les douze prochains mois, la nouvelle organisation 2005, basée sur la constitution d'équipes à taille humaine valorise les collaborateurs dans leurs rôles d'expert et assure aux clients un meilleur service. Cette gestion humaine, la qualité des missions et la dimension internationale du groupe ont permis à Business & Decision de conserver un turnover exceptionnel inférieur à 4%.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DE LA
SITUATION SEMESTRIELLE CONSOLIDEE COUVRANT LA PERIODE DU 1^{ER}
JANVIER AU 30 JUIN 2005

« Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L.232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société BUSINESS & DECISION relatifs à la période du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés 2005, les comptes semestriels ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 couvrant la période du 1^{er} juillet 2004 au 31 décembre 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles : les comptes du premier semestre 2004 ont été déterminés par différence entre le 30 juin 2004 (couvrant une période de 12 mois) et le 31 décembre 2003 (couvrant une période de 6 mois).

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note IV.1 de l'annexe qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés selon les principes IFRS.
Conformément à l'option prévue par l'AMF, la société a retenu l'application de la solution dite « hybride » à savoir :
 - les comptes intermédiaires et les informations en annexe sont présentés selon les règles nationales (règlement général de l'AMF art 221-5 et la recommandation CNC 99-R-01 relatifs aux comptes intermédiaires)
 - les règles et principes d'évaluation utilisés sont conformes à ceux prescrits par les IFRS ».

A ce titre, la solution « hybride » n'inclut pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

- la note IV.1 de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés. »

Le 4 novembre 2005

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

- APLITEC SA représentée par Pierre LAOT
- Robert BENJAMIN

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2004

I. BILAN

N.B. : En Assemblée générale mixte, les actionnaires de Business & Decision ont approuvé à l'unanimité la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices des sociétés du groupe Business & Decision, désormais calées sur l'année civile. Par exception, l'exercice 2004 (clos le 31 décembre 2004) est d'une durée de six mois.

| ACTIF (en euros) | COMPTES AU 31.12.04 | | | COMPTES AU 30/06/04 |
|--|---------------------|------------------|-------------------|------------------------|
| | BRUT | AMTS & PROV. | NET | |
| Capital souscrit non appelé (0) | | | | |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| Frais établissement | | | | |
| Frais recherche & développement | | | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | | | | |
| Fonds commercial | 299 160 | | 299 160 | 299 160 |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 459 203 | 1 156 876 | 302 327 | 334 882 |
| Avances acomptes s/imm. incorporelles | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Terrains | | | | |
| Constructions | | | | |
| Installations techniques, matériel outillage | | | | |
| Autres immobilisations corporelles | 1 240 707 | 951 696 | 289 011 | 372 854 |
| Immobilisations en cours | | | | |
| Avances acomptes s/imm. corporelles | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | |
| Participations mises en équivalence | | | | |
| Autres participations | 18 547 247 | 696 996 | 17 850 251 | 11 879 606 |
| Créances rattachées à des participations | 4 139 923 | 1 927 152 | 2 212 771 | 7 458 198 |
| Autres titres immobilisés | | | | |
| Prêts dépôts et cautionnements | 86 654 | | 86 654 | 107 194 |
| Autres immobilisations financières | 366 123 | | 366 123 | 526 413 |
| TOTAL (1) | 26 139 017 | 4 732 720 | 21 406 297 | 20 978 307 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| STOCKS | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | |
| En cours de production de biens | | | | |
| En cours de production de services | | | | |
| Produits intermédiaires et finis | | | | |
| Marchandises | | | | |
| Avances acomptes s/commandes | 113 262 | | 113 262 | 1 506 |
| CREANCES | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 21 034 208 | 225 652 | 20 808 556 | 22 056 615 |
| Autres créances | 1 583 752 | | 1 583 752 | 2 135 592 |
| Capital souscrit appelé non versé | | | | |
| DIVERS | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | 344 854 | 10 177 | 334 677 | 625 795 |
| Disponibilités | 1 009 744 | | 1 009 744 | 457 940 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | | | |
| Charges constatées d'avance | 199 108 | | 199 108 | 590 049 |
| TOTAL (2) | 24 284 928 | 235 829 | 24 049 099 | 25 867 497 |
| Charges à répartir (3) | 116 071 | | 116 071 | 162 718 |
| Primes remboursement obligations (4) | | | | |
| Ecart de conversion actif (5) | | | | 4 189 |
| TOTAL GENERAL (0 à 5) | 50 540 016 | 4 968 549 | 45 571 467 | 47 012 711 |

| <i>PASSIF (en euros)</i> | <i>AU 31.12.04 (6 mois)</i> | <i>30.06.04 (12 mois)</i> |
|---|---------------------------------|-------------------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social ou individuel dont versé 563 104 | 563 104 | 563 104 |
| Primes émission fusion apport | 20 843 973 | 20 843 973 |
| Ecart de réévaluation | | |
| Réserve légale | 50 400 | 50 400 |
| Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| Réserves réglementées | | |
| Autres réserves | | |
| Report à nouveau | -982 554 | -446 576 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) | 675 599 | -535 978 |
| Subventions d'investissement | | |
| Provisions réglementées | | |
| TOTAL (1) | 21 150 522 | 20 474 922 |
| AUTRES FONDS PROPRES | | |
| Produit émissions titres participatifs | | |
| Avances conditionnées | | |
| TOTAL (2) | | |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | | |
| Provisions pour risques | 76 961 | 111 615 |
| Provisions pour charges | | 177 507 |
| TOTAL (3) | 76 961 | 289 122 |
| DETTES | | |
| Emprunts obligataires convertibles | | |
| Autres emprunts obligataires | | |
| Emprunts dettes établissements de crédit | 1 609 344 | 1 819 103 |
| Emprunts dettes financières divers | 7 925 205 | 7 633 580 |
| Avances acomptes s/commandes en cours | 41 412 | 28 548 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 3 286 890 | 5 350 345 |
| Dettes fiscales et sociales | 9 754 854 | 9 308 870 |
| Dettes s/immobilisations et comptes rattachés | 31 287 | 31 287 |
| Autres dettes | 612 906 | 1 349 678 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | |
| Produits constatés d'avance | 1 082 086 | 727 255 |
| TOTAL (4) | 24 343 984 | 26 248 670 |
| Ecart de conversion passif | | |
| TOTAL (5) | 0 | 0 |
| TOTAL GENERAL (1 à 5) | 45 571 467 | 47 012 711 |

II. COMPTE DE RESULTAT

| <i>RESULTAT COURANT (en euros)</i> | <i>AU 31.12.04 (6 mois)</i> | <i>AU 30.06.04 (12 mois)</i> |
|---|---------------------------------|----------------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Ventes marchandises | 1 302 763 | 1 977 808 |
| Production vendue biens | | |
| Production vendue services | 21 663 799 | 37 566 620 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 22 966 562 | 39 544 429 |
| Production stockée | | |
| Production immobilisée | 54 820 | 118 964 |
| Subventions exploitation reçues | | 50 000 |
| Reprises s/amortis. et provisions, transfert de charges | 109 879 | 718 378 |
| Autres produits (port sur ventes) | 27 | 782 |
| TOTAL (1) | 23 131 288 | 40 432 554 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats marchandises | 1 259 983 | 1 932 065 |
| Achats prestations | | |
| Variation stocks marchandises | | |
| Achats matières premières et approvisionnements | | |
| Variation stocks matières premières | | |
| Autres achats et charges externes | 5 167 366 | 9 174 122 |
| Impôts et taxes | 610 424 | 1 053 912 |
| Salaires et traitements | 9 719 455 | 17 853 622 |
| Charges sociales | 4 518 309 | 8 216 838 |
| Dotations amortissements s/immobilisations | 240 174 | 1 025 229 |
| Dotations provisions s/immobilisations | | |
| Dotations provisions s/actif circulant | 64 479 | 139 269 |
| Dotations provisions risques et charges | 16 961 | 75 253 |
| Autres charges | 117 | 541 586 |
| TOTAL (2) | 21 597 268 | 40 011 901 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2) | 1 534 020 | 420 653 |
| OPERATIONS EN COMMUN | | |
| Opérations en commun (+) (3) | | |
| Opérations en commun (-) (4) | | |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| Produits financiers de participations | 52 428 | |
| Produits autres valeurs mobilières | 405 | 2 632 |
| Autres intérêts produits assimilés | | 124 674 |
| Reprises s/provisions | 737 973 | 744 286 |
| Différences positives change | 1 183 | 13 865 |
| Produits nets cessions VMP | 199 800 | 80 480 |
| TOTAL (5) | 991 789 | 965 938 |
| CHARGES FINANCIERES | | |
| Dotations financières amortissements et provisions | 750 217 | 848 071 |
| Intérêts et charges assimilés | 164 753 | 268 592 |
| Différences négatives change | 3 513 | 31 504 |
| Charges nettes cessions VMP | 6 258 | 322 463 |
| TOTAL (6) | 924 741 | 1 470 632 |
| RESULTAT FINANCIER (5-6) | 67 048 | -504 693 |
| RESULTAT COURANT (1-2+3-4+5-6) | 1 601 068 | -84 039 |

| <i>RESULTAT NET</i> | | |
|--|-----------------------|-------------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Produits exceptionnels s/opérations de gestion | 650 | |
| Produits exceptionnels s/opérations de capital | 575 936 | 5 807 475 |
| Reprises s/provisions | 177 507 | |
| TOTAL (7) | 754 093 | 5 807 475 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Charges exceptionnels s/opérations de gestion | 324 735 | 142 935 |
| Charges exceptionnels s/opérations de capital | 866 594 | 5 938 972 |
| Dotations exceptionnels amortis. et provisions | | 177 507 |
| TOTAL (8) | 1 191 329 | 6 259 414 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | (7-8) | - 437 236 |
| Participation des salariés | (9) | |
| Impôts s/bénéfices | (10) | 488 233 |
| TOTAL PRODUITS | (1+3+5+7) | 24 556 056 |
| TOTAL CHARGES | (2+4+6+8+9+10) | 23 880 456 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE (Produits - Charges) | 675 599 | -535 978 |

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

I. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Modification des dates d'ouverture et de clôture d'exercices.

En Assemblée Générale mixte du 16 décembre 2004, les actionnaires de Business & Decision ont approuvé à l'unanimité la modification des dates d'ouverture et de clôture des exercices de la Société, désormais calées sur l'année civile. Par exception, l'exercice clos le 31 décembre 2004 est d'une durée de 6 mois. Les comparaisons faites par rapport à l'exercice précédent ne le sont qu'à titre indicatif.

Evolution du chiffre d'affaires et des effectifs.

Le chiffre d'affaires est passé de 19,395 M€ au 31 décembre 2003 à 22,967 M€ au 31 décembre 2004, soit une hausse de 18% par rapport à la même période de l'année précédente. L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 486 personnes contre 406 au 31 décembre 2003 (454 au 30 juin 2004).

Opérations de croissance externe. cf. *Paragraphe sur les comptes consolidés page 17*

Autres opérations. cf. *Paragraphe sur les comptes consolidés page 32*

Réorganisation de la structure juridique. cf. *Paragraphe sur les comptes consolidés page 18*

II. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Voir paragraphe II des comptes consolidés.

III. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux conventions comptables généralement admises.

III.1. Immobilisations incorporelles

III.1.1. Fonds commercial

Les fonds commerciaux acquis sont comptabilisés à leur coût historique.

III.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Valorisation. Les autres immobilisations incorporelles, logiciels acquis ou développés, sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissement logiciels. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 12 mois pour les logiciels d'utilisation courante et de trois ans pour les licences ASP et les développements internes.

III.2. Immobilisations corporelles

Valorisation. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Amortissement. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et installations : linéaire 3 ans à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : linéaire 3 à 5 ans ou dégressif 5 ans
- Mobilier : linéaire 3 ou 4 ans
- Matériel de transport : linéaire 3 ans

III.3. Immobilisations financières

III.3.1. Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage. Cette dernière est appréciée en prenant en considération les éléments suivants : capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, éléments prévisionnels, utilité pour l'entreprise.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

III.3.2. Autres immobilisations financières

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Elles sont le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de leur valeur en fin d'exercice.

Actions propres. Les actions propres sont évaluées à partir du cours moyen des 20 derniers cours de bourse précédant la clôture. Lorsque la valeur d'inventaire ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

III.4. Créances

Valorisation. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

III.5. Valeurs mobilières de placement

Principe d'évaluation. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode du premier entré – premier sorti. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres en fin d'exercice. La valeur des actions propres détenue dans le cadre d'un contrat d'animation est calculée sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse du mois de décembre et une provision est constituée le cas échéant.

III.6. Dettes, créances et disponibilités en devises

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour perte latente. Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et des écarts de change en résultant sont constatés en résultat financier.

III.7. Fait générateur de chiffre d'affaires

L'enregistrement des produits générés par les contrats en régie et les contrats au forfait s'effectue selon les principes suivants :

- pour les contrats en régie : la facturation est établie mensuellement par projet en fonction du temps passé sur une base journalière négociée en rapport au profil de l'intervenant.

- Pour les contrats au forfait : le chiffre d'affaires est généré en fonction du degré d'avancement calculé d'après les charges.

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

IV.1. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

IV.1.1. Immobilisations incorporelles

| (en euros) | Brut 01/07/04 | Acquisition | Cessions, virements de poste à poste | Brut 31/12/04 | Amortissements 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|------------------|------------------|----------------|---|------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Fonds commercial | 299 160 | | | 299 160 | 0 | 299 160 | 299 160 |
| Logiciels | 1 404 383 | 475 677 | 420 857 | 1 459 203 | 1 156 876 | 302 327 | 334 882 |
| Total | 1 703 543 | 475 677 | 420 857 | 1 758 363 | 1 156 876 | 601 487 | 634 042 |

Le montant de la production immobilisée réalisée par l'entreprise au cours de l'exercice s'établit à 54,8 k€. Il a été acquis pour 420 857 € de logiciels non amortis car cédés à la société Lixbail au 31 décembre 2004.

IV.1.2. Immobilisations corporelles

| (en euros) | Brut 01/07/04 | Acquisition | Cessions, virements de poste à poste | Brut 31/12/04 | Amortissements 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|---|------------------|----------------|---|------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
| Agencements, aménagement et installations | 382 178 | 5 779 | | 387 957 | 330 651 | 57 306 | 75 247 |
| Matériel de transport | 15 462 | 25 759 | 23 074 | 18 147 | 6 946 | 11 201 | 10 730 |
| Matériel de bureau & informatique | 822 778 | 131 608 | 119 783 | 834 603 | 614 099 | 220 504 | 286 877 |
| Total | 1 220 418 | 163 146 | 142 857 | 1 240 707 | 951 696 | 289 011 | 372 854 |

Il a été acquis pour 119 783 euros de matériels informatiques non amortis car cédés à la société Lixbail au 31 décembre 2004.

IV.1.3. Immobilisations financières

| (en euros) | Brut 01/07/04 | Acquisition virements de poste à poste | Cessions, virements de poste à poste | Brut 31/12/04 | Provision 31/12/04 | Net 31/12/04 | Net 30/06/04 |
|----------------------|-------------------|---|---|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|
| Titres participation | 12 631 500 | 6 220 645 | 304 898 | 18 547 247 | 696 996 | 17 850 251 | 11 879 606 |
| Créances rattachées | 9 315 585 | 766 687 | 5 942 349 | 4 139 923 | 1 927 152 | 2 212 771 | 7 458 198 |
| Cautionnements | 255 139 | 31 | 2 705 | 252 465 | 0 | 252 465 | 255 139 |
| Actions propres* | 271 274 | 307 044 | 464 660 | 113 658 | 0 | 113 658 | 271 274 |
| Prêts au personnel | 107 194 | 21 906 | 42 446 | 86 654 | 0 | 86 654 | 107 194 |
| Total | 22 580 692 | 7 316 313 | 6 757 058 | 23 139 947 | 2 624 148 | 20 515 799 | 19 971 411 |

* Détail du nombre d'actions propres

| Nombre d'actions propres au 30/06/04 | Nombre d'actions propres achetées au cours de l'exercice | Nombre d'actions propres cédées au cours de l'exercice | Nombre d'actions propres au 31/12/04 | Valeur boursière au 31/12/04 |
|---|---|--|---|---------------------------------|
| 68 279 | 35 762 | 71 438 | 32 603 | 190 728 |

Le coût d'acquisition des titres Business & Decision University, Business & Decision IT et Business & Decision Financial services tient compte de compléments de prix conditionnels à verser jusqu'en 2007 en fonction d'objectifs liés au chiffre d'affaires, à l'EBIT et à la présence des dirigeants. Les montants retenus pour les compléments de prix sont respectivement de 438 k€, 221 k€ et 120 k€.

IV.2. Amortissements

Répartition de la dotation de l'exercice :

| (en euros) | Amortissements 01/07/04 | Dotations | | Diminutions | Amortissements 31/12/04 |
|--|----------------------------|----------------|---------------|--------------|----------------------------|
| | | Linéaires | Dégressives | | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Logiciels | 1 069 501 | 87 375 | 0 | 0 | 1 156 876 |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Agencement, aménagement et installations | 306 931 | 23 720 | 0 | 0 | 330 651 |
| Matériel de Transport | 4 732 | 4 231 | 0 | 2 017 | 6 946 |
| Matériel de bureau et informatique | 535 901 | 34 212 | 43 986 | 0 | 614 099 |
| Total | 1 917 065 | 149 538 | 43 986 | 2 017 | 2 108 572 |

IV.3. Echéance des créances

L'échéance des créances est à un an au plus hormis les créances douteuses pour un montant de 128 207 euros. Le montant de la créance sur le report en arrière du déficit est imputée, cette année, de 269 328 euros (impôt dû déduction faite des acomptes). Elle est donc de 1 047 059 € à échéance un an. Elle a été créée lors de l'exercice clos le 30.06.02.

IV.4. Détail des produits à recevoir

| | | | |
|---------------------------------|-----------|-----------------------------|-----------------|
| Clients factures à établir | 3 326 995 | <i>Autres créances :</i> | |
| Fournisseurs, avoirs à recevoir | 100 000 | TVA sur factures à recevoir | 87 357 |
| | | TVA sur Avoirs à établir | 6 786 |
| | | Total : | 94 143 € |

IV.5. Détail des charges constatées d'avance

| | | | |
|---|--------|---------------------|------------------|
| Prestations de services et sous-traitance | 4 781 | Téléphone | 60 |
| Maintenance logiciel | 7 494 | Intérêts bancaires | 7 505 |
| Locations | 3 632 | Taxes | 539 |
| Documentation | 210 | Chèques déjeuner | 77 034 |
| Achats matériels, licences | 37 082 | Comité d'entreprise | 29 300 |
| Assurances | 8 907 | Médecine du travail | 19 485 |
| Publicité | 3 079 | Total | 199 108 € |

IV.6. Détail des charges à étaler

| | | | |
|---------------------------------|--------|----------------------------------|------------------|
| Honoraires d'acquisition | 26 755 | Frais d'acquisition SPSInfoquest | 24 004 |
| Frais d'acquisition Lenton plc. | 61 674 | Total | 116 071 € |
| Frais d'acquisition Flux | 3 638 | | |

IV.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement (en €)

| | |
|--|------------------|
| Banques | 1 009 744 |
| VMP en valeurs brutes* | 344 854 |
| Provisions sur VMP | 10 177 |
| VMP en valeurs nettes | 334 677 |
| Actions propres en valeurs nettes** | 2 222 |

* Les valeurs mobilière de placement incluent des actions BDI acquises pour un montant de 312 192 € et représentant, à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, le 10 juin 2005, une valeur de marché supérieure à 400 000 € ; la société BDI détenant elle-même plus de 10% du capital de la société Business & Decision, l'application des dispositions du Code de commerce (art. L233-29) relatives aux participations réciproques directes va conduire à procéder à la cession de la totalité des actions BDI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

** *Détail des actions propres (au titre du contrat d'animation) :*

| Nombre d'actions au 30/06/04 | Nombre d'actions propres acquises | Nombre d'actions propres cédées | Nombre d'actions propres au 31/12/04 |
|---------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---|
| 3 083 | 14 392 | 17 131 | 344 |

V. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

V.1. Capital social

Le capital social en fin d'exercice est composé de **8 044 356** actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

V.1.1. Capital potentiel

Voir paragraphe I.2.2.1 page 64

V.1.2. Variation des capitaux propres

| | Ouverture 30/06/04 | Affectation résultat N-1 | Variation du capital | Résultat 31/12/04 | Clôture 31/12/04 |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|
| Capital social | 563 104 | | | | 563 104 |
| Prime d'émission | 20 843 973 | | | | 20 843 973 |
| Réserve légale | 50 400 | | | | 50 400 |
| Réserve plus-values à long terme | 0 | | | | 0 |
| Report à nouveau | - 446 576 | -535 978 | | | - 982 554 |
| Résultat de l'exercice | -535 978 | 535 978 | | 675 599 | 675 599 |
| Capitaux propres | 20 474 922 | 0 | 0 | 675 599 | 21 150 522 |
| Dividendes versés | | | | | |

V.2. Provisions pour risques et charges

| Nature | Ouverture 01/07/04 | Dotation | Reprise (provision utilisée) | Reprise (provision non utilisée) | Valeur au 31/12/04 |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------|---------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Provision litiges prud'homal | 70 000 | +5 000 | - 28 500 | - 11 500 | 35 000 |
| Provision litiges commerciaux | 30 000 | | | | 30 000 |
| Provisions pour impôt | 177 507 | | - 177 507 | | 0 |
| Provision pertes à termination | 11 615 | + 11 961 | | - 11 615 | 11 961 |
| Total Provisions | 289 122 | + 16 961 | - 206 007 | - 23 115 | 76 961 |

V.3. Dettes financières

Les autres dettes financières sont représentées par des avances en compte courant rémunérées à 3 % ainsi que des soldes créditeurs de banque. Le poste comprend les emprunts mis en place dans le cadre de l'acquisition de la filiale Lenton plc. et le solde de l'emprunt lié à l'acquisition de la société Business & Decision CRM (ex-Com 6). Les nouveaux emprunts fixent des covenants à respecter : un covenant de rentabilité selon lequel le ratio « Endettement net / CAF retraitée » ne devra pas être inférieur à 1 ; et un covenant de structure selon lequel le ratio « Fonds propres / Endettement net » ne devra pas être inférieur à 2.

V.4. Echéance des dettes

| <i>Etat des dettes (en €)</i> | <i>Montant brut</i> | <i>A un an au plus</i> | <i>A plus d'un an</i> |
|---------------------------------------|---------------------|------------------------|-----------------------|
| Emprunts | 1 609 344 | 959 344 | 650 000 |
| Fournisseurs | 3 286 890 | 3 286 890 | |
| Avoirs à établir | 41 412 | 41 412 | |
| Personnel | 1 666 650 | 1 666 650 | |
| Sécurité sociale et autres organismes | 2 776 535 | 2 776 535 | |
| Impôts sur les bénéfices | 195 766 | 195 766 | |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 4 538 549 | 4 538 549 | |
| Autres impôts taxes & assimilés | 577 354 | 577 354 | |
| Dettes sur immobilisations | 31 287 | 31 287 | |
| Groupe et associés | 7 925 205 | 0 | 7 925 205 |
| Autres dettes * | 612 906 | 387 906 | 225 000 |
| Produits constatés d'avance | 1 082 086 | 1 082 086 | |
| TOTAL GENERAL | 24 343 984 | 15 543 779 | 8 800 205 |

* dont complément de prix et crédit vendeur de : Business & Decision University : 26 257 ; Integrated Solutions : 69 700; Business & Decision IT : 270 000

V.5. Charges à payer comprises dans les dettes

| | |
|---|-------------|
| <i>Dettes fiscales et sociales</i> | 3 343 087 € |
| - Provision congés payés | 1 375 445 |
| - Provision congés RTT | 146 354 |
| - Charges sociales à payer sur congés payés | 632 705 |
| - Charges sociales à payer sur congés RTT | 67 323 |
| - TVA sur factures et avoirs à établir | 543 907 |
| - Taxe d'apprentissage | 96 826 |
| - Formation continue..... | 206 183 |
| - Organic..... | 67 988 |
| - Taxe professionnelle | 42 854 |
| - Adesatt | 3 854 |
| - Agefiph | 72 934 |
| - Effort Construction..... | 86 714 |
| <i>Autres dettes</i> | |
| - avoirs à établir | 41 411 |
| <i>Produits constatés d'avance</i> | |
| - Prestations de services | 1 082 086 € |

VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI.1. Ventilation du chiffre d'affaires

| <i>activité</i> | <i>31/12/2004</i> | <i>30/06/2004</i> |
|-----------------------|-------------------|-------------------|
| Business intelligence | 82 % | 87 % |
| CRM | 10 % | 7% |
| E-Business | 8 % | 6 % |

VI.2. Analyse du résultat financier

| <i>RESULTAT FINANCIER (en €)</i> | <i>31/12/04</i> |
|---|-----------------|
| Revenus sur créances rattachées | 52 428 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créance de l'actif immobilisé | 405 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 0 |
| Différences positives de change | 1 183 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 737 973 |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | 199 800 |
| Total des produits financiers | 991 789 |
| Dotations aux provisions | 750 217 |
| Intérêts et charges assimilées | 164 753 |
| Différences négatives de change | 3 513 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | 6 258 |
| Total des charges financières | 924 741 |
| RESULTAT FINANCIER | 67 048 |

VI.3. Analyse du résultat exceptionnel

| <i>RESULTAT EXCEPTIONNEL (en €)</i> | <i>31/12/04</i> |
|--|------------------|
| Cession matériel | 575 936 |
| Produits sur exercices antérieurs – Régularisation Fournisseurs 2003 | 650 |
| Reprise Provision pour impôt | 177 507 |
| Total des produits exceptionnels | 754 093 |
| Indemnités transactionnelles | 291 252 |
| Intérêts légaux salariés | 28 500 |
| Amendes et PV | 1 936 |
| Charges sur exercices antérieurs – Régularisation Salaire | 3 047 |
| VNC éléments d'actif cédés | 866 594 |
| Total des charges exceptionnelles | 1 191 329 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | -437 236 |

VII. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

VII.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Voir paragraphe VIII.3.2 des comptes consolidés.

VII.2. Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge moyen du personnel (32 ans), aucune provision d'indemnité de fin de carrière n'a été constituée. L'estimation du calcul, selon la méthode rétrospective pour les salariés de plus de 35 ans, s'établit à 104 k€.

Hypothèses :

- Age du départ à la retraite : 60 ans
- Taux de rotation : 2 %
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de progression des salaires : 2 %

VII.3. Engagements en matière de crédit-bail

| IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL | | | | | ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL | | | | | | | |
|--------------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------------------|----------------|----------------------------|----------------|---------|---------------|--------------------------|---------------|
| POSTES DU BILAN | COUT D'ENTREE (1) | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | VALEUR NETTE | REDEVANCES PAYEES | | REDEVANCES RESTANT A PAYER | | | | RIX D'ACHAT RESIDUEL (3) | |
| | | de l'exercice (2) | cumulées (2) | | de l'exercice | cumulées | Jusqu'à 1 an | + 1 an à 5 ans | + 5 ans | Total à payer | | |
| Terrains | | | | | | | | | | | | |
| Constructions | | | | | | | | | | | | |
| Install. techn , matériel et outill. | | | | | | | | | | | | |
| Autres immob. Corporelles | 537 019 | 44 304 | 267 304 | 269 715 | 57 810 | 419 610 | 105 048 | 36 437 | | | 141 485 | 21 284 |
| Immob. en cours | | | | | | | | | | | | |
| TOTAUX | 537 019 | 44 304 | 267 304 | 269 715 | 57 810 | 419 610 | 105 048 | 36 437 | | | 141 485 | 21 284 |

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis, base d'amortissement linéaire sur 5 ans

(3) Selon contrat

VII.4. Engagement de garanties

VII.4.1. Garanties données

- Nantissement de titres et valeurs mobilières : néant
- Business & Decision a donné sa contre garantie à la banque UBP à hauteur de 234 k€ pour la garantie qu'UBP avait accordée à sa filiale Conversoft.
- Garantie en faveur de tiers : néant

VII.4.2. Garanties reçues

Les actionnaires dirigeants des sociétés acquises ont délivré des garanties financières en contrepartie des actifs et passifs cédés.

| | Montant | Echéance |
|--|--------------------------|------------|
| Aurora-Darea | Plafonné à 100 000 euros | 31/12/2006 |
| Business & Decision IT (ex-Tela solutions) | Plafonné à 400 000 euros | 19/03/2005 |

VIII. AUTRES INFORMATIONS

VIII.1. Effectif de l'entreprise

L'effectif moyen sur la période s'établit à 467 personnes. A la clôture de la période, l'effectif est de 486 personnes. L'effectif à la clôture se répartit de la façon suivante :

- 4 associés
- 13 directeurs
- 67 managers
- 82 chefs de projets
- 253 consultants
- 36 administratifs
- 8 commerciaux
- 15 experts
- 4 communications
- 4 stagiaires

VIII.2. Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Le montant des rémunérations alloués aux organes de direction s'établit à 187 k€.

VIII.3. Allègement de la dette future d'impôt

| | Montant en k€ au 31/12/04 | IS et contributions correspondantes* |
|------------------------------|------------------------------|---|
| Organic | 68 | 23 |
| Effort construction | 87 | 29 |
| Plus-values latentes sur VMP | 0 | 0 |
| Participation des salariés | 0 | 0 |
| Charges à étaler | -45 | - 15 |
| Total | 110 | 37 |

* Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

Contribution additionnelle : 3 %

VIII.4. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

| | Base | Impôt |
|-------------------------------|-----------|------------------|
| Résultat courant | 1 601 068 | 665 400 |
| Résultat exceptionnel | (437 235) | (210 377) |
| Rappel d'impôt suite contrôle | | 177 537 |
| Imputation déficit antérieur | | (144 327) |
| | | 488 233 € |

VIII.5. Informations concernant les entreprises liées ou ayant un lien de participation

| | Entreprises liées | Entreprises ayant un lien de participation | Total (en €) |
|--|-------------------|---|--------------|
| Immobilisations financières | 17 755 209 | 792 038 | 18 547 247 |
| Créances rattachées | 4 078 303 | 61 620 | 4 139 923 |
| Créances clients et comptes rattachés | 1 516 820 | | 1 516 820 |
| Dettes Fournisseurs et comptes rattachés | 813 478 | | 813 478 |
| Dettes financières | 7 924 553 | | 7 924 553 |
| Charges financières | 135 989 | | 135 989 |
| Produits financiers | 46 510 | | 46 510 |

VIII.6. Informations concernant les filiales et participations

| 31 Décembre 2004 | | RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27 avril 1982) | | | | | | | | | |
|---|----------------|---|---|--|-----------|---|---|---|--|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Informations financières (5) | Capital (7) | Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (7) (10) | Quote-part du capital détenue (en pourcentage) | Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8) | | Prêts & avances consentis par la sté non remboursés (7) (9) | Cautions et avals donnés par la société (7) | Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10) | Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10) | Dividen des encaiss és (7) | Observations (Date de clôture) |
| | | | | Brute | Nette | | | | | | |
| A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous (2) (3) | | | | | | | | | | | |
| <i>1. Filiales (à détailler)</i> (+ 50 % du capital détenu par la société) | | | | | | | | | | | |
| SARL B&Dnet | 24 072 | -81 695 | 95,00 % | 318 856 | 0 | 1 217 487 | | 1 853 566 | 55 074 | | |
| Business & Decision AG (Suisse) en CHF | 100 000 | 372 505 | 99,98 % | 62 575 | 62.575 | | | 860 619 | 24 552 | | |
| SAS Business & Decision University | 115 625 | 144 069 | 99,81 % | 552 785 | 552 785 | | | 523 843 | 2 939 | | |
| SA Business & Decision Participations | 40 000 | -1 371 759 | 99,85 % | 39 940 | 0 | 1 462 805 | | | -23 652 | | |
| Business & Decision Espana | 60 200 | -110 704 | 100,00 % | 60 200 | 0 | 192 081 | | 633 130 | -21 960 | | 12 mois |
| SARL Directory & Services | 40 000 | -60 162 | 70,00 % | 28 000 | 0 | 28 749 | | | -799 | | |
| Business & Decision Benelux (ex-Flux) | 159 300 | 241 418 | 100 % | 3 500 004 | 3 500 004 | 88 874 | | 2 993 178 | 6 713 | | |
| Business & Decision CRM (ex-Com6) | 1 979 325 | 7 762 176 | 86 % | 5 629 862 | 5 629 862 | | | 299 436 | 440 118 | | |
| IPI | 152 449 | 396 556 | 100 % | 885 832 | 885 832 | 151 833 | | | -4 344 | | 12 mois |
| Business & Decision IT (ex-Tela solutions) | 40 000 | 17 821 | 100 % | 601 250 | 601 250 | 240 000 | | 1 359 272 | 14 528 | | |
| Business & Decision Financial Services (ex-Bussy) | 8 000 | 0 | 100 % | 240 000 | 240 000 | 612 | | | | | |
| Aurora-Darea | 50 000 | -288 206 | 100 % | 250 000 | 0 | 592 760 | | 416 482 | -58 460 | | |
| Business & Decision Netherlands | 150 000 | 7 789 | 100 % | 150 000 | 150 000 | 103 101 | | 342 797 | 35 433 | | |
| Business & Decision Holding UK | 3 545 217 | 0 | 100 % | 5 435 904 | 5 435 904 | | | | | | |
| <i>2. Participations (à détailler)</i> (10 à 50 % du capital détenu par la société) | | | | | | | | | | | |
| Integrated Solutions en CHF | 100 000 | 517 673 | 28 % | 664 741 | 664 741 | | | 1 661 263 | 65 025 | | 2 mois |
| Frocast | | | 19 % | 1 320 | 1 320 | 8 000 | | | | | |
| Vocalcom | | | 10 % | 123 480 | 123 480 | | | | | | |
| Decision Support Company | | | 18 % | 1 497 | 1 497 | 53 620 | | | | | |

| 31 Décembre 2004 | | RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (articles 247 et 295 du décret sur les sociétés commerciales et arrêté du 27 avril 1982) | | | | | | | | | |
|--|----------------|---|---|--|-------|---|---|---|--|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Informations financières (5) | Capital (7) | Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (7) (10) | Quote-part du capital détenue (en pourcentage) | Valeur comptable des titres détenus en € (7) (8) | | Prêts & avances consentis par la sté non remboursés (7) (9) | Cautions et avals donnés par la société (7) | Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (7) (10) | Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10) | Dividen des encaiss és (7) | Observations (Date de clôture) |
| | | | | Brute | Nette | | | | | | |
| Filiales et participations (1) | | | | | | | | | | | |
| 1. Filiales non reprises au paragraphe A. | | | | | | | | | | | |
| a) Filiales françaises (ensemble) | | | 1% | 800 | 800 | | | | | | |
| Arquitectura | | | | | | | | | | | |
| b) Filiales étrangères (ensemble) (4) | | | | | | | | | | | |
| 2. Participations non reprises au paragraphe A | | | | | | | | | | | |
| a) Dans des sociétés françaises (ensemble) | | | | | | | | | | | |
| b) Dans des sociétés étrangères (ensemble) | | | | | | | | | | | |

1) Pour chacune des filiales et des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN)

2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan un bilan et des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

3) Pour chaque filiale et entreprise avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A doivent être inscrites sous ces rubriques.

5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.

6) Dans la monnaie locale d'opération.

7) En euros.

8) Si le montant a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Business & Decision, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Contrôle interne. Nous rappelons les observations formulées dans notre rapport concernant les procédures de contrôle interne, à savoir : « L'audit des projets de comptes annuels a mis en évidence la nécessité d'améliorer les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Sur la base de ce constat, nous avons engagé des diligences d'audit complémentaires et les ajustements résultant de ces travaux, sans impact sur les capitaux propres ni sur le résultat social, ont été intégrés dans les comptes définitifs, en concertation avec les dirigeants de la société. Dans ce cadre, il a été décidé d'engager des travaux et réflexions visant à renforcer les règles de gouvernance et de contrôle interne ». *Immobilisations financières.* Le paragraphe 3.3.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des immobilisations financières. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation. Les appréciations que nous avons portées sur l'ensemble des éléments évoqués ci-avant s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. En application avec la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion. En application de la loi, nous vous signalons que l'information relative aux rémunérations versées aux mandataires sociaux contenue dans le rapport de gestion (article L-225-102-1 alinéas 1 à 2 du Code de Commerce) est fournie globalement pour l'ensemble des bénéficiaires et non individuellement. »

Fait à Paris, le 15 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes

Robert Benjamin

Aplitec SA, représentée par Pierre Laot

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004)

« En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I.1. Convention avec la SARL B&Dnet

Administrateurs concernés :

- Christophe Dumoulin, Gérant de la SARL B&Dnet

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à B&Dnet.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 1 217 486 €

Intérêts perçus : 22 145 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.2. Convention avec la SA Business & Decision Participations

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président Directeur Général de Business & Decision Participations
- Tova Rabinovitsj, Administrateur de Business & Decision Participations
- Christophe Dumoulin, Administrateur de Business & Decision Participations

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à Business & Decision Participations.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 1 462 805 €

Intérêts perçus : 21 618 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.3. Convention avec Business & Decision España

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de Business & Decision España

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à Business & Decision España

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 192 081 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004.

I.4. Convention avec la SARL Directory & Services

Administrateurs concernés :

- Christophe Dumoulin, Gérant de la SARL Directory & Services

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à Directory & Services.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 28 749 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004.

I.5. Convention avec la SARL IPI-Instrumentation par l'image

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Gérant de la SARL IPI-Instrumentation par l'image

Nature et objet :

Avances en compte courant consenties à la SARL IPI.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 151 833 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004.

I.6. Convention avec Business & Decision Benelux

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président du Conseil d'administration et administrateur délégué de Business & Decision Benelux
- Tova Rabinovitsj, Administrateur de Business & Decision Benelux
- Christophe Dumoulin, Administrateur de Business & Decision Benelux

Nature et objet :

Avances en compte courant consenties à Business & Decision Benelux.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 88 874 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration du 1^{er} juillet 2004.

Nature et objet :

Facturation des honoraires de gestion pour un montant forfaitaire.

Montant facturé : 151 278 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.7. Convention avec la SAS Business & Decision IT

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de Business & Decision IT

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à la SAS Business & Decision IT.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 240 000 €

Intérêts perçus : 2 748 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

Nature et objet :

Facturation des honoraires de gestion à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires de la filiale.

Montant facturé: 67 210 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.8. Convention avec la SAS Aurora-Darea

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de la SAS Aurora-Darea

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à la SAS Aurora-Darea.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 592 760 €

Intérêts perçus : 5 918 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.9. Convention avec Business & Decision Netherlands

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de Business & Decision Netherlands

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à Business & Decision Netherlands.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 103 101 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.10. Conventions avec Business & Decision UK Ltd.

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Executive Director de Business & Decision UK Ltd.

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties à Business & Decision UK Ltd.

Montant du solde débiteur du compte courant au 31 décembre 2004 : 5 435 903 €

Intérêts perçus : 0 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration le 1^{er} juillet 2004.

Nature et objet :

Facturation des honoraires de gestion à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires de la filiale.

Montant facturé : 146 992 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.11. Convention avec la SARL Business & Decision CRM

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Gérant de la SARL Business & Decision CRM

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties par SARL Business & Decision CRM au profit de votre société.

Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2004 : 7 859 733 €

La charge d'intérêts comptabilisée à ce titre s'élève à 120 000 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.12. Convention avec Business & Decision University

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de la SAS Business & Decision University.

Nature et objet :

Facturation des honoraires de gestion à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires de la filiale.

Montant facturé: 26 200 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.13. Conventions avec Business & Decision AG (Suisse)

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, administrateur de Business & Decision AG (Suisse)

Nature et objet :

Rémunération au taux de 3 % des avances en compte courant consenties par Business & Decision AG (Suisse) au profit de votre société.

Montant du solde créditeur du compte courant au 31 décembre 2004 : 49 630 €

La charge d'intérêts comptabilisée à ce titre s'élève à 3 074 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

I.14. Convention avec la SAS Conversoft

Administrateurs concernés :

- Patrick Bensabat, Président de la SAS Conversoft.

Nature et objet :

Facturation des honoraires de gestion à hauteur de 5 % du chiffre d'affaires de la filiale.

Montant facturé: 72 262 €

Cette opération a été autorisée par votre conseil d'administration, le 1^{er} juillet 2004.

II. CONVENTION NON AUTORISEE PREALABLEMENT PAR VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L.225-42 du Code de Commerce.

En application de l'article L.225-240 de ce Code, nous vous signalons que cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions qui – par omission – n'ont pas été soumises à la procédure d'autorisation préalable, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Convention avec Patrick Bensabat, Président du Conseil d'administration de Business & Decision

En date du 31 décembre 2004, Patrick Bensabat a cédé à la société Business & Decision 4310 actions de la société BDI pour un montant de 312 143 €. La société BDI détenant elle-même plus de 10 % du capital de la société Business & Decision, l'application des dispositions du Code de Commerce (article L233-29) relatives aux participations réciproques va conduire votre société à procéder à la cession de la totalité des actions BDI dans le courant de l'année 2005.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. »

Fait à Paris, le 15 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes

Robert Benjamin

Aplitec SA, représentée par Pierre Laot

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2004)

Le Conseil d'administration est composé des administrateurs suivants :

- M. Patrick Bensabat, Président-Directeur Général,
- M. Christophe Dumoulin, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- Mme Michèle Bensabat, Administrateur, dont les mandants détaillés sont les suivants :

| <i>Membres</i> | <i>date de première nomination</i> | <i>échéance des mandats</i> | <i>fonctions principales exercées dans la société</i> | <i>fonctions principales exercées hors de la société</i> | <i>autres mandats et fonctions exercées dans toute société</i> |
|---|------------------------------------|-----------------------------|--|--|---|
| Patrick Bensabat | 1997 | 2008 | Président-Directeur général (mandataire social) | CD Management SARL : Gérant | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Business & Decision Ingénierie SAS : Président ▪ Business & Decision Participations SA : Président-Directeur Général ▪ Business & Decision University SAS : Président ▪ Normanet SA : Président du Conseil d'administration ▪ Com6 SARL : Gérant ▪ Conversoft SAS : Président ▪ Instrumentation Par l'Image – IPI SARL : Gérant ▪ Business & Decision España : Président ▪ Business & Decision AG (Suisse) : Administrateur ▪ Business & Decision Netherlands (Pays-Bas) : Président ▪ Tela Solutions SAS : Président ▪ Aurora-Darea SAS : Président ▪ Bussy SARL : Gérant ▪ Business & Decision Ltd. (Grande-Bretagne) : Executive Director ▪ Business & Decision UK Ltd. (Grande-Bretagne) : Executive Director ▪ Lenton Ltd. (Grande-Bretagne) : Executive Director ▪ Business & Decision Benelux (Belgique) : Président du Conseil d'administration et administrateur délégué |
| Christophe Dumoulin | 1999 | 2008 | Directeur Général Délégué – Administrateur (mandataire social) | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Raleur.com SARL : Gérant ▪ B&Dnet SARL : Gérant ▪ Directory & Services SARL : Gérant ▪ Business & Decision Participations SA : Administrateur ▪ Normanet SA : Administrateur ▪ Business & Decision Benelux (Belgique) : Administrateur |
| Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj) | 1997 | 2008 | Administrateur (mandataire social) | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Business & Decision Participations SA : Administrateur ▪ Normanet SA : Administrateur ▪ Business & Decision Benelux (Belgique) : Administrateur |

Ce Conseil ne comprend pas d'administrateur indépendant (au sens du « rapport Viénot » : « n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement »), ni d'administrateur élu par les salariés, ou de censeur. Voir également : Rapport spécial du président-directeur général à l'assemblée générale sur

les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur le contrôle interne.

En matière d'intervention sur les opérations sur titres de la société, les administrateurs et les principaux dirigeants sont tenus de respecter le droit boursier en vigueur.

COMITÉ DE DIRECTION (COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2004)

Président-Directeur Général : Patrick Bensabat

Patrick Bensabat (43 ans) est diplômé de l'Institut polytechnique israélien (1984) et titulaire d'un Master of science en systèmes d'information (1986). Il a d'abord été consultant puis chef de projet chez GSI Finance, avant de créer Business & Decision en 1992.

Vice-Président et Directeur général délégué : Christophe Dumoulin

Diplômé de l'Université Lyon I, Christophe Dumoulin (42 ans) a également un MBA à l'Université de San Francisco (1990). Il débute sa carrière chez Métrologie (en 1984), puis devient Directeur général de Pilot Software (éditeur de logiciels EIS), en 1992. Il entre chez Business & Decision en 1996.

Directeur administratif et financier : Marc Smadja

Ingénieur électronique (1984), titulaire d'un Master en informatique (1986) et d'un Diplôme d'études supérieures comptables et financières (1997), Marc Smadja (42 ans) occupe un poste d'ingénieur informatique pendant 8 ans, notamment dans une filiale de GMF assistance, avant de rejoindre Business & Decision à sa création, en 1992.

Directeur associé : Tristan de Viaris

Tristan de Viaris (47 ans, École Polytechnique / École des Mines de Paris) a commencé sa carrière à la direction commerciale et marketing de Gaz de France, avant de créer et diriger en 1986 le pôle « nouvelles technologies » la SSII Picodata. En 1990, il fonde la « Web agency » a2c interactive, qui sera fusionnée en 2000 avec Himalaya. En tant que Directeur général du groupe Himalaya, Tristan de Viaris prend en charge de l'activité « Conseil & intégration » et les fusions & acquisitions. Il rejoint Business &

Decision en juillet 2002, suite à l'acquisition du fonds de commerce « Intégration & technologies » (IT) du pôle Conseil & intégration de la société Himalaya par Business & Decision.

Directeur associé : Renaud Finaz de Villaine

Ingénieur Esme-Sudria et diplômé du CPA et de l'IHEDN, Renaud Finaz de Villaine (54 ans) entre en 1991 chez Valoris, où il sera successivement Directeur marketing, Directeur général de la filiale Valoris Technologies et Directeur de la communication et du knowledge management. Il a rejoint Business & Decision en 2002.

Directeur Grande-Bretagne : Ian Huckle

Ian Huckle (43 ans, Université de Hertfordshire) a débuté sa carrière comme commissaire aux comptes chez Ernst & Young avant de créer Infoquest Solutions Ltd. en 1997. Fusionnée avec SPS Ltd. (Grande-Bretagne et Belgique) en 2000, SPSInfoquest a été acquise par Business & Decision en 2002. Ian Huckle est Directeur général de SPSInfoquest (Grande-Bretagne), devenue Business & Decision Ltd. à compter du 1^{er} janvier 2004.

Directeur Benelux : Ada Sékirin

Ada Sékirin (43 ans, Maîtrise en informatique et MBA à l'Université libre de Bruxelles) a débuté sa carrière comme consultant indépendant en informatique bancaire. En 1994, elle participe à la création de Flux Consultancy, dont elle développera le pôle business intelligence. Après l'acquisition de Flux Consultancy par Business & Decision (fin 2001) et sa fusion, en 2003, avec la filiale belge de SPSInfoquest, donnant naissance à Business & Decision Benelux, Ada Sékirin est nommée Directeur de Business & Decision Benelux.

DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

INTÉRÊT DES DIRIGEANTS

Personnes détenant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, moitié ou deux tiers du capital de la Société

| NOM, PRENOMS | NOMBRE DE TITRES DETENUS | POURCENTAGE DETENU |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------|
| Clémentine BENSABAT | 1 070 532 | 13,31% |
| Gabriel BENSABAT | 598.000 | 7,43% |
| Laurent BENSABAT | 1.669.549 | 20,75% |
| Patrick BENSABAT | 358 578 | 4,46% |
| Michèle TOVA-RABINOVITSJ | 2 000 | 0,02% |
| Business & Décision Ingénierie SA | 1 551 531 | 19,28% |

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 0,379 M€. Aucun jeton de présence ou avantage en nature n'a été versé au Conseil d'administration en 2004. Par ailleurs, aucune prime de départ ou d'arrivée des dirigeants n'est à noter pour l'exercice 2004.

Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes directes et indirectes et avantages en nature des mandataires sociaux de la société s'établissent comme suit :

- Patrick Bensabat : 107 389 € sur l'exercice 2004, (207 519 € sur l'exercice 2003/2004 ; 207 519 € sur l'exercice 2002/2003).
- Christophe Dumoulin : 82 033 € sur l'exercice 2004, (153 996 € sur l'exercice 2003/2004 ; 153 996 € sur l'exercice 2002/2003).
- Michèle Bensabat (née Tova Rabinovitsj) : 0 € (0 € pour l'exercice 2003/2004 ; 0 € pour l'exercice 2002/2003).

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE CONTRÔLE INTERNE (Article L.225-37 du Code de commerce)

« Nous vous rendons compte, conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

d'administration, et vous présentons notre rapport sur le contrôle interne.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de BUSINESS & DECISION est composé de trois administrateurs membres :

- le Président-Directeur Général et le Directeur Général Délégué, qui ont un rôle opérationnel dans la société et le groupe et s'y consacrent à plein temps ;
- un Administrateur externe, sans rôle opérationnel dans la société ou dans le groupe, et sans relation d'affaires avec BUSINESS & DECISION. Actionnaire de BUSINESS & DECISION, il en a suivi le développement comme administrateur depuis sa nomination en décembre 1997.

Pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la société mère

Les pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué sont ceux prévus par la loi. Les statuts prévoient cependant que le Conseil d'administration peut les limiter à titre de mesure interne, non opposable aux tiers. Le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation supplémentaire aux pouvoirs du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Fréquences des Conseils et fonctionnement

Le Conseil d'administration de BUSINESS & DECISION se réunit au moins trois fois dans l'année. Compte tenu du changement de date de clôture de l'exercice social au 31 décembre, décidé par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2004, les conseils se tiennent aux périodes suivantes :

| Date | Ordre du jour |
|---------------|---|
| Début janvier | Détermination des rémunérations des mandataires sociaux pour l'année à venir. |
| Avril | Arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés. |
| Octobre | Arrêté des comptes consolidés semestriels. |

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux deux Conseils d'arrêté des comptes (avril et octobre).

Compte tenu de sa taille, de la proximité géographique des filiales (situées dans le même immeuble ou dans la même ville pour la plupart d'entre elles), de l'association au capital des dirigeants dans la majorité des entités qui composent le groupe, du rôle opérationnel de deux des trois membres du Conseil et de leur taux global important de détention du capital, BUSINESS & DECISION estime, pour le moment, que la mise en place de comités reportant au Conseil d'administration (comité d'audit, comité des rémunérations, etc.) apporterait plus d'inconvénients que

d'avantages. Au-delà de ces trois réunions annuelles, le Conseil se réunit chaque fois que la situation l'exige (approbation d'opérations de croissance externe, convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire, apports d'actifs, fusion, approbation préalable de conventions réglementées, etc.).

Travaux du Conseil (arrêté des comptes)

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe en mode projet) sont terminés en général deux semaines avant la date du Conseil (fin mars pour les comptes annuels, fin septembre pour les comptes semestriels). Ces comptes sont préparés par la direction financière du groupe et font l'objet d'une première validation par les deux administrateurs ayant un rôle opérationnel au niveau de BUSINESS & DECISION. Ces comptes sont ensuite remis :

- d'une part aux administrateurs externes, en même temps que la convocation pour le Conseil d'arrêté des comptes à laquelle ils sont joints. Les administrateurs externes disposent d'un délai d'environ 15 jours pour poser les questions nécessaires aux deux autres administrateurs ou à la direction financière, à leur choix,
- d'autre part aux Commissaires aux comptes, qui démarrent sitôt leurs travaux de contrôle.

A l'issue des travaux de vérification des Commissaires aux comptes et au plus tard la veille du Conseil d'arrêté des comptes, une réunion de synthèse est organisée avec un administrateur au moins (le Directeur Général Délégué, la plupart du temps), le directeur financier du groupe et les Commissaires aux comptes. Ces derniers font part de leurs observations et éventuels ajustements demandés sur les comptes, le cas échéant. Ces points font l'objet d'une discussion, et en accord avec les Commissaires aux comptes, les comptes sont présentés au Conseil d'administration pour les arrêter, sous la forme adéquate.

Renforcement des règles de gouvernance d'entreprise

Des réflexions et des mesures seront engagées à court terme en vue de renforcer l'ensemble des règles de gouvernance d'entreprise

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

Introduction - Rappel des objectifs en matière de contrôle interne

La prise de risques calculés est un acte volontaire et nécessaire, intrinsèque à toute entreprise. Pour être en mesure de croître avec une assurance raisonnable de sécurité opérationnelle, juridique, financière et comptable, BUSINESS & DECISION a mis en place une gestion des

risques s'appuyant sur des procédures, des méthodes et des outils.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs de :

- recenser les risques potentiels et les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts), qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels,
- définir et mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle de ces risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires (avancement des projets, dépassement et risques de facturation sans commande, notamment)
- engagements hors bilan (contrats de location notamment),
- trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés par BUSINESS & DECISION (processus de vente et de réalisation des services) sont les suivants :

- dépassement sur des forfaits en développement applicatif (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non satisfaction client dans le cadre d'un projet ou d'un contrat d'exploitation,

Les risques opérationnels sont limités de fait par la répartition du chiffre d'affaires (1^{er} client < 5 % du chiffre d'affaires).

Organisation juridique et pouvoirs

Au 31 décembre 2004, BUSINESS & DECISION est un groupe constitué d'une société mère (BUSINESS & DECISION SA) et de dix-neuf filiales, toutes contrôlées - sauf une - majoritairement (taux de détention supérieur à 70 %). Huit d'entre elles sont situées à l'étranger (Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Espagne et Pays-Bas). Une des filiales françaises est localisée à Grenoble (Isère). Enfin, toutes les autres filiales françaises sont regroupées en région parisienne : Neuilly Sur Seine (Hauts de Seine), Malakoff (Hauts de Seine) et Paris. Quelques établissements secondaires ouverts en région sont directement rattachés au siège de la société mère à Paris et n'ont pas d'autonomie de gestion.

BUSINESS & DECISION est une société anonyme à Conseil d'administration. Il n'a pas paru nécessaire de mettre en place de comité d'audit, ni de comité chargé de contrôler l'information financière relative aux risques.

Les formes juridiques des filiales sont des Sociétés par Actions Simplifiées (cinq d'entre elles) avec Président (pas de conseil d'administration, ni de conseil de surveillance), des SARL (cinq d'entre elles), et des SA (deux d'entre elles). Quant aux autres filiales, elles ont une forme juridique étrangère équivalente à la SA. Les Présidents ont les pouvoirs les plus étendus vis-à-vis des tiers, comme le prévoit la Loi et les différents mandataires doivent

préalablement demander l'autorisation à l'Assemblée Générale des associés pour toute décision excédant la gestion courante.

Les dirigeants de filiales gèrent leurs investissements (limités à des investissements de renouvellement dont ils font chaque année une prévision globale lors du budget, les investissements industriels annuels étant inférieur à 1% du chiffre d'affaires) et leurs frais généraux courants. Compte tenu de la position d'associés des dirigeants de filiales, les risques pris par le groupe dans ces deux domaines sont considérés comme maîtrisés.

Organisation du système comptable - Système d'information

La Direction Administrative et Financière du groupe regroupe les fonctions juridiques (qui s'appuient sur différents conseils extérieurs, selon les domaines), ainsi que la plupart des fonctions comptables (comptabilité, reporting, finance) et contrôle de gestion. Certaines fonctions, telles que la fiscalité, le social et la consolidation sont assurées par un cabinet d'expertise comptable. L'organisation actuelle peut être schématisée en deux sous-ensembles « administratifs » distincts, qui sont rattachés et reportent directement à la direction administrative et financière du groupe.

Sous-ensemble n°1 - Les filiales étrangères

Chaque filiale étrangère possède un service administratif et financier. Ces équipes disposent d'auditeurs financiers externes qui assurent la sincérité et la régularité des comptes. Mensuellement, chaque filiale rend compte de ses chiffres à la direction financière du groupe.

Sous-ensemble n°2 - Filiales Françaises

De part sa taille, la filiale située à Grenoble a son propre service comptable. Elle rend compte de ses résultats tous les mois à la direction financière du groupe située à Paris.

La consolidation est assurée par un cabinet d'expertise comptable externe.

La tenue comptable de l'ensemble des autres filiales est réalisée au sein d'une équipe de gestion localisée au siège social (Paris) du groupe dirigée par la direction financière. Le système d'information pour l'ensemble des filiales françaises est articulé autour de progiciels standards du marché (Sage).

Rôles des acteurs exerçant des activités de contrôle interne

Le contrôle de gestion groupe est en charge du contrôle interne.

Contrôle interne - Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Procédures budget / reporting mensuel

Les procédures générales de contrôle sont centralisées et articulées autour de deux processus principaux :

- le processus annuel « prévisionnel / budget ». Un budget annuel est établi en début d'année par chaque entité juridique (et opérationnelle). Une révision budgétaire est établie en mars, à l'issue de la publication des comptes semestriels,

- le processus mensuel « reporting - marge brute ». L'échéance de ce processus est mensuelle (J + 20). Celui-ci consiste en la transmission chaque mois du chiffre d'affaires, de la masse salariale et de la sous-traitance. L'analyse des différents indicateurs significatifs du reporting, sur une période courte (un mois), permet à la direction financière du groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions initiales, et détecter le cas échéant les erreurs significatives dans les comptes par croisement des indicateurs clés.

Ces procédures sont directement suivies et contrôlées par la direction financière du groupe.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales filiales concernées par la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement (forfaits) sont équipées d'outils de gestion analytique par affaire, permettant notamment de suivre les marges par projet ainsi que l'avancement comptable à chaque arrêté mensuel.

Le risque d'erreur, voire de fraude, concernant la facturation est considéré comme limité par le système de reporting mensuel qui alerterait dans un délai court (de l'ordre de 2 à 3 mois) si un gonflement anormal et injustifié du poste clients survenait dans une filiale.

Engagement hors bilan

Les « earn out » sont traités dans le processus de croissance externe.

Indemnités de fin de carrière

Compte tenu de l'âge moyen du personnel (32 ans), aucune provision d'indemnité de fin de carrière n'a été constituée. L'estimation du calcul, selon la méthode rétrospective calculée pour les salariés de plus de 35 ans, s'établit à 40 K€.

Cycle trésorerie

Traditionnellement considéré comme un processus sensible, BUSINESS & DECISION a mis en place et imposé une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements les personnes sont différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement (chèque, virement) / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.
- De la même manière, pour le cycle encaissements les intervenants sont différents pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement / comptabilisation / rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Contrôle interne - Procédures opérationnelles métiers

Avant vente et contrats clients

Chaque entité prend la décision de vendre ou de réaliser un projet au regard des risques encourus.

Les référencements groupe sont limités à 12 mois au maximum et transmis à la direction financière du groupe lorsqu'ils concernent une seule filiale. Les conditions commerciales des référencements concernant l'ensemble du groupe BUSINESS & DECISION sont validées par la direction du groupe.

Les contrats complexes avec engagements de résultats sont élaborés par une équipe centrale et directement validés par le contrôle de gestion du groupe. Ces offres concernent le plus souvent plusieurs métiers, intéressant des entités différentes. Les engagements sont ainsi connus, mesurés et centralisés. Les aspects juridiques sont également revus et traités en central par le contrôle de gestion.

Tous les indépendants, contrats à durée déterminée et intérimaires ont des dossiers personnels identiques à ceux des salariés en contrat à durée indéterminée.

Réalisation du service

Les motifs d'insatisfaction des clients doivent remonter à temps afin que des plans d'actions correctifs puissent être engagés, au risque de subir des dépassements, des pénalités voire de perdre des clients.

Projets : le dispositif de contrôle s'appuie sur les systèmes de saisie de l'avancement qui anticipe et ré-estime chaque fin de mois la meilleure prévision du dépassement prévisible.

Contrats récurrents d'assistance technique simple : les responsables remontent formellement les réclamations clients. Ces réclamations sont traitées lors du point qualité mensuel.

Contrats récurrents avec maîtrise d'œuvres : les responsables opérationnels de comptes ont des réunions mensuelles avec compte rendu formalisé.

Stocks d'équipements

Les équipements informatiques perdent de la valeur très rapidement. Néanmoins, le groupe n'achète que des équipements pour lesquels il a déjà en main une commande client. Il ne prend donc pas de risque de stockage.

Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale

Le processus clé du recrutement est coordonné par la Direction des Ressources Humaines du groupe. Les candidats techniques ont au moins deux entretiens (personnalité et technique). Pour les candidats à des postes commerciaux ou d'encadrement, les processus de recrutement sont également définis.

Les décisions d'évolution de la masse salariale font l'objet d'une note d'orientation émanant de la direction générale / DRH à chaque processus budgétaire ainsi que d'entretiens individuels annuels. Ces engagements sont discutés avec chaque filiale une fois l'an, lors de la présentation budgétaire, et sont définis pour l'année à venir. Le contrôle de la masse salariale s'appuie sur l'utilisation d'une base de données unique qui apporte une vision en temps réel de l'ensemble des données concernant les rémunérations et qui fournit toutes simulations à la demande.

Opérations de croissance externe

Ce processus est directement traité par la direction générale du groupe et sous son contrôle. Pour parer le risque de « perte de rationnel » sur telle ou telle opération, les procédures prévoient que l'évaluation de chaque dossier est formalisée et discutée dans une réunion d'au moins trois personnes.

Evolution du contrôle interne

BUSINESS & DECISION se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par l'encadrement et le contrôle de gestion. En fonction de l'évolution de sa taille, BUSINESS & DECISION renforcera cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes...).

Dans ce cadre, et sur la base des points d'audit relevés par les commissaires aux comptes et intégrés dans les comptes définitifs, le groupe BUSINESS & DECISION s'apprête à améliorer ses procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, en particulier en ce qui concerne le contrôle et la centralisation des modalités de facturation des prestations confiées à ses sous-traitants étrangers externes ; à cet effet, il est prévu de prendre modèle sur les procédures de contrôle et de facturation intra-groupe, déjà en vigueur au sein de la plate-forme centralisée du siège dont l'objet est d'assurer, entre les filiales du groupe, la mise à disposition de personnel et l'échange de prestations.

BUSINESS & DECISION sera amenée à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Rapport établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Business & Decision S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (exercice clos le 31 décembre 2004)

« Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société BUSINESS & DECISION S.A. et en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code du commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre les procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la

sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentées dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière appellent de notre part les observations suivantes :

- Les diligences d'audit engagées par nos soins sur le projet de comptes annuels et consolidés ont mis en évidence la nécessité d'améliorer les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

- Sur la base de ce constat, nous avons engagé des diligences d'audit complémentaires et les ajustements résultant de ces travaux, sans impact sur les capitaux propres ni sur les résultats sociaux et consolidés, ont été intégrés dans les comptes définitifs, en concertation avec les dirigeants de la société.

- Dans ce cadre, il a été décidé d'engager des travaux et réflexions visant à renforcer les règles de « gouvernance et de contrôle interne ». »

Fait à Paris, le 15 juin 2005
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Robert BENJAMIN

APLITEC SA
représentée par Pierre LAOT

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au règlement n°2002-06 de la Cob, le montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe est rappelé dans le tableau ci-dessous.

| Commissaires aux comptes | Robert Benjamin | | Aplitec SA | |
|---|-----------------|--------------|---------------|--------------|
| | montant (€) | en % | montant (€) | en % |
| Audit | | | | |
| commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1) | 27 829 | 100 % | 55 818 | 100 % |
| missions accessoires | | | | |
| sous-total | 27 829 | 100 % | 55 818 | 100 % |
| Autres prestations, le cas échéant (2) | | | | |
| juridique, fiscal, social | | | | |
| technologies de l'information | | | | |
| audit interne | | | | |
| autres (préciser si > 10% des honoraires d'audit) | | | | |
| sous-total | 0 | 0 % | 0 | 0 % |
| Total | 27 829 | 100 % | 55 818 | 100 % |

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

(2) dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2005

I. RAPPORT DE GESTION

Etabli par le Conseil d'administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2005.

« Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2004 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

Il est précisé que l'exercice clos le 31 décembre 2004 a eu une durée de six (6) mois et que les comparaisons faites par rapport à l'exercice précédent ne le sont qu'à titre indicatif. Par ailleurs, il est fait une comparaison par rapport à la même période sur l'exercice précédent, c'est-à-dire sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2003.

I.1. COMPTES CONSOLIDÉS

I.1.1. Activité du Groupe pendant l'exercice

Le groupe a poursuivi son expansion durant l'exercice, affichant une **progression** et des **acquisitions** sur le territoire européen, suivant le **plan de développement** prévu.

I.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice clos le 30 juin 2004

I.1.2.1. Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs

Le chiffre d'affaires est passé de 58 351 k€ au 30 juin 2004 à 33 755 k€ au 31 décembre 2004. Il est en progression de 21,5 % par rapport à la même période au cours de l'exercice précédent (1^{er} juillet / 31 décembre 2003) qui affichait un chiffre d'affaires de 27 774 k€.

L'effectif en fin d'exercice s'établissait à 736 personnes contre 702 au 30 juin 2004.

Le résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 1 642 k€. La part du groupe, après amortissement des écarts d'acquisition s'établit à 1 017 k€.

I.1.2.2. Opérations de croissance externe

Au cours de l'exercice précédent :

- Business & Decision a acquis en novembre 2003 la SSII Aurora spécialisée en open source.
- Business & Decision a repris courant décembre 2003 auprès du tribunal de commerce de Paris une partie de l'activité (fonds de commerce) de la SSII Syzygie, anciennement connue sous le nom de Net Force et spécialisée en technologies e-business.
- Business & Decision a acquis le 13 février 2004, par l'intermédiaire de sa filiale, Business & Decision Ltd., la SSII Lenton, spécialisée en business intelligence et business process management.
- Business & Decision a pris une participation minoritaire dans la SSII Decision Support Company,

basée à Tunis et spécialisée en business intelligence, CRM et e-business, avec laquelle le Groupe travaille depuis 2000 sur des projets de clients du pourtour méditerranéen.

- Business & Decision a acquis le fonds de commerce de la SSII Search And Solve (Pays-Bas) par l'intermédiaire de sa nouvelle filiale Business & Decision Netherlands BV.
- La société Business & Decision a acquis au cours du second semestre de l'exercice la société Bussy, société créée en mai 2003.

Au cours de l'exercice 2004, Business & Decision a pris, le 1^{er} novembre 2004, une participation de 28 % dans la société suisse de conseil et d'ingénierie Integrated Solutions, basée à Genève et reconnue dans le domaine du décisionnel. Elle compte une cinquantaine de consultants externes. Integrated Solutions a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 4,6 M€.

I.1.2.3. Réorganisation de la structure juridique

En date du 31 décembre 2004, la société Normanet (Normandie sur Internet) a fait l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine au sein de la société B&Dnet.

La société Com6 est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision CRM. La société Tela Solutions est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision IT. La société Bussy est devenue, par changement de dénomination sociale, la société Business & Decision Financial Services.

I.1.2.4. Variation du périmètre

Début juillet 2004, Business & Decision a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale Business & Decision CRM (anciennement Com6), 25 % supplémentaires dans le capital de Conversoft, portant ainsi sa participation à 100 %.

En décembre 2004, la société Business & Decision a cédé sa participation dans la société Normanet (Normandie sur Internet) à B&Dnet, filiale du groupe qui a procédé à une transmission universelle de patrimoine.

I.1.3. Éléments financiers

Le résultat financier du groupe se traduit par une perte de 57 k€ Ceci correspond principalement à des intérêts financiers sur des emprunts.

I.1.4. Perspectives d'avenir

L'objectif de Business & Decision est de stabiliser les acquisitions et d'œuvrer pour la cohérence du Groupe.

I.1.5. Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Société a développé des bibliothèques logicielles destinées à faciliter la gestion et la réalisation de projets. Ces développements, d'une durée de 228 jours/homme ont fait l'objet d'une activation pour un montant de 54,8 k€.

I.1.6. Prise en compte des conséquences sociales et environnementales de l'activité de Business & Decision

I.1.6.1. Conséquences environnementales

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a **très peu d'impact sur l'environnement**. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités au rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi, les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

I.1.6.2. Conséquences sociales

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au capital humain représenté par ses collaborateurs. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée.

Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle.

La Société a enregistré un taux de « turnover » de 4,5 % sur l'exercice du 1^{er} juillet au 31 décembre 2004.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Decision applique l'accord sur la récupération du temps de travail (RTT), signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Decision bénéficient de 12 jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible et les effectifs productifs.

Les personnes clés de l'entreprise (les directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) et/ou des options de souscription d'actions de la Société qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail.

La Société respecte l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ceci tant pour les emplois exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

I.1.6.3. Sous-traitance

Le Groupe peut être amenée à **recourir ponctuellement à la sous-traitance** auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients.

I.1.7. Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de son exercice, Business & Decision a procédé à la filialisation de la plupart de ses agences parisiennes et régionales notamment par la création de nouvelles sociétés détenues à 100 % par Business & Decision.

Par ailleurs, Business & Decision Benelux, filiale à 100 % de Business & Decision, a acquis la société de conseil et d'ingénierie Nexhos, basée en Belgique et au Luxembourg.

De plus, courant mai 2005, Business & Decision Ltd. a acquis la société britannique Domino Systems, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business et qui a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 M€ en 2004, augmentant ainsi de 50 % ses effectifs en Grande Bretagne qui passent à 100 personnes.

Enfin, fin mai 2005, Business & Decision a acquis 100 % du capital de la société Viatch, détenant elle-même 84,33 % du capital de la société Métaphora (le solde étant au Marché libre d'Euronext), société spécialisée en accompagnement des utilisateurs de systèmes d'information, et qui a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 3,2 M€ et employant une trentaine de personnes.

I.1.8. Risques de marché (liquidité, taux, changes, actions, crédits)

Ces risques proviennent pour Business & Decision des contrats signés avec **des pays non-membres de la zone euro**, essentiellement la Suisse (où les risques sont minimes) et la Grande-Bretagne (où la devise de facturation est le dollar américain). Dès signature d'un contrat de services d'un montant conséquent, Business & Decision procède à des ventes à termes de devises aux échéances de paiements contractuelles. Cette couverture représente systématiquement 100 % de la créance. Business & Decision considère donc que le risque de change est inexistant.

Les emprunts, même s'ils ne sont pas significatifs, ont été réalisés selon des taux fixes. Le risque de taux est donc inexistant.

La trésorerie du Groupe au 31 décembre 2004 s'établit à 2 005 k€. Par ailleurs, la Société ne recourt pas à l'affacturage.

I.1.9. Transition vers les normes IFRS

Le projet de changement de référentiel comptable au 1^{er} janvier 2005 et l'adoption des normes IFRS a été géré en 2 étapes :

- une première étape d'identification et d'inventaire des normes pour lesquelles la société pourrait être concernée, ainsi qu'une analyse permettant d'identifier si l'apparition des nouvelles normes conduit à un changement de méthode ou non par rapport aux règles et méthodes comptables actuellement appliquées ;
- une seconde étape d'évaluation qui a porté notamment sur les impacts en terme d'organisation, d'outil de gestion, ainsi qu'une première estimation succincte de l'impact financier d'un changement de méthode le cas échéant.

Etape 1 - Identification, inventaire. L'inventaire des normes pour lesquelles le groupe serait concerné tient compte de la relative simplicité actuelle de sa structure juridique, financière et opérationnelle. Les normes IAS 11 et 18 (reconnaissance du revenu) n'impliqueraient pas de

changement de méthode. Les normes IAS 14 (information sectorielle), IAS 17 (crédit bail), IAS 38 (immobilisations incorporelles), IFRS 2 (stocks options) impliqueraient des changements dans les méthodes d'évaluation et de présentation, mais sans impact significatif. Les engagements de retraite s'élevaient à 125 k€. Les autres normes ne sont pas applicables au groupe.

Etape 2 - Méthode d'évaluation et de présentation.

Cette étape est achevée à ce jour et permettra de produire un bilan d'ouverture au 1^{er} juillet 2004 avec le chiffrage des principaux impacts liés aux changements de méthode dans le cadre du passage aux normes IFRS.

I.2. COMPTES SOCIAUX

I.2.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2004, l'activité de la Société a été la suivante :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé pour l'exercice intéressé à 22 966 562 € et se trouve donc en augmentation de plus de 18 % par rapport à la même période de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 21 597 268 € et le résultat financier à 67 048 € ;

- le résultat de l'exercice se traduit cette année par un bénéfice de 675 599 €

I.2.2. Renseignements concernant le capital

Le capital social en fin d'exercice est composé de 8 044 356 actions d'un montant nominal de 0,07 € chacune, toutes de même catégorie. Il n'y a pas eu de mouvement de capital durant cet exercice.

I.2.2.1. Capital potentiel

| | Nombre de titres | Capital correspondant |
|--------------------------|------------------|-----------------------|
| Capital actuel | 8 044 356 | 563 105 |
| BSPCE attribués | 387 078 | 27 095 |
| Stock options attribuées | 100 000 | 7 000 |
| BSPCE annulés | 37 146 | 2 600 |
| Capital potentiel | 8 494 288 | 594 600 |

I.2.2.2. Récapitulatif des acquisitions et cessions par la Société de ses propres titres

| | |
|--|--------|
| Nombre d'actions propres au 30 juin 2004 | 71 362 |
| Nombre d'actions propres achetées entre le 1 ^{er} juillet 2004 et le 31 décembre 2004 | 50 154 |
| Nombre d'actions propres cédées entre le 1 ^{er} juillet 2004 et le 31 décembre 2004 | 88 569 |
| Nombre de titres au 31 décembre 2004 | 32 947 |

Le nombre d'actions propres détenues par Business & Decision au 31 décembre 2004 s'établit à 32 603 au titre

de rachat pour paiement de la croissance externe et 344 au titre du contrat d'animation.

I.2.2.3. Tableau sur l'évolution boursière du titre Business & Decision





1.2.2.4. Activité des filiales

| Filiales | Quote-part détenue | CA hors taxes (en k€) | Résultat au 31.12.04 (en k€) | Effectif au 31.12.04 |
|--|--------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------|
| B&Dnet | 95,00% | 1 749 | 55 | 32 |
| Business & Decision AG (Suisse) | 99,98% | CHF 861 | CHF 25 | 5 |
| Business & Decision University | 99,81% | 524 | 5 | 6 |
| Business & Decision Participations | 99,85% | 0 | -24 | 0 |
| Business & Decision España | 100,00% | 502 | -22 | 5 |
| Directory & Services | 70,00% | 0 | -799 | 0 |
| Business & Decision Benelux (Belgique) | 100,00% | 3 025 | 7 | 47 |
| Business & Decision CRM (directement et indirectement) | 100,00% | 121 | 440 | 0 |
| IPI | 100,00% | 0 | -4 | 0 |
| Business & Decision IT | 100,00% | 1 344 | 15 | 11 |
| Business & Decision Financial Services | 100,00% | 0 | 0 | 0 |
| Aurora-Darea | 100,00% | 371 | -58 | 7 |
| Business & Decision Netherlands (Pays-Bas) | 100,00% | 300 | 28 | 9 |
| Business & Decision UK (holding) | 100,00% | 0 | 0 | 0 |
| Integrated Solutions | 28,00% | CHF 1 633 | CHF 65 | 14 |

1.3. RÉSULTATS ET AFFECTATION

1.3.1. Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires s'est élevé à 22 966 562 €, contre 39 544 429 € au 30 juin 2004. Le chiffre d'affaires pour la même période sur l'exercice précédent (1^{er} juillet au 31 décembre 2003) s'est élevé à 19 395 123 €, soit une variation de 18,41 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 9 719 453 € contre 17 853 622 € au 30 juin 2004. Le montant des traitements et salaires pour la même période sur l'exercice précédent s'est élevé à 8 455 593 €, soit une augmentation de 14,95 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 4 518 309 € contre 8 216 838 € au 30 juin 2004. Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux pour la même période sur l'exercice précédent s'est élevé à 3 756 280 €, soit une variation de 20,29 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 467 contre 413 au 30 juin 2004.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 534 019 € contre 420 653 € au 30 juin 2004 et 1 163 565 € pour la même période au cours de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 67 048 € des produits et frais financiers, il s'établit à 1 601 068 € contre (84 039) € au 30 juin 2004 et 1 636 990 € pour la même période au cours de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de (437 235) € contre (451 938) € au 30 juin 2004 et (11 042) € pour la même période au cours de l'exercice

précédent, l'exercice clos le 31 décembre 2004 se traduit par un bénéfice 675 599 € contre une perte de 535 978 € au 30 juin 2004 et un bénéfice de 931 446 € pour la même période au cours de l'exercice précédent.

1.3.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 675 599 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation suivante : en totalité au compte « Report à Nouveau » qui se trouvera ainsi porté à (306 955) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

1.3.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 31 768 € (loyers excédentaires, TVTS, amendes).

1.3.4. Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis la transformation de celle-ci en société anonyme.

Résultat et informations diverses sur la société au cours des cinq derniers exercices
(Articles 133, 135 et 138 du décret sur les sociétés commerciales).

| NATURE DES INDICATIONS (en €) / EXERCICES CONCERNES | 2000-2001 (12 mois) | 2001-2002 (12 mois) | 2002-2003 (12 mois) | 2003-2004 (12 mois) | 2004 (6 mois) |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------|
| CAPITAL EN FIN D'EXERCICE | | | | | |
| Capital social | 504 000 | 563 105 | 563 105 | 563 105 | 563 105 |
| Nombre des actions ordinaires existantes | 7 200 000 | 8 044 356 | 8 044 356 | 8 044 356 | 8 044 356 |
| Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 |
| - par conversion d'obligations | | | | | |
| - par exercice de droits de souscription | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 | 250 000 |
| | | | | | |
| OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 25 383 153 | 29 785 546 | 35 245 026 | 39 544 430 | 22 966 562 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 3 184 309 | -4 694 347 | 2 281 405 | 384 704 | 1 228 568 |
| Impôts sur le bénéfice | 804 277 | -1 161 184 | -88 772 | 0 | -488 233 |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice | 39 768 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 1 888 497 | -4 061 389 | 526 215 | -535 978 | 675 600 |
| Résultat distribué | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | |
| RESULTATS PAR ACTION | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions | 0,33 | -0,44 | 0,29 | 0,05 | 0,09 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 0,26 | -0,50 | 0,07 | -0,07 | 0,08 |
| Dividende attribué à chaque action | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | |
| PERSONNEL | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 276 | 363 | 390 | 413 | 467 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice | 12 593 509 | 16 433 796 | 16 151 465 | 17 853 623 | 9 719 453 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) | 5 139 773 | 6 799 845 | 7 118 819 | 8 216 838 | 4 518 309 |

I.4. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils décrivent dans leur rapport spécial.

I.5. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES DE LA DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 217 k€.

La composition actuelle du Conseil d'administration est la suivante :

- Patrick Bensabat, Président-Directeur général
- Christophe Dumoulin, Directeur général délégué et Administrateur
- Michèle Bensabat, Administrateur

Les mandats et fonctions exercés par les administrateurs sont détaillés dans le Chapitre : Gouvernement d'entreprise ; paragraphe I.

I.6. RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Le Président expose que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée et propose donc de renouveler les mandats suivants pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- Aplitec, société anonyme dont le siège est sis 44, quai de Jemmapes à Paris (75010), immatriculée au

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 702 034 802, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Pierre Laot, et

- Jean-Pierre Larroze, né le 15 novembre 1953 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), domicilié 44, quai de Jemmapes à Paris (75010), en qualité de Commissaire aux comptes suppléants.

I.7. ÉTAT DES PARTICIPATIONS

I.7.1. Participations acquises par la Société au cours de l'exercice

| Dénomination sociale | Siège social | Forme sociale | Capital social | Objet social | Nombre de titres détenus | Pourcentage du capital |
|----------------------|---|---------------|----------------|--------------------------------|--------------------------|------------------------|
| BDI | 153, rue de Courcelles 75017 Paris | SAS | 38 421 € | Service et négoce informatique | 4310 | 3,42 % |
| Integrated Solutions | Route des Charmilles 8 CP 328 1211 Genève 13 Suisse | SA | 100 000 CHF | Services informatiques | 28 | 28 % |

Dans les comptes sociaux et dans les comptes consolidés, les valeurs mobilières de placement incluent des actions BDI acquises pour un montant de 312 192 € et représentant, à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 10 juin 2005, une valeur de marché supérieure à 400 000 €; la société BDI détenant elle-

même plus de 10 % du capital de la société Business & Decision, l'application des dispositions du Code de commerce (art L 233-29) relatives aux participations réciproques directes conduira à procéder à la cession de la totalité des actions BDI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

I.7.2. Personnes détenant plus du vingtième, dixième, cinquième, tiers, moitié ou deux tiers du capital de la Société

| Noms, prénoms | Nombre de titres détenus | Pourcentage détenu (en %) |
|--------------------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Clémentine Bensabat | 1 472 750 | 18,31 % |
| Gabriel Bensabat | 598 000 | 7,43 % |
| Laurent Bensabat | 1 669 549 | 20,75 % |
| Patrick Bensabat | 333 578 | 4,15 % |
| Business & Decision Ingénierie SA | 1 551 531 | 19,29 % |

I.7.3. Etats des délégations de compétences et de pouvoir

Le Président présente sous forme de tableau ci-après l'état des délégations de compétences et de pouvoirs de l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le cadre d'augmentations de capital :

| Date de la délégation | Type de délégation | Délégataire | Montant maximum de l'augmentation de capital | Durée de la délégation |
|---|--|--------------------------|--|---|
| 16 décembre 2004 (Assemblée Générale Extraordinaire) | Délégation de compétences et de pouvoirs | Conseil d'administration | 150 000 € + 15 000 € (articles L.225-129, VII, 1 ^{er} alinéa du Code de commerce et L.443-5 du code du travail) | 26 mois à compter de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2004, soit jusqu'au 15 février 2007 |

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote. »

Le Conseil d'administration

I.7. Report de l'Assemblée Générale Ordinaire au 30 juin 2005, 17h00

(27/05/05

« Business & Decision reporte la date de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'approbation des comptes individuels et des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 du jeudi 16 juin (date initiale) au jeudi 30 juin 2005, à 17h00.

Dans l'attente de l'établissement définitif des comptes individuels et des comptes consolidés de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 et de la finalisation des travaux d'audit y afférents, la société Business & Decision a pris la décision de reporter au jeudi 30 juin 2005 à 17h00 (salle « le Club », 153 rue de Courcelles, Paris 17ème), la date de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'approbation de ces comptes, initialement prévue le 16 juin 2005.

Pour participer à cette assemblée :

les propriétaires d'actions nominatives devront avoir leurs actions inscrites dans les comptes tenus par la société cinq jours au moins avant la date de la réunion

les propriétaires d'actions au porteur devront dans le même délai justifier de leur identité et de la propriété de leurs titres, laquelle résultera de la présentation, auprès du CM-CIC Titres (4, rue des Chauffours, 95014 Cergy-Pontoise), d'un certificat d'immobilisation délivré par l'établissement financier dépositaire de leurs titres, attestant leur indisponibilité cinq jours au moins avant la date de la réunion jusqu'à la date de l'assemblée. »

II. RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE L'AGM

II.1. RÉOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITÉ DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES

Première résolution : **Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2004**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre tels que ces comptes ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître un bénéfice de 675 599 € (six cent soixante quinze mille cinq cent quatre-vingt dix-neuf euros).

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

L'assemblée donne en conséquence quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Deuxième résolution : **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004**

Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2004 se répartissent de la manière suivante :

| | |
|---|-----------|
| Résultat de l'exercice : | 675 599 € |
| Report à nouveau des exercices (982 554) € précédents : | |
| Soit un total distribuable de : | 0 |

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004 :

| | |
|--------------------|-----------|
| Dividende global : | 0 |
| Report à nouveau : | 675 599 € |
| Réserve légale : | 0 |

Le compte Report à nouveau présentera, après affectation, un solde débiteur de 306 955 €.

Troisième résolution : **Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels que ces comptes ont été présentés, ainsi que les opérations traduites ou résumées dans ces comptes et rapports et qui font apparaître un bénéfice net de 1 017 000 € (un million soixante dix-huit mille euros).

Quatrième résolution : **Approbation des conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.

Cinquième résolution : **Programme de rachat d'actions de la Société**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et en application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce, autorise le conseil d'administration, à procéder, en conformité avec le règlement général de l'AMF et le règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré, en vue :

- de l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou la proposition d'acquérir des actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du Code du Travail et L.225-196 du Code de commerce relatifs aux plans d'actionnariat salarié ;
- de l'attribution des titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ;
- de la conservation et de la remise ultérieure des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'assurer l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, conformément à une charte de déontologie élaborée par l'Afei et reconnue par l'AMF.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens et à tout moment, par intervention sur le marché ou hors marché, de gré à gré, y compris par transactions sur blocs de titres ou par l'utilisation d'instruments dérivés notamment par l'achat d'options d'achat. La part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat.

Le prix unitaire maximum d'achat est fixé à 20 €. Le conseil d'administration pourra toutefois ajuster le prix d'achat susmentionné en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

L'utilisation de l'autorisation ne pourra avoir pour effet de porter le nombre d'actions détenues par la société à plus de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. Dans ces conditions, le montant total maximum pouvant être consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 14 000 000 €.

L'assemblée générale décide que la société pourra poursuivre l'exécution de son programme de rachat même en cas d'offres publiques d'achat ou d'échange portant sur les actions, titres ou valeurs mobilières émis par la société ou initiées par la société.

En vue d'assurer l'exécution de cette résolution, l'assemblée confèrera tous pouvoirs au conseil d'administration, lequel pourra les déléguer à l'effet de :

- de procéder à la réalisation effective des opérations ; en arrêter les conditions et les modalités,
- d'effectuer toutes déclarations et formalités auprès de l'Autorité des marchés financiers,
- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions,
- d'ajuster le prix d'achat des actions pour tenir compte de l'incidence des opérations susvisées sur la valeur de l'action,
- de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'administration devra procéder à l'information nécessaire en application des textes légaux et réglementaires applicables.

Par la présente autorisation, le conseil d'administration aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation à son président ou à tout mandataire social spécialement habilité, dans les conditions fixées par la réglementation applicable.

Cette autorisation pourra être mise en œuvre par le conseil d'administration après visa par l'Autorité des Marchés Financiers d'une note de rachat d'actions conforme aux dispositions du Règlement n°98-02 de la Commission des opérations de bourse. La mise en œuvre de cette autorisation rendra caduque l'autorisation de rachat d'actions donnée par l'assemblée générale du 16 décembre 2004. Cette autorisation est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée, soit jusqu'au 15 décembre 2006.

II.2. RÉOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITÉ DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES

Sixième résolution : Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social

L'assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant venant à expiration à l'issue de la présente assemblée.

- Aplitec, société anonyme dont le siège est sis 44, quai de Jemmapes à Paris (75010), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 702 034 802, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Pierre Laot,

et

- Monsieur Jean-Pierre Larroze, né le 15 novembre 1953 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine),

domicilié 44, quai de Jemmapes à Paris (75010), en qualité de Commissaire aux comptes suppléants,

sont nommés pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Septième résolution : Autorisations à donner au Conseil en vue d'augmenter le capital

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ÉVOLUTIONS RÉCENTES

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ère} SEMESTRE 2005

Business & Decision, annonce un chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2005 de 43,3 millions d'euros, en croissance de 41 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La croissance organique sur cette période (1^{er} janvier-30 juin 2005) ressort à 36 %, se situant nettement au dessus du marché des services informatiques. Les activités internationales (filiales et contrats à l'étranger) comptent pour 27 % du chiffre d'affaires semestriel consolidé.

Le premier semestre 2005 a été marqué par une hausse des commandes dans chacun des métiers du Groupe. En business intelligence, la société a ainsi été reconnue par ses partenaires Cognos, « pour la pertinence de ses missions de conseil et sa vision précurseur du marché », et SAS, « pour la promotion de solutions innovantes, notamment dans le secteur de la finance » et en matière de gestion des risques. En CRM, Business & Decision a gagné de nombreux contrats pour la mise en place de plates-formes d'automatisation des campagnes marketing. En e-business, le Groupe a vu son expertise en matière d'accessibilité Web récompensée par deux distinctions remises à des sites qu'il a conçus et développés (pour le Conseil général du Vaucluse et Conseil régional du Languedoc-Roussillon), alors que l'intranet collaboratif qu'il

a déployé chez le fabricant de produits festifs César s'est vu récompenser par l'un des Trophées 2005 de l'hebdomadaire « *Décision informatique* ».

Business & Decision a par ailleurs poursuivi sa politique de croissance externe ciblée, via l'acquisition lors du semestre écoulé de **Nexhos** (conseil et ingénierie en informatique décisionnelle, basé au **Benelux**), de **Domino systems** (conseil et ingénierie e-business, basé en **Grande-Bretagne**) et de **Métaphora** (conseil en accompagnement du changement, basé en France, dont 16 % du capital restent cotés au Marché libre).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe devrait dépasser 100 millions d'euros d'ici deux ans, les effets de cette croissance se répercutant de façon positive sur les niveaux de marges.

Avec l'été, le groupe Business & Decision compte désormais plus de 1000 salariés : 700 personnes en Ile-de-France (berceau de la société), 200 en région (à travers ses filiales et agences à Aix-en-Provence, Caen, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes et Toulouse) et près de 300 personnes en Europe (dont une centaine de personnes pour chacune des filiales en Grande-Bretagne et au Benelux).

RENFORCEMENT EN GRANDE-BRETAGNE

En mai 2005, **Business & Decision a annoncé l'acquisition de la société britannique Domino Systems, spécialisée dans la création Web et l'intégration de technologies e-business, augmentant ainsi de 50 % ses effectifs en Grande-Bretagne, qui passent à 100 personnes.**

Fondée en 1995 près d'Oxford, Domino Systems est reconnue d'une part pour son expertise en matière de technologies e-business et d'autre part pour ses compétences en matière de design Web. Elle compte ainsi parmi ses clients des sociétés comme **BMW Williams F1, BP, Corus Hotels, Epsilon, Johnson & Johnson, Mitsubishi, Prudential, Toshiba...** Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de partenariat, Domino a signé des accords avec Microsoft, déjà partenaire de Business & Decision.

Jusqu'ici détenue par ses fondateurs et forte d'une trentaine de personnes, Domino Systems a réalisé sur l'année 2004 un **chiffre d'affaires de 1,7 M£ (2,3 M€)**, pour un résultat net proche de l'équilibre et une marge brute de 52 %. Directeur général de Domino Systems, Carl Christensen dirigera les activités e-business de Business & Decision en Grande-Bretagne.

« En cohérence avec notre stratégie de croissance à l'international, où nous voulons **dupliquer le modèle**

Business & Decision, cette acquisition permet au Groupe d'une part de renforcer sa présence en Grande-Bretagne, avec des effectifs augmentés de 50 %, et d'autre part de lancer une activité e-business dans ce pays », déclare Patrick Bensabat, PDG du groupe Business & Decision.

L'acquisition de Domino Systems est réalisée **en cash par Business & Decision Ltd.**, la filiale britannique du Groupe. Le montant est indexé sur des critères de performances en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité sur les années à venir.

Près de 100 personnes en Grande-Bretagne et 10 % de l'activité du Groupe

Implantée en Grande-Bretagne depuis 2002, le groupe Business & Decision a réalisé dans ce pays près de **10 % de son activité en 2004**, avec près de 70 consultants et experts, spécialisés en conseil et intégration de technologies décisionnelles (business intelligence) et CRM.

Pour Ian Huckle, Directeur général de Business & Decision Ltd. : « Avec Domino Systems, nous complétons notre ouverture géographique en Grande-Bretagne, avec des **bureaux et centres de compétences à Londres, Manchester, Edimbourg, Cambridge et maintenant Oxford**. Par ailleurs, forts de la position d'intégrateur leader en business intelligence en France de Business &

Decision, nous visons la même position en Grande-Bretagne, tout en développant notre reconnaissance en matière de CRM et de e-business. »

Avec Domino Systems, l'effectif de Business & Decision en Grande-Bretagne va atteindre les 100 personnes.

L'un des principaux intégrateurs e-business en France

Les activités e-business de Business & Decision représentaient en 2004 **près de 20 % du chiffre**

d'affaires consolidé du groupe. Avec **150 consultants et experts e-business en France**, Business & Decision est l'un des principaux intégrateurs spécialisés dans le domaine, reconnu pour ses compétences en matière de création et développement de sites intranet, Internet et portails collaboratifs ou d'entreprises, d'implémentation de technologies de gestion des identités numériques, e-commerce, knowledge management, Open source...

RENFORCMENT AU BENELUX

En avril 2005, **Business & Decision a annoncé l'acquisition de la société de conseil et d'ingénierie Nexhos (d'une quinzaine de consultants), basée à Bruxelles et au Luxembourg.**

Créée en 2003, Nexhos (1,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2004, pour un bénéfice de 15 %) est spécialisée dans l'intégration de technologies décisionnelles, CRM et portails d'information. Pour ses **clients issus des secteurs de la banque et de l'assurance (70 % de son chiffre d'affaires)**, des télécommunications et de la distribution, elle a mené des missions de conseil en matière de bases de données marketing, de rentabilité client, de gestion de la relation client, d'indicateurs de performance et d'implémentation de datawarehouse (entrepôts de données) et de technologies e-business. La société d'une quinzaine de consultants possède une expertise en matière de technologies **BEA, Business Objects, Cognos, IBM Websphere, Informatica, Hyperion, Oracle...** éditeurs déjà partenaires de Business & Decision. Les co-fondateurs de Nexhos, **Pierre Dauffenbach** (44 ans, ingénieur de Polytechnique-Université libre de Belgique et diplômé de gestion de l'Ecole de commerce de Solvay) et **Thierry Hock** (38 ans, licence de mathématique et d'informatique de l'Université Catholique de Louvain), ayant plus de huit ans d'expérience dans le domaine de la business intelligence (au sein d'entreprises comme Bureau Van Dijk, IBM, Sybase et Valoris), gèreront l'entité

Corporate datawarehouse de Business & Decision en Belgique, ainsi que la filiale **Business & Decision Luxembourg.**

L'acquisition de Nexhos est réalisée en cash par **Business & Decision Benelux**, filiale du Groupe basée à Bruxelles, avec un montant indexé sur des critères de performances en terme de chiffre d'affaires et de rentabilité.

10 % de l'activité de Business & Decision réalisée au Benelux

Implantée au Benelux depuis 2001 via des acquisitions successives, et forte de 80 consultants et experts basés à Bruxelles et à Amsterdam, Business & Decision a généré sur cette zone géographique environ 10 % de son activité en 2004. Avec l'acquisition de Nexhos, le Groupe voit ses positions renforcées en Belgique et aux Pays-Bas, tout en prenant pied au **Luxembourg.** « L'arrivée de Nexhos dans le groupe s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement en Europe - **l'international représentant 23 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2004** - et va nous permettre de dupliquer notre modèle à l'étranger, déclare Patrick Bensabat, PDG de Business & Decision. Déjà leader dans l'intégration de technologies décisionnelles en France, nous avons en effet pour ambition de le devenir en Europe, tout en y développant nos positions en CRM et en e-business.

DÉVELOPPEMENTS SUR LES CINQ MARCHÉS DU GROUPE

BI

- Le **partenariat** avec l'éditeur Hyperion a été étendu à la Grande-Bretagne
- Business & Decision lance une offre de consolidation pour PME packagée CONSOLEAD
- Business & Decision conforte son partenariat SAP initié en 2003, via l'acquisition de Wel Network à Grenoble
- Business & Decision renforce ses positions sur le marché de au Benelux avec l'acquisition de Nexhos
- Sun lance avec Business & Decision BI Power Pack, sa

nouvelle offre décisionnelle pour PME

- Business & Decision confirme son **leadership dans le domaine décisionnel** après avoir reçu le Gold Partner Award de SAS en 2005.

Le marché

Croissance de la Business Intelligence (BI) en France : **+ 9,3% en 2005**, avec une démocratisation des outils d'aide à la décision (« reporting de masse »), un intérêt

croissant pour les portails décisionnels et les outils de BPM, une réflexion des entreprises autour des applications analytiques et les mêmes besoins décisionnels entre grands comptes et PME (source : *Pierre Audoin Consultants*)

Business & Decision figure parmi les leaders du secteur en France et va progressivement dupliquer cette position en Europe.

MC

- Business & Decision a lancé une **offre de détection d'activités de blanchiment de capitaux** avec l'éditeur suisse

kdlabs. Dans le cadre d'un partenariat européen signé avec kdlabs, Business & Decision va proposer aux

banques et institutions financières une offre complète en matière de détection

d'activités de blanchiment de capitaux.

- Le Groupe continue de déployer des « data warehouses » en matière de gestion des risques.

CI

- Business & Decision renforce le partenariat avec Siebel notamment avec le lancement de Siebel Analytics et l'offre Marketing en France (Tour de France et séminaires conjoints)
- Business & Decision recentre son activité autour de 4 partenaires stratégiques: Siebel, Unica, Kxen, Microsoft
- L'équipe CRM connaît une croissance 100% pour atteindre d'ici fin 2005, 170 personnes

EB

- Business & Decision conforte son expertise en « e-accessibilité » avec deux distinctions:
 - Expertise en conception et développement de sites Web accessibles aux malvoyants et aux non-voyants récompensés par l'attribution du label « **AccessiWeb Or** » au site du Conseil régional de la région Languedoc-Roussillon

ERP

- Le dynamisme du marché ERP est soutenu par le lancement de solutions périphériques telles que : CPM, la relation client, et la gestion de la logistique
- B&D devient **l'un des leaders** de l'implémentation BaaN en France

- Business & Decision travaille sur des projets de gestion des processus métiers.

Le marché

Il existe une **demande croissante** de mise en oeuvre des nouvelles

Business & Decision annonce une prise de marché significative sur la gestion de campagnes mais également la création d'une offre métier sur la performance commerciale du marketing

Le marché

Le CRM est la deuxième intention d'achat des dirigeants d'entreprise. L'analytique ainsi que les applications marketing, moteurs de croissance du marché durant les années de crises, devraient

- Prix « **Handica.com** » pour le site du Conseil général du Vaucluse. 07/04/2005
- Business & Decision réaffirme sa place dans le monde des médias avec des signatures prestigieuses: Groupe TF1 (TPS), Canal+, Figaro.
- Business & Decision effectue une percée dans les Ministères de la Santé, des Affaires Sociales, de l'Education, et de la Défense sur des projets Intranet

- Plus de 30 consultants avec un minimum de 7 années d'expérience sur SSA ERP (Baan)

Le marché

Les revenus annuels tirés du marché français des ERP devraient subir une **hausse de 50%**, passant de 2,2 milliards d'euros en 2001 à

réglementations de type IAS/IFRS et Bâle 2

Cette expertise est détenue par Business & Decision Benelux et Business & Decision France.

continuer à progresser rapidement **(+8% en 2005).**

Le CRM opérationnel bénéficie quant à lui d'un regain d'intérêt de la part des **entreprises (+3,9% en 2005)**, notamment sur la partie SFA et Service Client.

(source : Pierre Audouin Consultants)

Business & Decision bénéficie d'un environnement concurrentiel plus favorable.

Le marché

Il existe des axes porteurs en matière de e-business, comme les services « e-RH » (communication, information et administration des salariés) : marché en croissance de **+14%** en 2005 (source : Markess international)

Réaffirmation de la fidélité des clients grâce à une offre globale (conseil, technique, création, hébergement)

près de 3,3 milliards d'euros en 2005 (source PAC).

Business & Decision bénéficie d'une double compétence métier et fonctionnelle avec la maîtrise des principaux E.R.P.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2004, Business & Decision entend dupliquer son modèle à l'international. Le Groupe est toujours sur des marchés porteurs et bénéficie de forts leviers de croissance.

Business & Decision s'appuie sur un environnement et un positionnement favorables :

- un positionnement de spécialiste sur ses métiers, en adéquation avec les évolutions du marché ;
- l'essentiel (89%) des contrats en mode « projet complet » (conseil, étude, réalisation, maintenance) ;
- une clientèle majoritairement grands comptes (avec une importante fidélisation des clients) ;
- des partenariats fructueux avec les principaux éditeurs du marché (prescription et forte synergie pour adresser le segment « mid-market ») ;
- une forte capacité de conquête de nouveaux clients ; une plus large autonomie opérationnelle des agences régionales (filialisation)

- La poursuite des opérations raisonnées de croissance externe à l'international
- étude d'acquisitions de sociétés en Belgique, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Suisse

La stratégie de croissance du Groupe est pérenne. Elle mélange **croissance organique** (par le développement de clients existants et « cross selling » ; la conquête de nouveaux clients) et **croissance externe** (à l'international, via l'acquisitions de sociétés en Grande-Bretagne, en Espagne et en Suisse ; en France, via des acquisitions de sociétés spécialisées dans chacun des métiers).

Business & Decision poursuit sa stratégie de croissance soutenue sur ses marchés, en visant les 100 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici deux ans, avec un retour rapide vers ses niveaux de rentabilité historiques.

RENSEIGNEMENTS
DE CARACTÈRE
GÉNÉRAL
SUR BUSINESS &
DECISION
ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination : Business & Decision.

Siège social :
153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17.

FORME JURIDIQUE

Société anonyme (SA) à Conseil d'administration, régie par la loi du 24 juillet 1966. Constituée initialement sous la forme d'une société à responsabilité limitée (SARL) de droit français, la société a été transformée, par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 1^{er} décembre 1997, en SA. Nationalité : française.

DATE DE CONSTITUTION
ET DURÉE DE LA SOCIÉTÉ

Business & Decision a été constituée le 19 février 1992, pour une durée de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. La Société prendra fin le 19 février 2091, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

Business & Decision a pour objet, directement ou indirectement, dans tous les pays :

- l'informatique et notamment la recherche, la création, le développement, la diffusion, l'information, l'initiation, l'application, l'exploitation, la commercialisation de toute méthode ou logiciel ainsi que les activités de conseil de services et de développement appliquées aux grands systèmes et notamment aux réseaux Internet / Web et gestion de la relation client (CRM) ;
- d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'expansion et le développement ;
- la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales, ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, d'alliance ou de commandite ;
- à cet effet, la Société peut notamment créer, acquérir, gérer, donner en gérance et exploiter tous établissements, même en faveur de tiers, selon les

stipulations de la loi pour toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS (RCS) ET CODE APE

Immatriculation RCS de Paris : n° B 384 518 114. Code APE : 722 C.

EXERCICE SOCIAL

Suite à l'Assemblée générale du 16 décembre 2004, **les dates de début et de fin d'exercices ont été modifiées** **L'exercice social commence désormais le 1^{er} janvier** pour se terminer le 31 décembre de chaque année (contre le 1^{er} juillet et le 30 juin auparavant).

CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Répartition statutaire des bénéfices
(article 22 des statuts)

Après approbation des comptes, il peut résulter des comptes de l'exercice un bénéfice distribuable, tel que défini par la Loi, c'est-à-dire un bénéfice diminué des pertes antérieures, ainsi que du prélèvement des réserves obligatoires et augmenté des reports à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'excédent disponible du bénéfice est à la disposition de l'Assemblée générale ordinaire, qui peut décider en tout ou en partie de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle a l'affectation ou l'emploi, de la reporter à nouveau ou de le distribuer.

Les dividendes de toutes les actions sont payés à leur titulaire ou à toute autre personne munie d'un pouvoir régulier. Le paiement des dividendes se fait dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur et déterminées par le Conseil d'administration.

Ils peuvent, selon ce que décide l'Assemblée générale, être payés en espèces ou par l'attribution de titres en portefeuille. L'Assemblée générale ordinaire peut également, dans les conditions prévues dans les textes législatifs et réglementaires applicables, accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende, ou des acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions de la Société.

Assemblées générales (article 19 des statuts, mis en conformité avec la loi NRE du 15 mai 2001)

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales et réglementaires qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leurs sont attribuées par la loi. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président. Les fonctions de Scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant qui disposent du plus grand nombre de voix. Le Bureau désigne le Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires. Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations aux Assemblées générales et les formalités préliminaires à cette convocation (avis de réunion, dépôt de projet de résolutions,...) sont faites dans les délais et formes prévus par les lois et règlements en vigueur. L'ordre du jour est arrêté par l'auteur de la convocation. L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement. **Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire**, dans les conditions fixées par la loi, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux indiqués dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité, conformément à la réglementation en vigueur, constatant l'indisponibilité des actions au porteur inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expirera cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires. Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une Assemblée, sans autres limites que celles résultant des dispositions légales fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire. La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner nommément un mandataire qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Pour toute procuration d'un actionnaire sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le Conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Le mandat est donné pour une seule Assemblée. Il peut cependant être donné pour deux Assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze (15) jours. Le mandat donné pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Ce

formulaire doit parvenir à la Société trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Les actionnaires pourront participer et voter à toute Assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

Les propriétaires d'actions indivises sont représentés à l'Assemblée générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Dans les Assemblées ordinaires et extraordinaires, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, à l'exception toutefois des droits de vote double attachés aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire, conformément aux stipulations de l'article 11-2 des présents statuts. Les votes sont exprimés à main levée ou par appel nominal. Toutefois des actionnaires représentant au moins le quart du capital social peuvent demander le vote au scrutin secret.

Droit de vote double (article 11-2 des statuts)

Chaque action nominative intégralement libérée et inscrite depuis au moins deux ans (délai courant à compter de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2000) au nom d'un même actionnaire, bénéficie d'un droit de vote double. Il n'y a pas eu de cession de droits de vote double, ni de conversion de titres au nominatif au porteur.

Franchissement de seuils légaux (article 11-3 des statuts)

Tout actionnaire doit satisfaire aux obligations d'informations prescrites par les articles 356-1 et 356-2 de la loi du 24 juillet 1966 (articles L 233-7 à L 233-11 et article L 233-12 du Code de commerce), au cas où agissant seul ou de concert, il vient à détenir un nombre d'actions ou de droits de vote représentant **plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital de la société**. A défaut d'avoir été régulièrement déclarées, les actions excédant la fraction soumise à déclaration sont privées du droit de vote, pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Dans les mêmes conditions, les droits de vote attachés à ces actions et qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés ou délégués par l'actionnaire défaillant. A défaut de respecter cette obligation, l'actionnaire défaillant pourra être privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée, sur la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale, **d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital ou des droits de vote**. Tout actionnaire est également tenu, suivant les mêmes modalités, d'informer la Société, dans le délai de quinze jours, lorsque sa participation au capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

Cession et transmission des actions

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

Rachat par la Société de ses propres actions

Finalités du programme de rachat d'actions

Dans le cadre de la stratégie qu'elle souhaite développer, la société Business & Decision entend assurer une gestion dynamique de son capital. La mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions est un des moyens choisis afin de parvenir à cet objectif.

Business & Decision entend, dans le cadre des autorisations qui lui ont été accordées par l'Assemblée générale des actionnaires, utiliser le programme de rachat d'actions, en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient, aux fins suivantes, classées par ordre prioritaire, avec indication approximative de la part d'actions rachetées attribuée :

- remise des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de **croissance externe** : 50 % environ ;
- **attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux** de la Société ou proposition d'acquérir des actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du Code du Travail et L.225-129-III alinéa 3, L.228-95 et L.225-179 du Code de commerce relatifs aux plans d'actionnariat salarié : environ 20 % ;
- **régularisation** du cours de bourse des actions de la Société par intervention systématique en contredance sur le marché : 10 % environ ;
- achat et vente en fonction des situations du marché : 10 % environ ;
- attribution des titres dans le cadre de la **participation des salariés** aux fruits de l'expansion : 5 % environ ;
- **conservation** des titres : 5 % environ.

Le rachat ne peut être effectué en vue d'une annulation des titres.

Les objectifs ci-dessus sont présentés par ordre d'importance stratégique décroissant, sans incidence sur l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités de la société Business & Decision.

Cadre juridique

La sixième résolution votée à l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Business & Decision, le 16 décembre 2003 a autorisé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions de la Société dans la limite des seuils légaux. Le Conseil d'administration du 5 janvier 2004 a autorisé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions : « *Le Conseil décide, à l'unanimité, de mettre en œuvre, sous réserve de l'obtention du visa réglementaire de l'Autorité des Marchés Financiers, le programme de rachat d'actions de la Société dans les conditions définies lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003. [...] Le Conseil d'administration autorise Patrick Bensabat, Président-Directeur Général, à faire toutes démarches, signer tous documents, effectuer toutes formalités, à l'effet de mettre en œuvre la résolution précédente* ».

Synthèse des principales caractéristiques du programme de rachat de titres

Visa AMF : n° 04-183 en date du 22 mars 2004

Emetteur : Business & Decision (Nouveau marché)

Programme de rachat :

- Titres concernées : actions
- Pourcentage maximal de capital autorisé par l'Assemblée générale : 10 %
- Pourcentage maximal de capital sur lequel le programme pourra porter compte-tenu de l'autodétention et de la nécessité du respect des seuils tels que définis par Euronext : 5,5 %
- Prix d'achat unitaire maximum : 20 €
- Prix de vente minimum autorisé : 0,50 €

- Objectifs (par ordre de priorité) : opérations de croissance externe (50 % des actions rachetées environ), attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'options de souscription d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou proposition d'acquérir des actions (20 % environ), régulation du cours de bourse (10 % environ), achat et vente (10 % environ), participation des salariés (5 % environ), conservation des titres (5 % environ) ;
- **Durée du programme : 18 mois (jusqu'au 15 juin 2005)**

Modalités

Part maximale du capital et montant maximal payable par la Société

La part maximale du capital pouvant être achetée par Business & Decision est de 10 % du capital social, soit à la date du 31 décembre 2004, un nombre maximum de 804 436 actions. Le montant maximal que Business & Decision engage dans ce programme est fixé à 14 000 000 €.

Au 31 décembre 2004, Business & Decision auto-détenait 32 603 actions. A aucun moment, l'émetteur ne dépassera, directement ou indirectement, la limite autorisée de 10 % du capital. Par ailleurs, Business & Decision s'engage à maintenir un flottant suffisant, qui respecte les seuils tels que définis par Euronext Paris S.A. (soit un flottant de 20 % pour les sociétés cotées au Nouveau marché). Compte-tenu de ces 32 603 actions détenues par la Société au 31 décembre 2004 et du seuil réglementaire Euronext, le nombre d'actions concernées par le programme de rachat ne saurait être supérieur à **442 439 (soit 5,5 % du capital de la Société)**. La Société s'engage à ne pas accroître la volatilité de son titre du fait de l'utilisation de produits dérivés.

Le montant des réserves libres figurant au passif des comptes sociaux annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2004 est de 20 537 K€. Ces réserves incluent toutes les réserves autres que les réserves légales, statutaires et les réserves indisponibles en application de la loi ou des statuts, les primes d'émission, d'apport et de fusion ainsi que le report à nouveau et le résultat net de l'exercice.

Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées, transférées, échangées ou cédées par intervention sur le marché ou par achat de blocs au cas où ceux-ci viendraient perturber la politique de régularisation du titre poursuivie par la société. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé. La société peut utiliser des mécanismes de produits dérivés, mais le recours à des achats d'options d'achats est exclu. La Société veillera alors à ne pas accroître la volatilité de son titre.

Durée et calendrier du programme

L'autorisation consentie par l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2003 expirera dix-huit mois après la date de cette assemblée, soit le 15 juin 2005. Les interventions pourront être effectuées à tout moment.

Modalités de financement du programme

Dans le cadre de sa gestion financière globale, Business & Decision se réserve la possibilité d'utiliser une partie de la trésorerie disponible pour financer les rachats d'actions et de recourir à l'endettement à court et moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement. Au 31 décembre 2004, la trésorerie nette de Business & Decision (comptes consolidés) s'élevait à 3 M€, ses capitaux propres à 24,2 M€ et son endettement financier à 2,7 M€.

Éléments permettant d'apprécier l'incidence du programme sur la situation financière de la Société

Sur la base des derniers comptes consolidés (au 31 décembre 2004), le tableau de simulation est le suivant. Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- cours auquel les actions sont rachetées : 6,5 €
- taux d'intérêt net d'impôt servi dans le cadre du financement du rachat : 3 %
- taux d'imposition : 34 %
- pourcentage de rachat : 5 %

| | Comptes consolidés au 31 décembre 2004 | Rachat de 5 % du capital | Pro-forma après rachat de 5 % du capital | Effet du rachat (en %) |
|---|---|--------------------------------|--|---------------------------|
| Capitaux propres, part de groupe (k€) | 24 162 | 2 614 | 21 548 | 11 % |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | 24 186 | 2 614 | 21 572 | 11 % |
| Endettement financier | 2 735 | - | - | - |
| Résultat net part du groupe | 1 017 | - 78 | 939 | 8 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 8 044 356 | 402 218 | 7 642 138 | 5 % |
| Résultat net par action (€) | 0,12 | - | 0,12 | 7 % |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation retraité des instruments dilutifs | 8,5 millions | - | 8,1 millions | 5 % |
| Résultat net dilué par action (€) | 0,11 | - | 0,11 | 7 % |

Régimes fiscaux du rachat

En l'état actuel de la législation française, le régime fiscal des actions est indiqué ci-après. L'attention du public est cependant appelée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé du régime fiscal actuellement applicable ; ce régime est susceptible d'être modifié et leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller fiscal habituel.

Pour la cessionnaire (Business & Decision)

Le rachat par la société de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable, dans la mesure où les titres seraient ensuite cédés ou transférés à un prix différent du prix de rachat. Le résultat imposable serait alors affecté à hauteur de la plus- ou moins-value réalisée.

Pour les cédants

En application de l'article 112-6^e du Code général des impôts, les sommes attribuées aux actionnaires au titre du rachat de leurs actions par Business & Decision seront imposables selon le régime des plus-values. En conséquence, les gains réalisés par les personnes morales seront soumis au régime des plus-values professionnelles prévu par l'article 39 duodécies du Code général des impôts (soit 26 % sur le long terme) ; les gains réalisés par les personnes physiques ayant leur domicile en France seront imposables à l'impôt sur le revenu dès le premier euro au taux actuel de 16 % (26 % avec les

prélèvements additionnels), si le montant annuel des cessions réalisées par le foyer fiscal dont il fait partie excède un seuil actuellement fixé à 15 000 €. Les actionnaires non résidents ne sont pas soumis à l'imposition en France.

Pour les personnes non fiscalement domiciliées en France ou dont le siège social est situé hors de France (sans avoir d'établissement stable ou de base fixe en France à l'actif duquel seraient inscrites les actions) et qui n'ont détenu, à aucun moment, directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, une participation représentant plus de 25 % des droits dans les bénéfices sociaux de la Société à un moment quelconque au cours des cinq dernières années qui précèdent la cession, les gains réalisés ne sont pas soumis à imposition en France (art. 244 bis C du Code général des impôts).

Ces éléments ne constituent qu'un résumé fiscal applicable à ce jour et la situation particulière des investisseurs doit être analysée avec leur conseiller fiscal habituel.

Précédent programme de rachat d'actions

Le précédent programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 décembre 2002 pour une durée maximum de dix-huit mois, soit **jusqu'au 11 juin 2004**.

| | Actions |
|--|---------------|
| Nombre d'actions propres au 30/06/04 | 71 362 |
| Nombre d'actions propres achetées entre le 01/07/04 et le 31/12/04 | 50 154 |
| Nombre d'actions propres cédées entre le 01/07/04 et le 31/12/04 | 88 569 |
| Nombre de titres au 31/12/04 | 32 947 |

Ces actions ont été acquises et vendues en vue de régulariser le cours des actions de la Société (pour 30 % d'entre elles environ), de les remettre à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ou financières (pour 70 % d'entre elles environ), d'être conservées, cédées ou transférées par quelque moyen que ce soit. Il n'a été procédé à aucune annulation de titre ou recours à des instruments dérivés. Le cours moyen des achats s'établit à : 2,55 €. Le cours moyen des ventes s'établit à : 5,25 €

Titres au porteur identifiables TPI (article 8 des statuts)

Pour les titres au porteur, la Société se réserve le droit, à tout moment et à ses frais, de demander à l'organisme chargé de la compensation des titres (Euroclear) de lui communiquer, le nom, ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par eux et le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

Le capital de la société est de 563 104,92 euros, divisé en 8 044 356 actions, entièrement libérées.

Évolution du capital social depuis la création de Business & Decision

| date | nature de l'opération | augmentation de capital (en F ou €) | prime d'émission et d'apport (en F) | Nombre de titres émis | montant cumulé du capital social (titres et capitaux) | |
|-----------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---|----------------|
| Février 1992 | Constitution de la Société | - | - | 1 000 | 1 000 | 100 000 F |
| 17 février 1995 | Incorporation de réserves | 200 000 | - | 2 000 | 3 000 | 300 000 F |
| 20 juillet 2000 | Incorporation de réserves et RAN | 2 455 019,40 | - | - | 3 000 | 2 755 019,40 F |
| 20 juillet 2000 | Conversion du capital en € | - | - | - | 3 000 | 420 000 € |
| 20 juillet 2000 | Division du titre | - | - | - | 6 000 000 | 420 000 € |
| 6 février 2001 | Augmentation de capital (introduction en bourse) | 84 000 € | 16 116 000 € (bruts) | 1 200 000 | 7 200 000 | 504 000 € |
| 19 janvier 2002 | Augmentation de capital (suite à OPE sur Com6) | - | - | 844 356 | 8 044 356 | 563 104,92 € |

Évolution du capital de Business & Decision

Après introduction en Bourse (6 février 2001) :

| Actionnaires | nombre d'actions | % du capital |
|---------------------|------------------|-----------------|
| famille Bensabat | 4 333 549 | 60,2 % |
| Christophe Dumoulin | 76 961 | 1,1 % |
| SA BDI | 1 560 000 | 21,7 % |
| Salariés | 29 490 | 0,4 % |
| Public | 1 200 000 | 16,6 % |
| Total | 7 200 000 | 100,00 % |

Au 31 décembre 2004 :

| Actionnaires | nombre d'actions | % du capital |
|----------------------------|------------------|-----------------|
| famille Bensabat | 4 045 877 | 50,3 % |
| Christophe Dumoulin | 5 059 | 0,1 % |
| SA BDI* | 1 551 531 | 19,3 % |
| Autres managers & salariés | 141 322 | 1,8 % |
| Autocontrôle | 28 328 | 0,4 % |
| Public | 2 272 239 | 28,1 % |
| Total ** | 8 044 356 | 100,00 % |

* Le capital de la SA BDI est détenu à 61,14 % par la famille Bensabat, à 33,42 % par Christophe Dumoulin et à 5,44 % par des salariés.

** Le capital avait été augmenté en 2002 suite à l'OPE-OPR de Business & Decision sur Com6 et l'entrée d'investisseurs initialement dans le capital de Com6. Leurs clauses de « lock-up » courraient jusqu'au 21 novembre 2003.

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital et/ou des droits de vote de Business & Decision (au 31 décembre 2004) : Patrick Bensabat, Clémentine Bensabat, Gabriel Bensabat, Laurent Bensabat et la SA BDI. A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

CAPITAL POTENTIEL

En cas d'exercice de l'ensemble des BSPCE et options de souscription, le nombre de titres passerait de 8 044 356 à 8 505 017. Au 31 décembre 2004, aucun BSPCE ni aucune option de souscription n'ont été exercés.

| | Nombre de titres | Capital correspondant |
|--------------------------|------------------|-----------------------|
| Capital actuel | 8 044 356 | 563 105 |
| BSPCE attribués | 387 078 | 27 095 |
| Stock-options attribuées | 100 000 | 7 000 |
| BSPCE annulés | 37 146 | 2 600 |
| Capital potentiel | 8 494 288 | 594 600 |

Plan BSPCE issu de l'Assemblée générale du 15 janvier 2001 (cf. Plan n°1 du tableau ci-dessous)

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2001, après avoir constaté que la société remplit les conditions imposées par l'article F 163 du Code général des impôts, a autorisé le Conseil d'administration à émettre, en une ou plusieurs fois, un maximum de 250 000 bons de

souscriptions de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE), au profit des cadres salariés de Business & Decision et des mandataires sociaux de la société relevant du régime fiscal des salariés, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société

dans le cadre de l'article 163 bis du Code général des impôts et des articles 180-III alinéa 3 et 339-5 de la loi du 24 juillet 1966 article L 225-129 et article L 228-95 du Code de commerce). L'exercice des BSPCE par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 39 000 €. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des BSPCE sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée des BCE, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour aucun bon n'a été exercé.

Cette décision de l'Assemblée générale du 15 janvier 2001 comporte, au profit des bénéficiaires des BSPCE, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les bons non exercés perdront toute valeur. De plus, dans le cas de l'émission de nouvelles valeurs mobilières composées avec droit préférentiel à des actionnaires, les titulaires de bons pourront exercer par anticipation leurs bons dans le délai dont ils seront informés par lettre recommandée dans les conditions précisées ci-après. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires de bons auront exercé leur

droit de souscription. Elles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 31 décembre 2001, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 237 078 BSPCE.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2000 a autorisé le Conseil d'administration à consentir, au profit des « hommes clés » de la Société, 180 000 options donnant droit à l'achat d'actions de la Société. A ce jour, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation. Il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital de Business & Decision.

Par ailleurs, il convient de mentionner que l'**Assemblée générale réunie le 20 juillet 2000** a également autorisé le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles 208-3 et 217-1 de la loi du 24 juillet 1966 (article L 225-179 et article L 225-208 du Code de commerce), à procéder au rachat pour le compte de la Société de 180 000 actions de la Société, en vue de procéder à l'émission d'options d'achat d'actions au profit des salariés. Une telle opération est cependant sans incidence sur le capital social, dans la mesure où il s'agit du rachat et de l'attribution potentielle d'actions existantes.

[Plan BSPCE issu de l'Assemblée générale du 16 décembre 2003 \(cf. Plan n°2 du tableau ci-dessous\)](#)

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2003, après avoir constaté que la Société remplit les conditions imposées par l'article 163 du Code Général des Impôts, a autorisé le Conseil d'administration à émettre gratuitement, en une ou plusieurs fois, un maximum de 150.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (« BSPCE ») au profit des cadres salariés de Business & Decision et des mandataires sociaux de la Société relevant du régime fiscal des salariés, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles émises par la Société dans le cadre de l'article 163 bis du Code Général des Impôts et des articles L. 225-129-III alinéa 3 et L. 228-95 du Code de commerce. L'exercice des BSPCE par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 10 500 €, hors prime d'émission. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des BSPCE sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée des BSPCE accompagné du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles

détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour, aucun bon n'a été exercé.

Cette décision de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003 comporte, au profit des bénéficiaires des BSPCE, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les bons non exercés perdront toute valeur. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires de bons auront exercé leur droit de souscription. Elles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 17 décembre 2003, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 150 000 BSPCE.

[Plan d'options de souscription d'actions issu de l'AG du 16 décembre 2003 \(cf. Plan n°3 du tableau ci-dessous\)](#)

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2003 a autorisé le Conseil d'administration, dans le cadre des articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, à consentir à titre gratuit, un maximum de 100.000 options donnant droit à la souscription de 100.000 actions nouvelles de la Société (« Options de Souscription »), au profit des salariés de Business & Decision et/ou des groupements visés à l'article L. 225-180 du Code de commerce ainsi que leurs mandataires sociaux relevant du régime fiscal des salariés. L'exercice des options de

souscription par leurs titulaires ne pourra en aucun cas conduire à une augmentation de capital supérieure à 7 000 € hors prime d'émission. L'augmentation de capital social résultant de l'émission des options de souscription sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée desdites options accompagné du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société, de la somme correspondante. A ce jour, aucune Option de Souscription n'a été exercée.

Cette décision de l'assemblée générale du 16 décembre 2003 comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises en conséquence des levées d'options. A la date d'expiration, les options de souscription non exercées perdront toute valeur. Les actions nouvelles seront créées et auront jouissance à compter du début de l'exercice social au cours duquel les titulaires d'options de souscription auront exercé leur droit de souscription. Elles

seront, en conséquence, entièrement assimilées aux autres actions après la mise en paiement du dividende afférent à l'exercice précédent ou, s'il n'en était pas distribué, après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de cet exercice. Le Conseil d'administration a déjà procédé le 17 décembre 2003, sur la base de cette autorisation, à l'attribution de 100 000 options de souscription.

| | I. Plan n°1 | II. Plan n°2 | III. Plan n°3 |
|---|--|--|-----------------------------------|
| DATE DE L'ASSEMBLEE | 15 janvier 2001 | 16 décembre 2003 | 16 décembre 2003 |
| III.1 DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 3 décembre 2001 | 17 décembre 2003 | 17 décembre 2003 |
| NATURE DU PLAN | Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise | Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise | Options de souscription d'actions |
| NOMBRE TOTAL D' ACTIONS POUVANT ETRE SOUSCRITES DONT : | 237.078 | 150.000 | 100.000 |
| - LES MANDATAIRES SOCIAUX | 27.542 | 0 | 0 |
| - LES 10 PREMIERS ATTRIBUTAIRES SALARIES : | 49.691 | 18.500 | 11.500 |
| ▪ SALARIE N°1 | 11.293 | 3.000 | 3.000 |
| ▪ SALARIE N°2 | 6.776 | 2.000 | 2.000 |
| ▪ SALARIE N°3 | 4.517 | 2.000 | 1.500 |
| ▪ SALARIE N°4 | 3.953 | 2.000 | 1.000 |
| ▪ SALARIE N°5 | 3.953 | 2.000 | 1.000 |
| ▪ SALARIE N°6 | 3.953 | 1.500 | 700 |
| ▪ SALARIE N°7 | 3.953 | 1.500 | 600 |
| ▪ SALARIE N°8 | 3.953 | 1.500 | 600 |
| ▪ SALARIE N°9 | 3.952 | 1.500 | 600 |
| ▪ SALARIE N°10 | 3.388 | 1.500 | 500 |
| POINT DE DEPART D'EXERCICE DES OPTIONS | 3 décembre 2005 | 18 décembre 2007 | 18 décembre 2007 |
| DATE D'EXPIRATION | 2 décembre 2006 | 17 décembre 2008 | 17 décembre 2008 |
| PRIX DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT | 13,50 € | 5,09 € | 5,08 € |
| NOMBRE D' ACTIONS SOUSCRITES AU 31 JUILLET 2005 | 0 | 0 | 0 |
| OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ANNULEES AU 31 JUILLET 2005 | 51.408 | 0 | 0 |
| OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS RESTANTES AU 31 JUILLET 2005 | 185.670 | 150.000 | 100.000 |

| BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE CONSENTIS A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS | NOMBRE DE BONS ATTRIBUES / D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETEES | PRIX MOYEN PONDERE DE SOUSCRIPTION AUX ACTIONS | DATES D'ECHEANCE | PLAN N°X |
|---|--|--|------------------|----------|
| OPTIONS CONSENTIES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIETE DU GROUPE : - Patrick BENSABAT, Président Directeur Général | 27.542 | 13,50 € | 02/12/2006 | 1 |
| Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social : - Patrick BENSABAT, Président-Directeur Général | 0 | | | |

| BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE OU OPTIONS DE SOUSCRIPTION CONSENTIS AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS | NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUEES / D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETEES | PRIX MOYEN PONDERE | PLAN N° 1 | PLAN N° 2 | PLAN N° 3 |
|---|---|---|--|---|--|
| <p>OPTIONS CONSENTIES PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE AUTRE SOCIETE COMPRISE DANS LE PERIMETRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, AUX DIX SALARIES DE L'EMETTEUR ET DE TOUTE SOCIETE COMPRISE DANS CE PERIMETRE, DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI CONSENTI EST LE PLUS ELEVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salarié n°1 - salarié n°2 - salarié n°3 - salarié n°4 - salarié n°5 - salarié n°6 - salarié n°7 - salarié n°8 - salarié n°9 - salarié n°10 <p>Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salarié n°1 - salarié n°2 - salarié n°3 - salarié n°4 - salarié n°5 - salarié n°6 - salarié n°7 - salarié n°8 - salarié n°9 - salarié n°10 | <p>11.293</p> <p>7.776</p> <p>5.953</p> <p>5.952</p> <p>5.453</p> <p>5.217</p> <p>4.953</p> <p>4.953</p> <p>4.888</p> <p>4.694</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> | <p>13,50 €</p> <p>12,42 €</p> <p>10,67 €</p> <p>10,67 €</p> <p>11,19 €</p> <p>12,37 €</p> <p>11,80 €</p> <p>11,80 €</p> <p>10,92 €</p> <p>8,13 €</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> | <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> | <p></p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> | <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p></p> |

PACTE D'ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

NANTISSEMENT DES ACTIONS

Aucune action ou autre type de valeurs ne fait l'objet d'un nantissement, tant sur la société mère que sur les filiales.

MARCHÉ DES TITRES DE BUSINESS & DECISION

Date d'introduction : 6 février 2001

Numéro Isin : FR 00000 7895 8 (Euroclear : 7895)

Code Bloomberg : BSDC FP

Code Reuters : BZDK.LN

Classification Footsie (FTSE) : 972 (technologies de l'information, rubrique « services informatiques »)

Label : Next Economy

Business & Decision participe à l'indice boursier IT-Cac (valeurs technologiques). Elle était cotée sur le Nouveau marché jusqu'à la refonte de la cote et à la mise en œuvre de l'Eurolist le 18 février 2005.

Nombre total d'actions : 8 044 356



Source : Euronext

| MOIS | plus haut (€) | plus bas (€) | cours moyen (€) | volume moyen | capitalisation moyenne (€) |
|---------|---------------|--------------|-----------------|--------------|----------------------------|
| janv-05 | 6,6 | 6,4 | 6,5 | 11 447 | 52 294 060 |
| févr-05 | 7,3 | 7,1 | 7,2 | 10 393 | 58 010 391 |
| mars-05 | 7,0 | 6,8 | 6,9 | 5 199 | 55 615 633 |
| avr-05 | 7,3 | 7,0 | 7,2 | 11 020 | 57 521 934 |
| mai-05 | 7,8 | 7,6 | 7,7 | 6 135 | 62 053 065 |
| juin-05 | 8,2 | 8,1 | 8,1 | 5 144 | 65 206 270 |
| juil-05 | 8,3 | 8,0 | 8,1 | 9 842 | 65 426 913 |
| août-05 | 8,6 | 8,4 | 8,5 | 5 754 | 68 263 356 |
| sept-05 | 9,7 | 9,4 | 9,6 | 32 076 | 76 863 822 |

Contrat de liquidité (« animation »)

Au titre du contrat de liquidité confié par Business & Decision à CM-CIC Securities, à la date du 31 décembre 2004, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 9 500 titres et 77 514,75 € en espèces.

Lors du dernier bilan annuel, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 8 070 titres et 115 243,74 euros en espèces.

La société Business & Decision avait confié à **CM-CIC Securities**, à compter du 31 août 2001, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en oeuvre d'un **contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement (AFEI)** approuvée par la Commission des opérations de bourse du 10 avril 2001.

DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices. Business & Decision a l'intention d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer des dividendes dans un futur proche.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE BUSINESS & DECISION

ACTIVITÉS DU GROUPE BUSINESS & DECISION

RELATIONS MÈRE-FILLES

La filiale Business & Decision Participations mise à part, dont l'objet est la détention de participations minoritaires (activité « holding »), **les autres filiales de Business & Decision ont une activité économique entrant dans l'un des trois métiers du Groupe : conseil et intégration en matière de business intelligence, gestion de la relation client (CRM) et e-business.** Les sociétés du Groupe sont par conséquent amenées à se sous-traiter des travaux ou à s'échanger des consultants en fonction des besoins et des compétences requises. A ce titre, les travaux sont re-facturés en tenant compte des

profils utilisés et des contrats sous-traités. Par ailleurs, des avances de trésorerie peuvent être consenties entre filiales ou entre les filiales et la maison-mère, afin de réduire les frais financiers supportés par le Groupe. Ces avances sont rémunérées à un taux fixe et forfaitaire de 3 % annuel (cf. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées).

La **contribution des filiales aux résultats du Groupe** est détaillée page 27 et Informations concernant les filiales et participations (pages 84-85). Voir aussi : Périmètre de consolidation (page 19), organigramme simplifié du Groupe (page 20).

ORGANISATION GROUPE ET RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Business & Decision bénéficie d'un positionnement spécifique : l'approche « projet complet » lui permet de se différencier des sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII), dont l'activité repose principalement sur de la délégation de personnel (« régie »). La gestion des grands projets nécessitant des compétences particulières, Business & Decision est très attachée à la gestion de la qualité, au respect des engagements et des coûts associés, à la double compétence fonctionnelle et technique et à une relation de partenariat avec le client. Par ailleurs, **Business & Decision reste spécialisée sur ses trois marchés (business intelligence, gestion de la relation client et e-business), à la différence de la plupart des autres SSII, plutôt généralistes.** Bien que le nombre d'acteurs présents sur chacun de ces domaines soit considérable (éditeurs, sociétés conseil, intégrateurs, SSII, distributeurs à valeur ajoutée...), très peu d'entreprises ont développé des solutions permettant d'offrir une véritable prestation globale.

Environnement concurrentiel

Les concurrents de Business & Decision peuvent être des **sociétés de conseil ou SSII généralistes** (comme Accenture, Capgemini, IBM Global services, Steria, Unilog...) ou des **SSII spécialisées** sur chacun de ses marchés/activités :

- business intelligence : Keyrus, Micropole-Univers...
- gestion de la relation client (CRM) : Soft computing, Valoris...
- e-business : Business interactif, Micropole-Univers, SQLi...

Business & Decision voit sa position d'intégrateur leader spécialisé en business intelligence confirmée par deux cabinets d'analyse indépendants : Nieuwbourg Group et Pierre Audoin Consultants. A

l'occasion de la publication du « baromètre Decideo » 2005 (édité par le cabinet d'analyse Nieuwbourg Group), Business & Decision apparaît à une très large majorité en première position parmi les choix de plus de 400 utilisateurs de systèmes décisionnels en entreprise, qui ont désigné les SSII et intégrateurs qu'ils percevaient comme les plus présents sur le marché francophone de l'informatique décisionnelle. Le cabinet d'analyse Pierre Audoin Consultants note lui que : « *Sur les aspects finance et marketing/vente, Business & Decision, qui continue à flirter avec des taux de croissance de 20-30 %, constitue l'un des principaux intégrateurs et cabinets de conseil* ». Le Groupe figure ainsi à la septième position dans le classement 2003 des SSII intervenant en business intelligence et parmi les premières spécialisées dans le secteur en France. Cette position d'intégrateur leader en business intelligence est le fruit de la stratégie adoptée par le Groupe depuis sa création, du travail de ses consultants et experts dans la mise en œuvre de systèmes décisionnels, et de sa politique de partenariats technologiques et commerciaux avec les principaux éditeurs du marché.

Organisation commerciale

Business & Decision est organisée en agences par métiers. Chaque agence possède sa propre organisation, (commerce, recrutement, staffing et gestion) leur permettant d'être réactives et proches de leurs clients. L'essentiel des contrats réalisés par le Groupe s'effectue en mode « projet complet » (89 %, contre 2 % en régie et 9 % au forfait). Un « projet complet » débute par une phase de conseil, puis d'étude, pour se poursuivre par des prestations de réalisation et de maintenance. Dans le cadre des contrats au forfait, d'éventuels risques de dérapage peuvent exister. Entre 5 et 15 % des contrats au forfait ont subi un dépassement sur les 18 derniers mois. En moyenne, un contrat court dure trois mois, un contrat moyen neuf mois et un contrat long un an et demi. Le nombre moyen d'ingénieurs par contrat est de quatre. En matière de garantie des contrats, il n'existe pas de

pénalité. Afin de suivre ses contrats, Business & Decision a mis en oeuvre un plan d'assurance qualité, associé à des outils de gestion de projets, de pilotage et de contrôle de gestion. Chaque contrat fait par ailleurs l'objet d'une validation juridique.

Au 31 janvier 2005, le taux d'intercontrat (personnel non affecté à un projet) était de 5 %.

RESSOURCES HUMAINES

Les consultants de Business & Decision possèdent tous une **double compétence fonctionnelle (secteurs d'activités et métiers de l'entreprise) et technologiques**, largement capitalisée au sein de la Société (centre de formation interne, groupes de travail métiers et techniques, plates-formes technologiques...). Titulaires d'un diplôme d'écoles d'ingénieurs en informatique ou généralistes, d'écoles de commerce ou de formations universitaires spécialisées (DESS, Miage), les consultants Business & Decision possèdent à 75 % un niveau Bac +5 et à 15 % un diplôme de niveau Bac +4. **L'effectif moyen sur l'exercice allant du 01 juillet 2004 au 31 décembre 2004 s'établit à 689 personnes.** Les recrutements (120 personnes) ont été effectués sur le second semestre de l'exercice.

ANALYSE DES RISQUES

RISQUES DE MARCHÉ (LIQUIDITÉ, TAUX, CHANGES, ACTIONS, CRÉDITS)

Ces risques proviennent pour Business & Decision des contrats signés avec des **pays non-membres de la zone euro**, essentiellement la Suisse (où les risques sont minimes) et la Grande-Bretagne (où la devise de facturation est le dollar américain). Dès signature d'un contrat de services d'un montant conséquent, Business & Decision procède à des ventes à termes de devises aux échéances de paiements contractuelles. Cette couverture représente systématiquement 100 % de la créance. Business & Decision considère donc que le risque de change est inexistant. Les emprunts, même s'ils ne sont pas significatifs, ont été réalisés selon des taux fixes. Le risque de taux est donc inexistant. **La trésorerie du Groupe s'établissait à 2 005 k€ au 31 décembre 2004 et à 883 k€ au 31 décembre 2004.** Par ailleurs, la Société ne recourt pas à l'affacturage.

RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Business & Decision ne dépend d'aucune autorisation légale, réglementaire ou administratives, ni de procédures d'homologation. La quasi-totalité des documents remis à Business & Decision par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Business & Decision a mis en place des **normes déontologiques strictes** qui s'appliquent à son personnel, de façon à prévenir le risque de divulgation d'informations sur les projets d'une société cliente. Les marques et logos de Business & Decision ont été déposés en France à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) et seront déposés dans les pays où elle souhaite se développer. Les codes sources et objet des logiciels conçus et développés par Business & Decision sont déposés auprès de l'Association pour la protection des programmes (APP) et à l'Inpi.

L'effectif est réparti comme suit :

- Associés : 4
- Directeurs : 28
- Chefs de projet : 104
- Managers : 81
- Experts : 23
- Consultants : 421
- Administratifs : 47
- Commerciaux : 24
- Assistants : 4

109 personnes travaillent dans les filiales européennes du Groupe (Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Espagne, Pays-Bas).

Par une véritable **politique de gestion des carrières et de forts investissements en formation**, Business & Decision fidélise ses collaborateurs. Business & Decision investit fortement dans la formation de ses salariés, lui permettant de capitaliser ses savoir-faire. Outre les cycles de formations internes délivrées par les experts de Business & Decision, les groupes de travail par thèmes fonctionnels et techniques, la veille technologique, la société a noué des partenariats avec les centres de formation des principaux éditeurs de logiciels du marché. En 2004, 41 % des consultants de Business & Decision avaient suivi au moins quatre jours de formation en interne ou chez un éditeur. **Les dépenses de formation sur l'exercice ont représenté 3,8 % de la masse salariale de Business & Decision.**

Le taux de « turn-over » était de 4,5 % sur l'exercice.

RISQUES INDUSTRIELS, TECHNOLOGIQUES ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'Activité de Business & Decision, groupe spécialisé dans le conseil et l'ingénierie informatique, a **très peu d'impact sur l'environnement**. La consommation d'énergie est faible. Les émissions polluantes sont nulles. Les rejets sont limités au rebuts : matériel et mobilier de bureau. Là aussi les volumes sont faibles car beaucoup de nos collaborateurs travaillent chez nos clients qui fournissent matériels et mobiliers.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

En ce qui concerne les conséquences sociales, Business & Decision porte la plus grande attention au **capital humain représenté par ses collaborateurs**. Nous considérons la relation contractuelle entre les salariés et les différentes sociétés du groupe comme un engagement mutuel. Les recrutements effectués l'ont été sous forme de contrats à durée indéterminée. Comme toute société employant plusieurs centaines de collaborateurs, nous avons à traiter quelques licenciements pour faute ou pour insuffisance professionnelle. La Société a enregistré un **taux de « turnover » de 4,5 %** sur l'exercice 2004.

Pour l'organisation du temps de travail, Business & Decision applique l'accord sur la récupération du temps de travail, signé le 4 août 2000. Les salariés de Business & Decision bénéficient de 12 jours de congé supplémentaires au titre de la récupération du temps de travail. L'absentéisme est faible et les effectifs productifs.

Les personnes clés de l'entreprise (directeurs associés, directeurs et managers), ainsi que bon nombre de consultants, détiennent des **bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et/ou des options de souscription d'actions de la Société** qui les impliquent directement dans la vie de l'entreprise et se réalisent avec des mécanismes de fidélisation.

L'activité de Business & Decision n'entraîne pas de risques exceptionnels en matière d'accidents du travail. La Société respecte **l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**, ceci tant pour les emplois

exigeant une faible qualification que pour les postes de cadres.

Sous-traitance

Le Groupe peut être amenée à **recourir ponctuellement à la sous-traitance** auprès de sociétés capables de lui fournir des prestations intellectuelles à valeur ajoutée, conformes aux exigences de certains de ses clients.

AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Risques de garantie

Le risque de garantie provient essentiellement des contrats « au forfait » avec les clients. En effet, lorsque Business & Decision s'engage à développer un système opérationnel, le dépassement des délais et des coûts prévus dans le cahier des charges peut générer des pertes. Pour cette raison, Business & Decision n'accepte un contrat au forfait qu'après avoir réalisé au préalable une étude approfondie sur la faisabilité du projet (d'un point de vue technique), les risques liés aux technologies à mettre en oeuvre, la validation des clauses juridiques exposant à un risque, les engagements en cours avec le client, la relation avec le client (qualité, antécédents...), les engagements du client en terme de fourniture d'informations, de mise à disposition de personnel qualifié, de capacité d'engagement. **Sur l'exercice 2004, l'activité « au forfait » a représenté 9 % du chiffre d'affaires** de Business & Decision. Aucun projet n'a été réalisé à pertes. La Société n'a jamais fait d'appel en garantie à ce jour.

Risques commerciaux

Forte de plus de dix ans d'existence, Business & Decision compte plus de 2 100 clients (dont 95 % des entreprises composant l'indice Cac 40), avec plus de 1 150 projets déployés. Les clients se répartissent dans les secteurs d'activité suivants : administration et services publics ; grande distribution et consommation ; « utilities » et services ; industrie et hautes technologies ; services financiers ; industrie pharmaceutique et santé.

Le risque commercial est relativement faible de par :

- la composition de la clientèle de Business & Decision (largement composée de grands comptes, limitant ainsi les risques d'impayés),
- la relation de partenariat sur la durée, nouée entre Business & Decision et ses clients,
- la complexité des systèmes mis en oeuvre chez les clients, qui incluent des prestations de services récurrents, garantissant un certain niveau de chiffre d'affaires.

Sur l'exercice 2004, les cinq principaux clients représentaient 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Risques boursiers

Business & Decision faisant partie des sociétés cotées sur un marché de valeurs en croissance (Nouveau marché d'Euronext Paris, avant la mise en oeuvre de l'Eurolist), son cours de bourse est susceptible d'être volatil et sujet à des variations sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société, les annonces de nouveaux contrats et une communication financière régulière devraient permettre de pallier ce risque.

Risques sur les compléments de prix à payer

Les clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations réalisées par Business & Decision sont les suivantes :

Business & Decision University (BDU)

L'acte d'acquisition des actions de la société B&D University prévoit le versement d'un complément de prix en fonction de la réalisation d'objectifs de chiffres d'affaires et de la politique de croissance externe réalisée par Business & Decision. Cette clause se calcule annuellement et ce jusqu'au 31 décembre 2004. Le montant du complément de prix total est de 438 K€ sur lequel, il reste 26 K€ payé en 2005.

BD IT (TELA Solutions) L'acte d'acquisition initial des actions de la société BD IT prévoyait le versement d'un complément de prix d'un montant maximum de 720 K€. Un avenant en date du 25 février 2005 a plafonné le complément de prix à 410 K€, calculé en fonction de réalisation de chiffre d'affaires de production et de la production d'un nombre de jours de travail en facturation par les collaborateurs pour les exercices 2005 et 2006 avec un montant minimum de 110 K€. La société a retenu un montant de 221 K€ au titre du complément de prix pour lequel il a d'ores et déjà payé 86 K€. Le solde à verser s'établit à 135 K€. La société dispose par ailleurs d'un crédit vendeur sur le prix d'acquisition dont le solde à la clôture s'établit à 135 k€.

Aurora. L'acte d'acquisition des actions de la société Aurora prévoit le versement de deux compléments de prix calculés en fonction de la croissance de la marge réalisée pour le premier, et en fonction du recouvrement des créances clients de la société pour le second. Le complément de prix maximum s'établit à 500 K€. Compte tenu des résultats constatés depuis l'acquisition, aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

Lenton. L'acte d'acquisition des actions de la société Lenton prévoit le versement de compléments de prix calculés en fonction de l'EBIT, des performances pour les exercices 2005 à 2007. Il a été prévu un complément de prix maximum de 1 200 K€ payables en titres Business & Decision, respectivement au 30 décembre 2005, 30 décembre 2006 et 30 décembre 2007. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

B&D Netherlands BV. L'acte d'acquisition du fonds de commerce de Search and Solve prévoit le versement d'un complément de prix calculé en fonction du respect d'objectifs liés au taux de rentabilité d'une part et au taux de croissance organique d'autre part. Ce complément de prix s'élève à un maximum de 50 K€ par an durant 4 ans, soit un maximum de 200 K€, payable pour 50% en numéraire et 50% en titres Business & Decision. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé.

B&D FS

Un complément de prix a été retenu pour l'année 2004 pour un montant de 120 K€ payé fin 2004. Il a été prévu un complément de prix maximum de 780 K€ pour les années 2005, 2006 et 2007 si les objectifs d'EBIT et de chiffre d'affaires sont atteints. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé au 31 décembre 2004.

Récapitulatif des compléments de prix

| en k€ | Complément de prix maximum restant dû | Complément de prix provisionné au 31/12/04 |
|---|---------------------------------------|--|
| Business & Decision University | 26 | 26 |
| Business & Decision IT (ex-Tela Solutios) | 410 | 135 |
| Aurora-Darea | 500 | 0 |
| Lenton (en k£) | 1 200 | 0 |
| Business & Decision Netherlands | 200 | 0 |
| Business & Decision Financial services | 780 | 0 |

POLITIQUE DE PROVISIONNEMENT

Il n'existe pas de risques importants ou non provisionnés. Les risques sont provisionnés selon les règles de l'ordre des experts comptables.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

ASSURANCES, COUVERTURES DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EN COURS

Business & Decision a souscrit des **polices d'assurances** couvrant les points suivants :

- assurance responsabilité civile professionnelle (RCP),
- assurance multirisques professionnelle (incendie, dégâts des eaux, risques annexes, catastrophes naturelles, etc. / IARD), couvrant les risques généraux,
- assurance bris de machines,
- véhicules.

L'assurance perte d'exploitation ne semble pas nécessaire au métier de Business & Decision car la prestation de services amène la Société à déléguer le plus souvent son personnel chez ses clients. Le système informatique du Groupe est organisé en réseau et toutes les données sont stockées sur des serveurs. Ces serveurs sont placés dans une salle dédiée, réfrigérée et un robot génère automatiquement des sauvegardes (tous les 2 jours et chaque week-end). Cette sauvegarde est enregistrée sur bande magnétique. Par ailleurs, les données situées sur les ordinateurs portables sont gravées sur CD-Rom une à deux fois par an. **Le montant total des primes d'assurances représentait pour l'exercice 2004 : 185 K€**

POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Les investissements financiers réalisés par la Société au cours des trois dernières années concernent essentiellement des opérations de croissance externe (acquisitions ou reprises de fonds de commerce et d'activités). Business & Decision a également mis en oeuvre des plans de rachats d'actions. **Le reste des investissements réalisés au cours des trois derniers exercices est constitué d'immobilisations corporelles.** Il s'agit de matériel informatique, financé intégralement sur

fonds propres, ainsi que des véhicules de transport destinés à certains consultants, financés essentiellement en crédit-bail. Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de recherche et développements activés. Ces frais concernent des développements de logiciels destinés à une utilisation interne ou à des boîtes à outils destinées à être réutilisées lors de prestations futures.

Tableau récapitulatif des principaux investissements financiers sur les trois derniers exercices :

| Exercice 2004 | (en k€) |
|--|---------|
| acquisition de titres et nouvelles créances rattachées | 740 |
| prêts au personnel | - 20 |
| actions propres | - 157 |
| Exercice 2003/2004 | |
| acquisition de titres et nouvelles créances rattachées | - 883 |
| prêts au personnel | - 128 |
| actions propres | - 715 |
| Exercice 2002/2003 | |
| acquisition de titres et nouvelles créances rattachées | 2 783 |
| prêts au personnel | 143 |
| actions propres | 275 |
| Exercice 2001/2002 | |
| acquisition de titres et nouvelles créances rattachées | 18 208 |
| prêts au personnel | 54 |
| actions propres | 711 |

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la Société, **il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ou litige** susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine, l'activité ou les résultats de Business & Decision ou de ses filiales.

PARTENARIATS

Business & Decision a poursuivi sur l'exercice 2004 sa **politique de partenariats avec les principaux éditeurs du marché**, sources de prescriptions et d'activités commerciales croisées, notamment avec la société Cognos.

Cette coopération stratégique et étroite concerne les actions commerciales et marketing communes aux deux sociétés ainsi que la veille technologique.

Cette alliance instaurée entre Business & Decision et Cognos permet aux deux sociétés de disposer d'un savoir-faire prouvé, grâce à la réussite et la réalisation de nombreux projets autour de la plate-forme Cognos, présents dans des domaines d'activité variés : BI, EP/CRM.

ATTESTATIONS
DES RESPONSABLES
DU DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE ET
DU CONTRÔLE
DES COMPTES

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Patrick Bensabat, Président-Directeur Général de Business & Decision.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A ma connaissance, et après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent

document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en page 32, 33, 34, 62 et 79 dudit document.

Patrick Bensabat,
Président Directeur Général de Business & Decision.

Fait à Paris, le 23 novembre 2005.

RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Robert Benjamin

26, rue Vineuse, 75116 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} décembre 1997
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2003, renouvelé lors de l'Assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 ; mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009.

Aplitec SA, représenté par Pierre Laot

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Haim Benchetrit

30, rue Moyenne, 18000 Bourges

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} décembre 1997
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2003, renouvelé lors de l'Assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 ; mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2009, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

Jean-Pierre Larroze

44, quai de Jemmapes, 75010 Paris

- début du mandat : nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 30 mars 2000
- fin de mandat : mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2005, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2010.

POLITIQUE D'INFORMATION FINANCIÈRE

RESPONSABLE INFORMATION FINANCIÈRE

Patrick Bensabat

Président-Directeur général de Business & Decision
 153, rue de Courcelles, 75817 Paris cedex 17, France
 Tél. : +33 (0)1 56 21 21 21
 Fax : +33 (0)1 56 21 21 22
 Mail : finance@businessdecision.com

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

- lundi 31 janvier 2005 (après clôture) : chiffre d'affaires 2004
- jeudi 31 mars 2005 (après clôture) : résultats exercice 2004, avec réunion analystes financiers, gérants et journalistes (à 17h30)
- jeudi 28 avril 2005 (après clôture) : chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2005
- jeudi 16 juin 2005 (à 17h00) : assemblée générale (exercice 2004), à 17h00, salle « le Club », au 153, rue de Courcelles, 75017 Paris
- jeudi 28 juillet 2005 (après clôture) : chiffre d'affaires 2^{ème} trimestre 2005
- mercredi 28 septembre 2005 (après clôture) : résultats semestriels 2005
- jeudi 29 septembre 2005 (à 10h00) : réunion analystes financiers, gérants et journalistes sur les résultats semestriels 2005
- mercredi 26 octobre 2005 (après clôture) : chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2005
- mardi 31 janvier 2006 (après clôture) : chiffre d'affaires 4^{ème} trimestre 2005

PUBLICATIONS DESTINÉES AUX ACTIONNAIRES

Business & Decision s'est engagée auprès des autorités de marché et d'Euronext Paris à respecter leurs recommandations en matière d'information financière. La Société a également obtenu en janvier 2002 le label « Next economy », qui intègre de nouvelles obligations en matière d'information financière. Business & Decision édite annuellement un **document de référence en français, visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF)**, disponible sur demande au siège de la Société et au format pdf (Acrobat) sur son site Internet (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie. Un rapport annuel abrégé est également disponible en anglais au format pdf (Acrobat) sur le site de Business & Decision. Business & Decision diffuse également des **communiqués de presse, en français et en anglais**, sur ses résultats financiers (selon le calendrier indiqué ci-dessus), ou sur toute autre information à caractère

financier. Ces communiqués sont notamment repris sur les sites Internet de la Société (www.businessdecision.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), dans la base de données Sophie.

Les **informations financières obligatoires** sont également publiées au « *Bulletin des annonces légales obligatoires* » et, sous forme résumée, dans « *la Tribune* », quotidien économique et financier français de diffusion nationale.

Business & Decision rencontre régulièrement des analystes financiers français et étrangers, notamment lors des **réunions de présentation des résultats semestriels et annuels** (« réunions Sfaf »).

L'ensemble des éléments financiers (calendrier prévisionnel, historique de la Société, organigramme du groupe, indicateurs financiers, indicateurs boursiers, documentation financière) est également disponible, en français et en anglais, sur le **site Internet de la Société, rubrique « investisseurs »**.

TABLE DE
CONCORDANCE
AVEC LE SCHEMA
DU REGLEMENT
COMMUNAUTAIRE
N° 809-2004

Le présent document tient lieu de document de référence. Afin de faciliter la lecture, le sommaire ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'instruction d'application du règlement général de l'AMF.

| | | |
|------|---|---------------|
| 1 | Personnes Responsables | 118 |
| 2 | Contrôleurs légaux des comptes | 118 |
| 3 | Informations financières sélectionnés | 2,8 |
| 4 | Facteurs de risque | 115 |
| 5 | Informations concernant l'émetteur | |
| 5.1 | Histoire et évolution de la société | 7,19,42 |
| 5.2 | Investissements | 117 |
| 6 | Aperçu des activités | |
| 6.1 | Principales activités | 9-12 |
| 6.2 | Principaux marchés | 6 |
| 7 | Organigramme | 19,42 |
| 8 | Propriétés immobilières, usines et équipements | |
| 8.1 | Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées | 117,20 |
| 8.2 | Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations | N/A |
| 9 | Examen de la situation financière et résultat consolidés | |
| 9.1 | Situation financière | 13,35 |
| 9.2 | Résultat d'exploitation | 14,36 |
| 10 | Trésorerie et capitaux | 15,37 |
| 11 | R&D brevets et licences | 92,117,21,64 |
| 12 | Information sur les tendances | 100-103 |
| 13 | Prévisions ou estimations de bénéfices | N/A |
| 14 | Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale | |
| 14.1 | Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société | 84 |
| 14.2 | Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la Direction Générale | 85 |
| 15 | Rémunération et avantages | 85 |
| 16 | Fonctionnement des organes d'administration et de direction | 84-85 |
| 17 | Salariés | 110-11,115,28 |
| 18 | Principaux actionnaires | 108 |
| 19 | Opération avec des apparentés | N/A |
| 20 | Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société | |
| 20.1 | Informations financières historiques | 28,57,73 |
| 20.2 | Informations financières pro-forma | N/A |
| 20.3 | Etats financiers – Comptes sociaux | 64 |
| 20.4 | Vérification des informations financières historiques annuelles | 32-33,62 |
| 20.5 | Dates des dernières informations financières | 117 |
| 20.6 | Informations financières intermédiaires et autres | N/A |
| 20.7 | Politiques et distribution de dividendes | 113 |
| 20.8 | Procédures judiciaires et d'arbitrage | 117 |
| 20.9 | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | N/A |
| 21 | Informations complémentaires | |
| 21.1 | Capital social | 108 |
| 21.2 | Actes constitutifs et statuts | 104 |
| 22 | Contrats importants | N/A |
| 23 | Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts | N/A |
| 24 | Documents accessibles au public | 120 |
| 25 | Informations sur les participations | 77,78,96 |

GLOSSAIRE

Annuaire d'entreprise

Les annuaires fédèrent en un point unique les utilisateurs, les droits d'accès et l'ensemble des données pérennes de l'entreprise. Ces annuaires respectent un ensemble de protocole LDAP (« Lightweight Directory Access Protocol »).

ASP (« Application Service Provider »)

Le client n'est pas propriétaire de l'application ou des outils qui ont servi à développer son application. Celui-ci loue un droit d'accès à l'usage.

« Back office » / « Front office »

Dans le contexte de la gestion relation client (CRM), on désigne par « back office » tous les éléments en amont du processus (bases de données, logiciels de gestion...), par opposition au « front office », qui regroupe tous les éléments directement en contact avec le client (logiciels de centres d'appels, d'automatisation des forces de vente, etc.).

Base de données

Élément central du « data warehouse » (entrepôt de données), la base de données stocke les informations extraites des bases de production et peut atteindre des tailles considérables. Il existe plusieurs types de bases de données, fonctions de la technologie utilisée pour stocker les données : les bases relationnelles et les bases multidimensionnelles (utilisées dans les entrepôts de données) ; les bases de données objet et les bases multimédias.

« Business intelligence »

Cette dénomination regroupe l'ensemble des outils utilisables, directement sur un poste de travail, par une personne non spécialiste : requêteurs, outils d'analyse multidimensionnels, outils de « data mining »...

« Business to business » (B-to-B)

Transactions électroniques d'entreprise à entreprise.

« Business to customer » (B-to-C)

Transactions électroniques d'une entreprise vers un particulier, un client final.

« Business to employee » (B-to-E)

Transactions électroniques entre une entreprise et ses salariés.

« Call center » / Centre d'appels

Service de réception et d'émission d'appels téléphoniques, permettant d'aiguiller et/ou de traiter les appels. Par extension, le centre d'appels est le mode de contact personnalisé unique entre l'entreprise et ses interlocuteurs, autre que le face à face.

Customer relationship management » (CRM)

Gestion de la relation client

Stratégie, organisation et technologies plaçant la relation client au cœur des préoccupations de l'entreprise et se traduisant par la mise en place de dispositifs répondant aux demandes actuelles et futures des clients.

CTI (Computer telephony integration » Couplage téléphonie-informatique)

Echanges d'informations (comme le numéro d'appel par exemple) entre les systèmes téléphoniques et les systèmes informatiques. Le CTI permet ainsi de relier un numéro d'appel à des informations stockées dans une base de données, concernant l'appelant ou l'appelé, et présentées en temps réel à l'écran de l'utilisateur.

« Data marts »

Sous-ensemble du « data warehouse », le « data mart » contient les données de l'entreprise spécialisées par métier (ainsi le « data mart » comptable ne contiendra que les données utilisées par les responsables comptables).

« Data mining »

Outils de prospection de données, permettent de sélectionner, à la place de l'utilisateur, un certain nombre de données. Il existe trois catégories d'outils de « data mining » : les outils de filtre, qui en fonction des informations reçues par l'utilisateur, sélectionne celles qui lui sont importantes (par exemple, la liste des agences dans lesquelles le chiffre d'affaires est inférieur de plus de 20 % à l'objectif) ; les outils basés sur des technologies proches de l'intelligence artificielle, capables d'aller « plonger » dans les bases de données pour découvrir, à la place de l'utilisateur, de nouvelles connaissances (par exemple, un outil de « data mining » découvrira que la vente des plans d'épargne dans les agences de la région Ouest est inférieure à celle de la région Sud, ou encore que les acheteurs d'un produit financier sont plutôt des professions libérales de plus de 40 ans) ; les agents intelligents, qui sont capables de travailler même en l'absence de l'utilisateur, et qui, en naviguant dans les bases, rapporteront de nouvelles connaissances.

« Data warehouse »

Véritable entrepôt de données, le « data warehouse » désigne à la fois la base dans laquelle sont stockées l'ensemble des informations, mais également l'ensemble du système d'information décisionnel. Ainsi, dans un « data warehouse » regroupant des factures clients et un fichier des comptes clients, il faudra stocker non seulement les deux fichiers cités, mais aussi l'ensemble des liens qui permettent de savoir quel client a commandé quels articles, et inversement quel article a été commandé par quels clients.

EAI (« Enterprise application integration »)

Outils d'intégration et de gestion entre plusieurs applications de l'entreprise.

« E-learning »

Ensemble des systèmes et technologies permettant la formation de salariés ou d'étudiants à distance.

« E-procurement »

Ensemble des systèmes et technologies permettant l'optimisation de la fonction achat d'une entreprise et sa gestion électronique.

« ERP-Enterprise resource planning »

Gestion centralisée des processus de l'entreprise.

Extranet

Utilisation des technologies Internet et mise en ligne d'informations et de services à usage des partenaires d'une entreprise (par identification et mot de passe).

Intranet

Utilisation des technologies Internet à usage interne d'une entreprise (salariés par identification et mot de passe).

« LDAP-Lightweight directory access protocol »

Protocole commun aux annuaires électroniques d'entreprises.

OLAP

La norme OLAP (« On-line analytical processing ») définit les critères nécessaires à une base de données pour être qualifiée de base décisionnelle.

« Open source »

Logiciels pouvant être modifiés et redistribués librement (ce qui ne veut pas forcément dire « gratuitement »), d'où le nom de « logiciels libres ».

Outils d'alimentation

Ces outils sont utilisés pour récupérer les données des bases de production (systèmes opérants), les convertir, les transformer et enfin les stocker dans le « data warehouse » (entrepôt de données).

Places de marché

Site Internet destiné au commerce et à l'échange de services et marchandises propres à un même secteur d'activité.

Portail d'entreprise

Intégration, sur une interface du type site Internet, de l'ensemble des informations, applications et services destinés à un salarié.

« Profiling »

Identification du profil de l'Internaute, permettant d'analyser son comportement sur les sites.

Référencement

Procédures permettant d'intégrer l'adresse d'un site Internet dans les annuaires et moteurs de recherche.

Requêteurs

Un requêteur génère un code pour interroger des bases de données, une fois les données récupérées et préparées. Le requêteur permet à l'utilisateur d'un « data warehouse » d'accéder de manière autonome aux données de l'entreprise dans un langage proche de celui de son métier.

« SCM-Supply chain management »

Gestion de la chaîne logistique d'une entreprise.

« SFA-Sales force automation »

Processus permettant d'automatiser les forces de vente.

TMA (Tierce maintenance applicative)

La TMA s'inscrit dans une approche globale de l'évolution des systèmes d'information et répond aux besoins des entreprises qui cherchent à maîtriser leurs coûts de maintenance en garantissant la qualité de leurs services. Le prestataire met en oeuvre une approche industrielle des projets basée sur une méthodologie adaptée, des outils spécifiques et une organisation garantissant le maintien des compétences et la gestion optimale des ressources.



Siège social :

153 rue de Courcelles
75817 Paris cedex 17
France
Tél. : 01 56 21 21 21
Fax : 01 56 21 21 22

informations investisseurs :

finance@businessdecision.com

www.businessdecision.com
rubrique « investisseurs »